



HAL
open science

Agriculteurs, situation de handicap et maintien dans l'emploi et ergothérapie

Mathilde Gattet

► **To cite this version:**

Mathilde Gattet. Agriculteurs, situation de handicap et maintien dans l'emploi et ergothérapie. Médecine humaine et pathologie. 2019. dumas-02348975

HAL Id: dumas-02348975

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02348975>

Submitted on 5 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



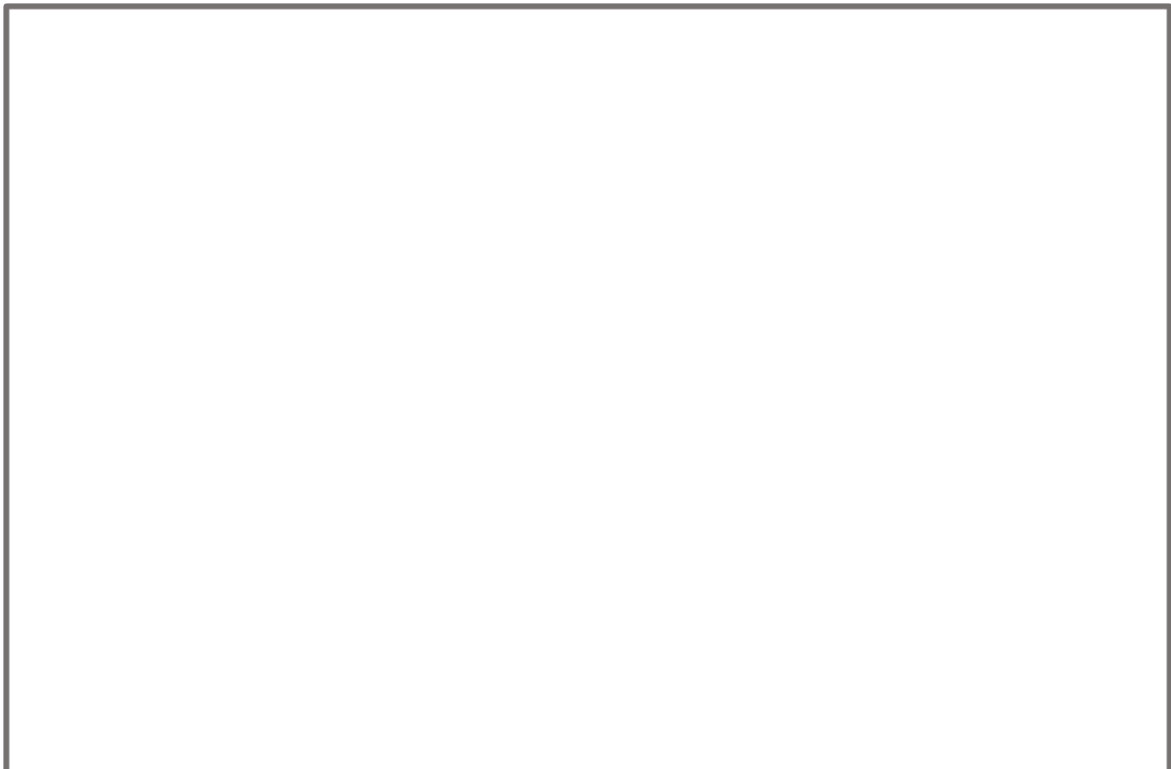
Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie

GATTET Mathilde

UE 6.5. : Evaluation de la
pratique professionnelle et
recherche

27 mai 2019

Agriculteurs,
Situation de handicap et maintien dans l'emploi
et Ergothérapie



REMERCIEMENTS

« Sous la direction du Docteur Jean-Pierre Ruols, médecin chef du travail à la MSA Auvergne, maître de mémoire. »

Je tiens tout d'abord à remercier Jean-Pierre Ruols pour avoir accepté de m'accompagner dans ce travail. Je le remercie pour sa disponibilité, ses conseils et surtout pour ses encouragements.

Je remercie également tous les agriculteurs qui ont bien voulu prendre un peu de leur temps de travail pour répondre et m'accueillir sur leur exploitation.

Merci à mes parents, mon frère, mes beaux-parents et à toute ma famille pour leur présence, leurs sourires, leurs encouragements. Bien sûr, avec ce mémoire je porte tout particulièrement une pensée pour toi Romain.

Un grand merci à tous mes amis, mes copains faynois et tous ceux qui se reconnaîtront, pour leur précieuse amitié et confiance.

Un merci infini à Aurélien pour avoir cru en moi, pour m'avoir soutenue depuis le début ; pour son incroyable patience et son réconfort.

Enfin, merci à la promo 2016-2019 pour la bonne humeur et la bienveillance qui nous a porté durant ces trois ans. Et plus particulièrement, merci à Tiffany, mon acolyte, pour son soutien de tous les instants !

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1^{ERE} PARTIE : PROBLEMATIQUE PRATIQUE	4
1. LE METIER D'AGRICULTEUR	4
2. SITUATION DE HANDICAP ET MAINTIEN EN EMPLOI.....	8
3. L'ERGOTHERAPIE	12
2^{EME} PARTIE : PROBLEMATIQUE THEORIQUE.....	18
1. LE MODELE DE L'OCCUPATION HUMAINE (MOH)	18
2. LE CONCEPT DE LA QUALITE DE VIE	22
3. LA RUPTURE BIOGRAPHIQUE	24
3^{EME} PARTIE : METHODOLOGIE	27
1. CHOIX DE LA METHODE	27
2. CHOIX DE LA POPULATION	27
3. CONCEPTION DE L'OUTIL.....	28
4. REALISATION DES ENTRETIENS.....	29
4^{EME} PARTIE : RESULTATS	30
1. ANALYSE LONGITUDINALE	30
2. ANALYSE TRANSVERSALE	33
5^{EME} PARTIE : DISCUSSION.....	38
1. CONFRONTATION DES RESULTATS AVEC LA PROBLEMATIQUE THEORIQUE.....	38
2. REPONSE A LA QUESTION DE RECHERCHE	44
3. ANALYSE REFLEXIVE	46
CONCLUSION.....	50
BIBLIOGRAPHIE	51
ANNEXES.....	

INTRODUCTION

En France, en 2017, on compte près de 1.2 million de travailleurs agricoles toutes catégories (Duclos, 2017). Il s'agit d'un métier où les contraintes physiques, mécaniques et environnementales sont multiples. Par conséquent, les accidents de travail sont courants et peuvent avoir de graves répercussions sur l'intégrité physique de l'exploitant à tel point qu'elles peuvent compromettre la réalisation efficiente de son activité professionnelle. Cependant, l'agriculture est aussi un métier de passion. Donner la possibilité à l'agriculteur de continuer son activité malgré le handicap est donc essentielle.

J'ai choisi de développer la thématique du maintien dans l'emploi des agriculteurs en situation de handicap car de nombreuses problématiques m'interpellent. En effet, je pense que les difficultés d'un maintien dans l'emploi sur une exploitation agricole sont décuplées par rapport à un poste de travail que l'on pourrait qualifier de « standard » fondé sur le taylorisme et/ou bien alors avec un unique lieu de travail (type bureau). De plus, le milieu rural me tient particulièrement à cœur car c'est au sein de celui-ci que j'ai grandi et que je souhaiterai exercer plus tard.

De nos jours, avec les avancées législatives et notamment la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap », la priorité est donnée au milieu ordinaire et au maintien dans l'emploi de la situation antérieure avec les moyens adéquates. Durant un de mes stages, j'ai pu entrevoir l'intervention d'un ergothérapeute pour le maintien dans l'emploi d'un salarié agricole. La joie et le soulagement du patient au retour possible sur son poste m'ont marqué. Je me suis donc interrogée sur la place que peut avoir l'ergothérapeute dans l'accompagnement au retour dans l'emploi pour un agriculteur en situation de handicap après un accident de travail.

Dans cette démarche de recherche, ma question d'étude est donc : **En France, quel(s) rôle(s) peut avoir l'ergothérapeute dans le maintien en emploi des agriculteurs en situation de handicap ?**

Dans un premier temps, à travers la problématique pratique, je réaliserai un état des lieux des connaissances et des pratiques actuelles sur mes trois axes de recherche à savoir : le métier d'agriculteur, la situation de handicap et le maintien dans l'emploi et enfin l'ergothérapie. Cet état des lieux global me conduira à la question de recherche qui guidera ce mémoire d'initiation à la recherche.

Dans un second temps, j'appuierai mon étude sur des théories et concepts afin de construire un cadre scientifique et d'élaborer mon outil de recherche. Je développerai le Modèle de l'Occupation

Humaine (MOH) de Gary Kielhofner, le concept de qualité de vie selon Alain Leplège et enfin la rupture biographique selon Michael Bury.

Après avoir présenté et expliqué la méthodologie choisie dans le but de récolter des données, je développerai l'analyse des résultats obtenus. Je les mettrai en lien avec la partie théorique dans le but de répondre à ma question de recherche.

Je terminerai cette étude avec une discussion qui consiste à l'analyse réflexive sur mon travail en présentant ses limites et ses points forts, les apports personnels et les perspectives de recherche. Je clôturerai par une conclusion.

1^{ERE} PARTIE : PROBLEMATIQUE PRATIQUE

1. LE METIER D'AGRICULTEUR

1.1. Définition

Au sens étymologique, un agriculteur est une personne dont l'activité a pour objet la culture du sol. Cependant, de nos jours, est considérée comme agriculteur une personne qui professionnellement exerce une activité de culture ou d'élevage d'animaux au sens large. D'après l'article L311-1 du code rural, « sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. » (Légifrance, 2014). Par conséquent, un agriculteur peut être éleveur, viticulteur, sylviculteur, paysagiste, céréalier, ostréiculteur... On répertorie à ce jour vingt-cinq secteurs agricoles : il y a donc plus de cinq millions de personnes dépendantes du régime agricole en France (MSA, 2018).

1.2. Description de l'activité professionnelle

En employant les termes des sciences de l'activité, la particularité du métier d'agriculteur réside dans la manière et le lieu du faire d'une multitude de tâches professionnelles au cours d'une même journée. Cela est en opposition avec un poste de travail basé sur le taylorisme : un ouvrier destiné à une même tâche dans un même lieu constant (Schaller & Darbéda, 2014).

Des activités très diversifiées

Comme le souligne la définition de l'agriculture, les activités agricoles sont très diversifiées en fonction du secteur agricole mais aussi en fonction de toutes les tâches s'inscrivant dans le prolongement de l'acte productif. Le travailleur agricole doit être polyvalent : manutention, port de charge, maniement et maintenance de diverses machines et outils, élevage et/ou côtoiement d'animaux, etc. Et s'ajoute à cela la gestion administrative, logistique, commerciale et de comptabilité de l'exploitation. Selon Josiane Voisin, ergonomiste et auteure d'une étude sur l'activité et les difficultés rencontrées par les agriculteurs et sur les solutions qu'ils peuvent trouver, l'exploitant agricole a de nombreuses casquettes : « il est l'éleveur qui fait le tour des animaux ou l'ouvrier qui prépare le matériel, le comptable qui pointe le relevé de compte reçu au courrier, le responsable financier qui appelle la banque, le directeur qui négocie un tracteur neuf ... ». Il est à la fois opérateur, dirigeant et cadre (Voisin, 2017).

D'une manière générale, la plupart des activités agricoles (traite, alimentation des animaux, déplacements en tracteur, culture/récolte, tâches administratives, etc....) mettent en jeu :

- Des **composantes motrices** : beaucoup d'articulations, que ce soit des membres supérieurs ou inférieurs, sont mobilisées par des mouvements actifs ; les déplacements sont fréquents. La force est également requise. D'après le professeur Pouzet, médecin du travail, par exemple, pour une activité de traite laitière durant environ trois heures, le port de charge est estimé en moyenne à près de 145 kilogrammes pour une personne (Pouzet, 1996).
- Des **composantes sensorielles et perceptuelles** : la vision, l'audition et la perception tactile sont stimulées en continu. Ces activités mettent également en jeu des capacités visuo-spatiales (position et relation spatiale des éléments les uns par rapport aux autres) et de l'intégration visuomotrice.
- Des **composantes cognitives** : l'orientation temporelle et spatiale sont nécessaires, ainsi que l'attention et la concentration. De plus, ces activités nécessitent des capacités de planification et de résolution de problème.

Le métier d'agriculteur n'est pas un métier où la charge horaire des trente-cinq heures hebdomadaires est respectée. D'après l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), le temps de travail hebdomadaire en agriculture est estimé à 54.7 heures (INSEE, 2014). Les horaires sont astreignants et les week-end et jours fériés sont généralement travaillés.

Enfin, nous pouvons penser que l'exploitant agricole bénéficie d'une certaine forme de liberté dans l'organisation de sa journée de travail puisqu'il est son propre gérant. Néanmoins, face à des impératifs de plus en plus présents (mécanisation, rentabilité, revenus aléatoires face au contexte économique agricole), la charge mentale, la souffrance sociale et le surmenage s'accroissent et donc le taux de suicide s'élève (Deffontaines, 2014).

Un vaste lieu d'exercice

De par la diversité des tâches de l'ensemble des activités, le métier d'agriculteur présente un panel complexe de postes de travail aussi variés les uns que les autres.

Tout d'abord, d'après les données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la superficie moyenne d'exploitation en 2017 pour un exploitant est estimée à 56 hectares. Ce chiffre ne cesse de s'accroître : 51.2 hectares en 2008 (MSA, 2018).

Le travailleur agricole est amené à travailler en intérieur mais surtout en extérieur. Le travail en extérieur est tributaire des conditions météorologiques : intempéries, changements de températures, variations saisonnières ; et aux conditions géologiques : sol irrégulier, glissant, terrain escarpé, ... De plus, s'ajoutent à cela, des agents chimiques pouvant être nocifs et de plus en plus nombreux et variés. Que ce soit à l'extérieur ou bien à l'intérieur, le niveau sonore est souvent élevé : le bruit d'un tracteur

ou encore celui d'une porcherie remplie de porcs sont estimés à cent décibels alors que le seuil de danger est estimé à quatre-vingt-dix décibels (Fraser, 2015). Il en est de même parfois avec l'ambiance olfactive.

Pour ce qui est de l'environnement social, le travailleur agricole travaille souvent seul sur une exploitation individuelle. Cependant, l'exploitation peut être partagée avec d'autres exploitants sous un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) ou encore être tenue comme une entreprise avec des salariés agricoles. Ainsi, les tâches peuvent être effectuées à plusieurs et l'organisation horaire hebdomadaire plus souple. Les travailleurs agricoles peuvent être amenés à côtoyer des animaux plus ou moins imposants et/ou dociles en fonction de leur activité.

1.3. Les risques inhérents à l'activité professionnelle et leurs conséquences

Comme nous avons pu le voir précédemment, pour la réalisation de son activité, l'agriculteur est amené au cours d'une même journée à faire une multitude de gestes, postures et de manutention de charges lourdes. Il s'ajoute à cela de nombreuses contraintes physiques et psychologiques, mécaniques et environnementales. Les accidents du travail et les maladies professionnelles sont donc courants. D'après les statistiques de la MSA, en 2016, sur les exploitations agricoles françaises, on déplore près de 70 223 accidents de travail et maladies professionnelles (MSA, 2016). Cependant, ce chiffre, bien que conséquent, est à la baisse : environ -5% depuis 2012, mais **la gravité des accidents ne diminue pas** (Duclos, 2017). Cependant, le nombre de maladies professionnelles est quant à lui stable. Sur 70 223 déclarations (MSA, 2018) (Figure 1) :

- 84.7% sont des accidents du travail
- 8.6% sont des maladies professionnelles
- 6.7% sont des accidents de trajet

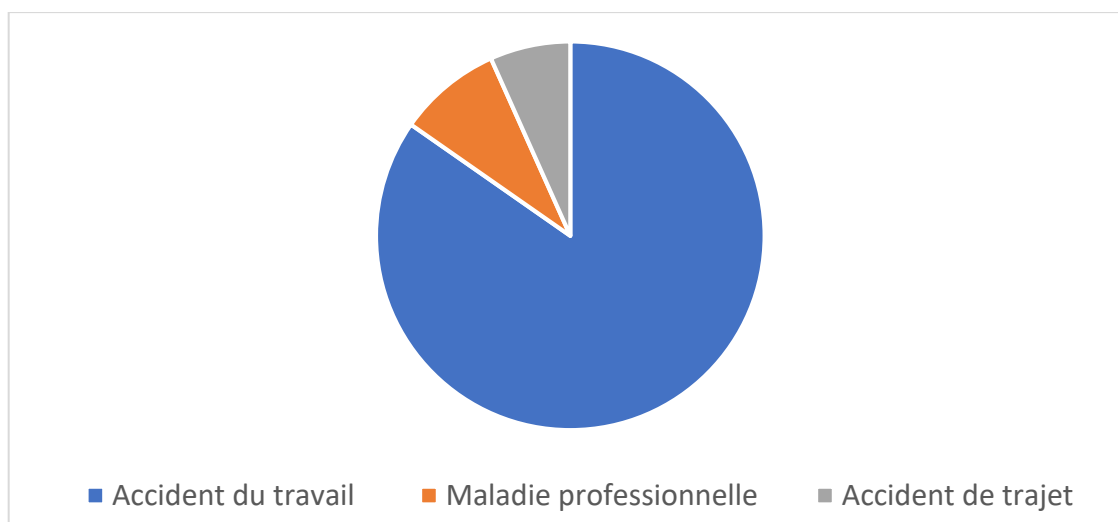


Fig.1 : Répartition de la typologie des déclarations de sinistres selon les chiffres de 2018 de la MSA.

De plus, on note que les animaux sont la cause de 35% des accidents de travail avec arrêt. Les animaux présentent un double risque : risque de blessures (écrasement, piétinement, coups divers) et le risque biologique (grippe aviaire, brucellose). Plus de 20% des accidents de travail sont dus à des activités avec le matériel, les véhicules et les infrastructures. Le risque de chute est omniprésent dans tous les secteurs agricoles et notamment en arboriculture : 14% des accidents mortels sont liées à des chutes de hauteur (MMA, 2017). Pour les maladies professionnelles, on répertorie à ce jour cinquante-neuf catégories de pathologies reconnues maladies professionnelles au régime agricole. Sur dix maladies professionnelles, neuf sont dans la catégorie des troubles musculosquelettiques (MSA, 2018) : les postures de travail parfois inadaptées et mouvements répétitifs sont généralement à l'origine de ces affections. Le coût lié à ces risques de la profession s'élève à plus de 0.6 milliard d'euros en 2018 pour la MSA (MSA, 2018) ; c'est presque 2% de plus qu'en 2016.

En plus des risques physiques, nous retrouvons des risques psychologiques : surmenage, dépression, tentative de suicide, ... et bien sûr une fatigue excessive et un isolement social dus aux horaires astreignants ou encore à l'environnement. Et enfin, depuis la modernisation des exploitations, on prend conscience des risques chimiques à cause des produits phytosanitaires ou des pesticides.

Comme cela a été précisé lors d'un colloque de l'Institut National de Médecine Agricole (INMA), la majorité des handicaps est acquise au cours de la vie professionnelle. (Schaller & Darbéda, 2014). Les accidents du travail en agriculture peuvent aller d'une simple entorse ou fracture, voire à une douleur chronique, jusqu'à la prise de force et l'arrachement d'un membre ou encore un traumatisme vertébral pouvant conduire à la paraplégie ; et par conséquent mener à une situation de handicap pour un agriculteur voulant maintenir son activité. Déjà, trente ans avant, le métier d'agriculteur présentait les plus hauts risques d'invalidité : « Dans la catégorie des accidents avec invalidité permanente et mortels, les taux agricoles rejoignent ou dépassent ceux des cinq secteurs non-agricoles les plus dangereux. » (Jegouzo, 1981) ; et même dans la littérature anglophone, on retrouve cette notion de dangerosité professionnelle omniprésente « Agriculture has traditionally one of the most hazardous occupations for workers. » : (traduction non-officielle : « *L'agriculture est traditionnellement l'une des professions les plus dangereuses pour les travailleurs.* ») (Bhattarai et al., 2016).

1.4. Législation et droits

Une des principales différences entre les travailleurs agricoles et les autres métiers (hors armée) réside dans le fait que les métiers agricoles dépendent d'un régime spécifique. Il s'agit de la Mutualité Sociale Agricole. Elle gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale pour la population agricole et ses ayants-droits : maladie, famille, vieillesse, etc. Elle prend aussi en charge la médecine du travail et mène des actions de prévention des risques professionnels.

De manière générale, la loi relative à la médecine du travail et à la médecine préventive remonte à 1966. Pour le domaine agricole, avant la loi n°2001-1128 du 30 novembre 2001 portant sur l'amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, les exploitants agricoles échappaient aux services de santé et sécurité au travail (Regnier-Dingboe, 2008). Et c'est seulement depuis le 1^{er} avril 2002, que tous les ressortissants agricoles bénéficient d'une couverture sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles : l'ATEXA (Assurance Accident du Travail des Exploitants Agricoles).

Il y a 60 ans, il était impensable qu'une personne en situation de handicap, acquise ou congénitale, exerce le métier d'agriculteur. D'après un médecin du travail en agriculture « l'exécution de certaines tâches [...] vont rendre impossible l'emploi de sujet trop légers ou trop petits, dont les segments de membres trop courts ne permettent pas d'atteindre aisément commandes et pédales. » (Gaide, 1975). Une vingtaine d'années après, les mentalités ont évolué et les dispositifs pour adapter le travail à l'Homme se sont démocratisés. Aujourd'hui, en partie grâce à l'évolution des techniques, du matériel et à l'implication des acteurs du maintien dans l'emploi, il est fortement envisageable qu'un agriculteur en situation de handicap puisse continuer à exercer son activité professionnelle et des moyens lui sont mis à disposition.

2. SITUATION DE HANDICAP ET MAINTIEN EN EMPLOI

3.1. Définition du handicap

En 1980, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit une personne en situation de handicap comme : « Est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge, d'une maladie, d'un accident, de sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouve compromise. » (CCAH, (s.d.)).

Toutefois en 2005, la définition du handicap évolue considérablement. Selon la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (Légifrance, 2018) « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. ». La législation précise également que « la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa

déficience, son âge ou son mode de vie. ». Ainsi, de part cette évolution législative, l'idée qu'une personne en situation de handicap puisse, et doit avoir le droit, de réaliser toutes ses activités comme il le souhaite est apparue.

3.2. Le travailleur en situation de handicap

La notion de travailleur handicapé est seulement définie en 1957 : « est considéré comme travailleur handicapé [...] toute personne dont les possibilités d'acquérir, ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par la suite d'une insuffisance ou d'une diminution de ses capacités physiques ou mentales. » (Boudaoud, 2008).

De cette définition naît la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Ainsi, toute personne, avec n'importe quel handicap que ce soit, peut demander une reconnaissance en tant que travailleur handicapé auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). De plus, les personnes bénéficiant de la RQTH disposent d'une Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH). En 2015, en France, on compte 2.51 millions de personnes avec une RQTH et 81% d'entre eux travaillent en milieu ordinaire (CNSA, 2015). Le milieu ordinaire est l'antonyme du milieu dit protégé qui est constitué par des centres médicaux-sociaux et proposant une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées.

3.3. La réglementation au fil des années à propos du maintien en emploi

Dans la législation, les notions d'accès et de conservation d'emploi sont des notions relativement récentes (Regnier-Dingboe, 2008) :

- A partir des années 1920, le gouvernement crée deux lois imposant aux employeurs le recrutement des « mutilés de guerres ».
- C'est ensuite après la Seconde Guerre mondiale qu'une nouvelle loi est votée afin de définir un quota obligatoire de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de dix salariés (loi du 23 novembre 1957).
- En 1975, une nouvelle loi instaure une garantie de ressources pour les personnes en situation de handicap et réaffirme l'obligation d'emploi : OETH
- C'est seulement en 1987, que le caractère obligatoire des lois précédentes est appliqué par un système répressif. On parle de la loi du 10 juillet 1987 qui oblige toutes les entreprises privées et publiques de 20 salariés et plus à employer au moins 6% de personnes en situation de handicap. Cette loi prévoit le versement d'une contribution pour les entreprises ne respectant pas cette dernière au fonds de l'AGEFIPH (Association de Gestion de Fond d'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)

- La loi du 17 janvier 2002 réaffirme un article du code de l'action sociale et des familles qui stipule le droit à la compensation des conséquences du handicap et redéfinit les droits fondamentaux de tous citoyens, et donc aussi des personnes en situation de handicap, à savoir : les soins, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle, l'emploi, l'intégration sociale, etc., comme une obligation nationale.
- Et enfin, la loi du 11 février 2005, stipule par l'article L.323-9-1 que les transformations de poste de travail ou des aménagements de temps de travail sont rendus obligatoires. Cette loi étend notamment la contribution aux entreprises publiques à des fonds FIPHFP : Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

De plus, les notions de maintien et/ou de retour dans l'emploi apparaissent dans de nombreux textes, plans, projets, actions du gouvernement et reflètent donc qu'il s'agit d'une priorité pour les pouvoirs publics. Ces actions sont les reflets d'enjeux sociaux et de santé considérables mais également d'enjeux économiques (Lendormy, 2017.).

Pour résumer, on peut dire qu'au fil du temps la loi a fortement évolué afin de garantir une meilleure prise en charge et intégration du handicap dans le monde professionnel. Voyons maintenant plus précisément les dispositifs existants spécifiques au monde agricole en réponse à la législation.

3.4. Le maintien en emploi dans le monde agricole

Les acteurs et les dispositifs

Comme nous l'avons expliqué précédemment, les métiers agricoles dépendent d'un régime spécifique. Les principaux acteurs intervenant dans le maintien dans l'emploi pour ce régime sont (PRITH, (s.d.) ; (Frattini et al., 2013) :

- La **MSA** : elle gère de façon globale la protection sociale des salariés et non-salariés agricoles en menant des actions sanitaires et sociales et de prévention des risques professionnels. En accord avec l'article L.4622-2 du code du travail, les MSA disposent d'un service SST (Santé et Sécurité au Travail) (Ministère du Travail, 2016). Ce service est constitué par une équipe pluridisciplinaire : médecin du travail, collaborateurs médecins, internes en médecine du travail, infirmiers en médecine du travail et conseillers en prévention des risques professionnels qui ont des compétences techniques ou organisationnelles en matière de santé et sécurité (ergonome, ergothérapeute, toxicologue, assistant d'hygiène, etc.), et des ASST (Assistants de Services de Santé au Travail). Les missions d'un service SST sont de conduire des actions afin de préserver la santé des travailleurs, de conseiller sur les mesures nécessaires afin de diminuer les risques professionnels, d'assurer la surveillance de l'état de

santé des travailleurs et de contribuer au maintien dans l'emploi (INRS, 2017). Afin de savoir si un maintien dans l'emploi est possible, le dossier est étudié par l'équipe pluridisciplinaire de SST. Pour conduire des actions de prévention primaire, le service SST dispose d'un budget alloué par la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA) qui est une caisse alimentée par les cotisations des assurés.

- **AGEFIPH / FIPHFP** : il s'agit de fonds pour le secteur privé ou public afin de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Ces fonds peuvent entre autres servir à financer des interventions de conseil et d'accompagnement et délivrer des aides financières.
- **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : elle a pour mission d'informer et de conseiller les personnes notamment sur la RQTH et sur l'accès aux droits de prestation de compensation. Elle peut également évaluer le handicap, les besoins de compensations et décider de l'accès ou non à certains dispositifs grâce à une équipe pluridisciplinaire. Les MDPH ont été créés suite à la loi de 2005.
- **SAMETH** (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés) : il s'agit d'un organisme spécialiste dans le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Il a pour rôle d'informer sur les démarches et d'accompagner dans les recherches d'aides adéquates en mettant en œuvre des compétences spécifiques (analyse des organisations de travail, ergonomie des postes de travail, expertise de la situation et propositions de solutions adaptées).
- **COMETE France** : il s'agit d'une association chargée d'assurer une prise en charge précoce de l'avenir professionnel des personnes hospitalisées en service SSR (Services de Soins de Suite et de Réadaptation). Pour cela, les équipes COMETE élaborent, avec le patient, un projet professionnel faisable et le mettent en œuvre par différents moyens. Ces deux derniers dispositifs sont en partie financés par l'AGEFIPH et le FIPHFP.

Pour un maintien dans l'emploi d'un agriculteur en situation de handicap, ces multiples acteurs peuvent ainsi agir sur l'adaptation de la situation de travail par des moyens techniques et/ou organisationnels (aménagement de poste, aménagement de temps du travail), un soutien économique et une reconnaissance administrative du handicap (Annexe I). Nous allons donc voir la démarche type d'une demande de maintien en emploi pour un agriculteur se retrouvant en situation de handicap.

Le parcours type

Typiquement la dynamique d'accompagnement de la personne en situation de handicap se déroule en quatre étapes (Direccte Centre, 2014.) :

- 1) **Signalement de l'évènement** ayant conduit à la situation de handicap (déclaration au médecin du travail, déclaration d'accident du travail).
- 2) **Diagnostic de la situation professionnelle et de l'aptitude professionnelle** : évaluation du poste, instruction du dossier de demande de reconnaissance de travailleur handicapé par la MDPH.
- 3) **Recherche de solutions** en termes de faisabilité : maintien dans le même poste, maintien de l'employabilité et reclassement, ou encore invalidité professionnelle.
- 4) **Mise en œuvre des solutions** liées au poste (étude ergonomique et aménagement), liées au temps de travail (temps partiel thérapeutique par exemple), les aides économiques et prestations ou encore des solutions liées à l'orientation professionnelle et au développement des compétences.

Nous avons pu voir par les évolutions de la législation, que la notion de handicap a évolué. Avant, les causes du handicap étaient davantage prises en compte que ses conséquences. De nos jours, l'environnement dans lequel évolue la personne en situation de handicap est passé au premier plan ; et les conséquences fonctionnelles du handicap importent plus que la déficience en elle-même. Ainsi, on prend en compte la personne, son environnement et bien évidemment son activité dans ce dernier : c'est en cela que l'ergothérapie prend son sens.

3. L'ERGOTHERAPIE

3.1. Définition

Selon l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE), « L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé. L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, restaurer et permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. [...] L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société. » (ANFE, 2017). En résumé, l'ergothérapeute a pour objectif de trouver des solutions afin de permettre aux personnes en situation de handicap d'acquérir ou de retrouver un maximum d'autonomie et d'indépendance dans l'ensemble de leurs activités quotidiennes ; y compris les activités professionnelles. La pratique ergothérapique repose donc sur l'interaction entre la personne, son environnement et son activité. De plus, l'ergothérapeute est un professionnel qui a les compétences nécessaires afin de dispenser des actions de prévention, de promotion de la santé ou d'enseignement aux populations à risque de perte d'autonomie.

La profession d'ergothérapeute se réfère aux sciences médicales, humaines, psychologiques, sociales et techniques et peut ainsi intervenir dans le domaine de la rééducation, de la réadaptation et de l'insertion ou réinsertion.

3.2. Législation

L'ergothérapie est une profession qui est réglementée par le Code de la Santé Publique (L4331-1 et R4331-1) et qui s'exerce sur prescription médicale. Son exercice est régi par l'arrêté du 5 juillet 2010 qui définit dix compétences relatives aux ergothérapeutes (Légifrance, 2010).

- 1) **Evaluer une situation** et élaborer un diagnostic ergothérapeutique.
- 2) Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'**aménagement de l'environnement**.
- 3) Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de **rééducation**, de **réadaptation**, de **réinsertion** et de **réhabilitation** psychosociale en ergothérapie.
- 4) Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à **visée fonctionnelle** ou à visée d'aide technique, **adapter et préconiser** les orthèses de série, les **aides techniques** ou animalières et les **assistances technologiques**.
- 5) Elaborer et conduire une démarche **d'éducation et de conseil** en ergothérapie et en santé publique.
- 6) Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.
- 7) Evaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.
- 8) Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- 9) Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
- 10) Former et informer.

3.3. Le processus de soins en ergothérapie

Un processus de soins a pour but de permettre aux professionnels de comprendre et suivre le cheminement de leur pensée pour conduire à bien une thérapie. Il s'agit donc d'une démarche de résolution de problèmes pour une situation clinique donnée. En 1990, l'ergothérapeute Sylvie Meyer définit les différentes phases de ce processus (Meyer, 1990) :

- ✚ L'évaluation formative : il s'agit globalement du recueil d'informations et de son analyse.
- ✚ La planification du traitement : il définit la finalité de l'intervention, les objectifs et les buts à atteindre ; mais aussi le cadre de la prise en charge ainsi que les principes et moyens nécessaires.

- ✚ L'exécution du traitement : il s'agit de la phase où l'ergothérapeute applique le plan de traitement défini ci-dessus. La relation thérapeutique est essentielle au bon déroulement de cette phase.
- ✚ L'évaluation sommative : dans cette étape, l'ergothérapeute analyse les résultats et l'avancée des objectifs et décide ainsi des suites de la prise en charge : arrêt de l'intervention, modification ou bien continuation avec le même plan de traitement.

3.4. L'ergothérapie et le maintien en emploi

Comme nous avons pu le voir précédemment, pour un maintien dans l'emploi, il faut analyser et mettre en relation : les capacités et incapacités de la personne, les tâches composant son activité professionnelle et la réalisation de celles-ci dans son environnement. Ainsi, la problématique d'un maintien en emploi s'articule autour de la personne, son activité et son environnement et par définition l'ergothérapie est donc une discipline qui dispose des compétences nécessaires pour répondre à cette problématique. Une revue de littérature rédigée avec le soutien de G. Kielhofner (docteur ayant mené d'importants travaux théoriques pour la profession d'ergothérapeute) portant sur des articles anglophones avec une très bonne validité scientifique a objectivé l'efficacité d'une intervention ergothérapique sur le retour au travail (Désiron et al., 2011). Il ressort de cette revue de littérature, que les ergothérapeutes sont de plus en plus impliqués au sein des équipes pluridisciplinaires et contribuent fortement au rétablissement de l'aptitude au travail et également à l'intervention sur les lieux de travail.

Les ergothérapeutes peuvent être amenés à rencontrer des patients ayant une problématique de maintien sur le poste de travail :

- Au sein de centres de rééducation ou d'hôpitaux avec un service de soins de suite en réadaptation (SSR) avec pour objectif de prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations après le traumatisme/accident par exemple
- En CRP (Centre de Rééducation Professionnel) : Les centres de rééducation professionnelle sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des personnes handicapées orientées par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de la MDPH.
- Dans les équipes pluridisciplinaires des dispositifs des acteurs du maintien dans l'emploi : MDPH, SST, COMETE, SAMETH, etc.

3.5. Le processus d'une intervention ergothérapique pour un retour dans l'emploi

Contrairement à des prises en charge de certaines pathologies, il n'existe pas de recommandations de bonnes pratiques univoques quant à l'intervention ergothérapique pour le

maintien dans l'emploi d'une personne en situation de handicap. Je vais tenter de vous décrire quelles peuvent être les étapes pour une telle prise en charge tout en m'appuyant sur le processus de soins en ergothérapie de Sylvie Meyer. Il va de soi que tout ce processus s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire.

L'évaluation globale

Elle permet de recueillir des informations sur le patient, sur les circonstances de son accident et sur les répercussions. C'est également à ce moment-là qu'on peut évaluer les motivations du patient à retrouver son emploi. L'ergothérapeute, par le biais de bilans, va pouvoir évaluer les capacités et incapacités de la personne : par exemple avec le bilan 400points qui est un bilan de préhension qui évaluera la réalisation et l'efficacité des prises et de la force de préhension ; mais aussi par des mises en situations. On parle d'ECT : Evaluation des Capacités reliées au Travail ; un guide pratique à destination des ergothérapeutes a été rédigé par l'Institut de Recherche Robert-Sauvé en Santé et Sécurité au travail (IRSST, 2011).

De plus, l'ergothérapeute peut se rendre sur le lieu de travail et analyser toutes les caractéristiques et exigences de l'environnement. Il peut compléter cette observation par une analyse de l'activité de son patient en lui demandant de lui décrire ou bien de lui montrer le plus précisément possible l'ordre et la composition de ces actes professionnels au cours d'une journée. En effet, l'activité est au centre de la pratique ergothérapique et ainsi l'ergothérapeute doit être capable d'analyser quelque activité selon ses composantes cognitives, socio-émotionnelles, motrices et sensorielles (OEQ, 2008).

En fonction des résultats de cette étape, l'ergothérapeute mettra en place un plan de traitement avec des moyens adaptés au patient en fonction de ses atteintes physiques et psychologiques, de ses besoins et attentes, de ses priorités et bien évidemment de sa motivation.

L'exécution du traitement

En se focalisant sur le but de l'intervention qui est de permettre au patient de retrouver son poste dans des conditions au plus proche de sa situation antérieure, l'ergothérapeute va pouvoir utiliser différents moyens comme par exemple (liste non-exhaustive) :

- Les aides techniques : elles sont conçues dans le but de compenser les difficultés d'un sujet pour la réalisation d'activités de la vie quotidienne. Pour une problématique de retour dans l'emploi, les aides techniques peuvent aider par exemple pour le port de charge en proposant un diable de manutention pour économiser le rachis, ou encore pour les déplacements et la conduite, une boule de volant permettant ainsi la conduite avec un seul membre supérieur.

- Les aménagements de poste de travail : l'ergothérapeute a les compétences nécessaires pour aménager un environnement afin de favoriser la réalisation des activités. Il peut donc proposer des changements sur le lieu de travail afin que celui-ci soit en adéquation avec les capacités de son patient. Il peut s'agir par exemple d'installer de nouveaux équipements pour supprimer le travail en hauteur, de supprimer les pas de marches en installant des plans inclinés, ou encore d'aménager un véhicule. On parle souvent dans la littérature d'aménagement ergonomique et la distinction entre ergothérapeute et ergonomiste peut-être floue. En fait, ces deux professionnels ont les capacités nécessaires pour préconiser le bon aménagement ; c'est leur approche qui va différer. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, l'ergothérapeute travaille à partir d'une vision holistique : Homme-Activité-Environnement ; tandis que le travail de l'ergonomiste s'inscrit davantage dans une perspective d'amélioration du rendement de l'Homme au travail en visant le maximum d'employés (Janvier, 2012). Ainsi, on pourrait très bien admettre qu'un aménagement de poste soit réalisé à partir d'une collaboration entre ergothérapeute et ergonomiste : l'ergonomiste apporterait ses connaissances en matière d'ingénierie et l'ergothérapeute apporterait ses compétences en matière d'expertise très fine d'une situation de handicap.
- Les mises en situations : elles consistent à mettre le patient dans une situation écologique faisant appel à des capacités que le patient doit développer ou améliorer. Elles peuvent être modélisées ou à l'inverse pleinement écologiques : c'est-à-dire en situation de vie réelle dans le vrai environnement. C'est grâce à ces mises en situation que l'ergothérapeute va pouvoir mettre le patient face à ses difficultés et inciter à la mise en place de stratégies à partir du transfert des acquis de la rééducation. Il est prouvé, d'après les neuf principes d'apprentissage andragogiques, qu'expérimenter une stratégie permet de mieux l'intégrer (Knowles, 1984). De plus, les mises en situations aident à diminuer les craintes et les appréhensions pour un retour dans l'emploi.
- Le conseil et l'éducation gestuelle : Cela fait partie des compétences de l'ergothérapeute de délivrer des conseils appropriés. L'éducation gestuelle c'est dire comment faire de la meilleure façon. Elle a pour but d'indiquer comment réaliser les tâches de façon efficace et sécuritaire. Par exemple, par le biais de mises en situation, l'ergothérapeute va permettre au patient de se confronter progressivement à certaines tâches de son activité professionnelle et ainsi d'établir de façon empirique des stratégies gestuelles.

L'évaluation sommative

Une fois la mise en place des moyens d'intervention, il est important d'évaluer les résultats de la démarche afin de savoir si cela a été efficace et a permis d'atteindre le but de la prise en charge. Il est judicieux d'évaluer directement à la fin de la prise en charge si le patient est en capacité de reprendre son poste de travail ; mais il est également pertinent d'évaluer à distance afin de savoir si l'intervention a été bénéfique sur du long terme. L'indicateur est donc la réponse à : est-ce que le patient exerce son activité professionnelle antérieure sans que cela est de préjudice d'agrément ou économique.

L'ergothérapeute examine non seulement les effets physiques d'une lésion ou d'une maladie, mais il se penche également sur les facteurs psychosociaux et environnementaux qui influencent votre capacité d'agir.

2^{EME} PARTIE : PROBLEMATIQUE THEORIQUE

Afin de compléter ma première partie et d'appuyer ma question de recherche, j'ai décidé d'établir des liens avec des éléments théoriques. J'ai choisi de m'orienter vers le Modèle conceptuel de l'Occupation Humaine – MOH. D'après Marie-Chantal Morel-Bracq, ergothérapeute, un modèle conceptuel est « une représentation mentale simplifiée d'un processus qui intègre la théorie, les idées philosophiques sous-jacentes, l'épistémologie et la pratique » (Morel-Bracq, 2017). J'ai également choisi de m'appuyer sur les concepts de qualité de vie et de rupture biographique.

1. LE MODELE DE L'OCCUPATION HUMAINE (MOH)

Le MOH est un modèle conceptuel d'ergothérapie développé par Gary Kielhofner en 1975, professeur universitaire à Chicago et expert en ergothérapie. Comme son nom l'indique, il est centré sur l'occupation humaine. Il permet de mieux comprendre l'importance de l'activité pour la personne et de mesurer son rendement et ses capacités d'adaptations lorsqu'elle réalise une activité, le tout en lien avec l'environnement. C'est un modèle holistique prenant en compte la personne dans sa globalité.

J'ai choisi de développer plus particulièrement le modèle du MOH car il s'agit d'un modèle qui place la personne et l'occupation en son centre et met ainsi en lumière la dynamique de l'engagement humain dans l'activité. Et comme nous avons pu le voir auparavant, l'agriculture est un métier où l'exploitant agricole s'engage totalement malgré les difficultés et risques.

1.1. Présentation du modèle

Tout d'abord, l'occupation humaine est définie par G. Kielhofner comme *la façon de travailler, de jouer, ou de réaliser des activités de la vie quotidienne, en fonction du contexte temporel, physique et socioculturel qui caractérise davantage la vie humaine* : « the doing of work, play, or activities of daily living within a temporal, physical, and sociocultural context that characterizes much of human of life » (Kielhofner, 2008). D'après le Cadre Conceptuel du groupe Terminologie ENOTHE (CCTE), l'occupation est définie comme étant : « un groupe d'activité, culturellement dénommé, qui a une valeur personnelle et socioculturelle et qui est le support de la participation à la société. Les occupations peuvent être classées en soins personnels, productivité et loisirs » (Meyer, 2013). On peut distinguer les activités signifiantes et significatives : une activité signifiante est une activité qui a du sens pour la personne ; une activité significative est une activité qui a du sens par rapport à la société.

Fig 1

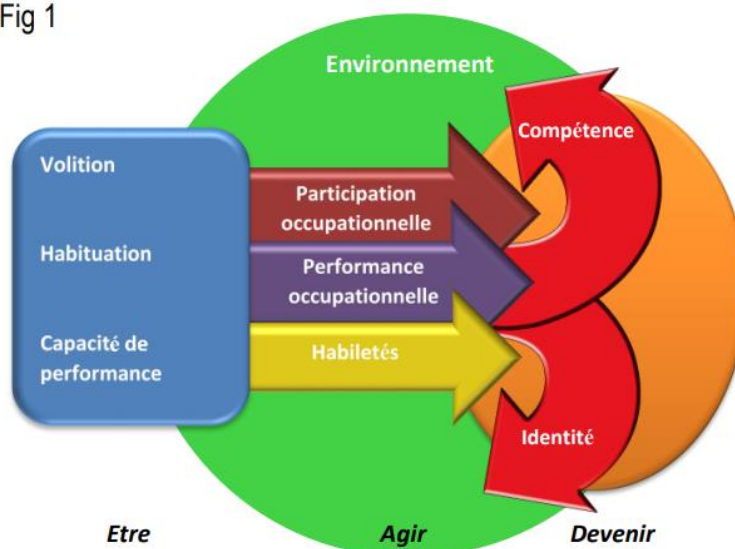


Fig. 2 : Le Modèle de l'Occupation Humaine de Gary Kielhofner (2008).

Dans l'illustration schématique du MOH, on peut observer trois dimensions : l'Etre, l'Agir et le Devenir (Fig. 2 et Annexe II). Le contexte environnemental est sous-jacent à ces dimensions. L'environnement comprend tant l'environnement physique que l'environnement social.

✚ L'Etre

L'Etre correspond à ce qu'est la personne. D'après ce modèle, la personne choisit et réalise ses activités selon la volition, l'habituation et sa capacité de performance.

La volition est constituée des valeurs de la personne (ce qu'elle considère comme important et significatif), de ses déterminants personnels (la connaissance de ses capacités et la conscience de ses habiletés (son sentiment d'efficacité personnelle)) et de ses intérêts (ce qui attire la personne, ses préférences). La volition sera donc ce qui va permettre à la personne de s'engager dans une activité.

L'habituation est composée des habitudes et des rôles de la personne ; c'est-à-dire du niveau de répétition, du rythme de l'activité et du rôle social et/ou personnel que la personne endosse lors de cette activité (exemples : rôle de père/mère, d'adulte, etc.).

Enfin, les capacités de performance ou capacités de rendement correspondent aux aptitudes physiques et mentales de la personne. Cependant, elles correspondent aussi à l'expérience subjective qu'a la personne envers ses aptitudes, la façon dont elle les ressent, les éprouve.

L'Etre c'est donc les composantes de la personne qui vont soutenir sa manière d'agir.

L'Agir

Lorsqu'une personne vaque à ses occupations, réalise une activité, elle met en synergie trois niveaux d'action : la participation occupationnelle, la performance occupationnelle et les habiletés occupationnelles.

La participation occupationnelle est définie comme l'engagement de la personne dans son travail, ses loisirs et ses activités de la vie quotidienne au sein d'un contexte socioculturel spécifique (Kielhofner, 2004). Cet engagement sous-entend que nous donnons à nos actions une signification personnelle et sociale.

La performance occupationnelle, ou le rendement occupationnel, représente la réalisation d'une forme occupationnelle. Les formes occupationnelles sont des séquences d'actions orientées vers un but caractérisées par des normes sociales et culturelles. Ainsi, la performance occupationnelle fait référence à la réalisation de l'ensemble des tâches qui soutiennent la participation.

Les habiletés occupationnelles correspondent aux actions directement observables de la personne lorsqu'elle accomplit une forme occupationnelle significative (Fisher, 2014). On peut distinguer les habiletés motrices, les habiletés opératoires et les habiletés de communication et d'interaction.

L'Agir « permet de développer son identité et ses compétences et ainsi permet l'adaptation à l'environnement » (Morel-Bracq, 2009). L'Agir c'est donc ce qui va influencer le Devenir.

Le Devenir

Le Devenir est subdivisé en identité occupationnelle et en compétence occupationnelle. Il est construit à partir des conséquences de l'Agir. En effet, des expériences tirées de différentes occupations vont construire une identité occupationnelle qui se définit comme un mélange entre ce qu'est la personne et ce qu'elle souhaite devenir. Cette identité se reflète en une compétence occupationnelle qui se traduit par la capacité de la personne à mettre en place et maintenir une routine d'occupation en accord avec son identité occupationnelle. Autrement dit, le Devenir est caractérisé par la capacité qu'a une personne « à remplir les obligations et les responsabilités liées aux divers rôles tout en s'assurant que ces routines ont du sens et restent en accord avec ses valeurs » (Morel-Bracq, 2017).

L'environnement

L'Être, l'Agir et le Devenir sont interdépendants et indissociables de l'environnement. L'environnement est le contexte environnemental et social dans lequel la personne évolue avec ses

exigences, ses contraintes, et ses ressources et opportunités qui peuvent influencer la participation de la personne dans son activité. En effet, il agit sur le comportement occupationnel de deux façons : en lui fournissant des opportunités pour réaliser ses comportements ou bien en exigeant certains comportements. L'environnement peut être qualifié de sous-stimulant, sur-stimulant ou approprié (Éric Trouvé et al., 2016).

1.2. Liens avec le sujet

L'activité professionnelle au sens large s'inscrit comme une occupation prenant une place importante dans la vie quotidienne. Comme nous avons pu le souligner auparavant, le métier d'agriculteur est une profession difficile et à risque mais l'engagement des agriculteurs y est important. L'agriculture est en premier lieu une activité productive découlant du rôle de travailleur de l'agriculteur se déroulant dans un espace physique et social particulier. Néanmoins, l'agriculture peut aussi être considérée quelques fois comme une activité de loisirs puisqu'il s'agit en quelques sortes d'un métier de passion. C'est donc dans ce contexte que l'on peut considérer l'exercice de l'agriculture comme une activité significative et signifiante. Le modèle de l'occupation humaine est le modèle approprié pour mettre en lumière la volition des agriculteurs dans leur activité.

Un accident de travail, ou bien une maladie, pour un travailleur agricole peut causer d'importants bouleversements dans la vie de l'agriculteur et de son entourage : altérations motrices et psychologiques, pertes de capacités fonctionnelles, perte d'identité, modifications des rôles, etc.

- En ce qui concerne la volition, les agriculteurs en post-accident de travail sont généralement toujours capables de choisir de faire les choses volontairement. Mais en fonction du handicap résultant, leur sentiment d'efficacité et de capacités personnelles s'en trouve modifié.
- Pour ce qui est de l'habituatation, elle permet d'organiser et de simplifier les tâches quotidiennes. Cependant, la restriction de participation due à la perte de capacités motrices et fonctionnelles perturbe les habitudes. De plus, les rôles peuvent être modifiés.
- Les capacités de performance sont directement liées au système organique. Dans les suites d'un accident de travail, l'agriculteur peut se retrouver amputé, voire paralysé ce qui affecte ses aptitudes physiques. Les aptitudes cognitives sont généralement conservées s'il s'agit d'un accident traumatique orthopédique (hors traumatisme cérébral) mais les aptitudes mentales et le vécu subjectif de l'agriculteur peuvent venir interférer dans sa motivation et son rendement occupationnel (fatigue, douleur, mal-être psychologique, ...).

Ainsi, l'atteinte entre autres des habiletés, des capacités de performance, de la volition impacte l'occupation de l'agriculteur : on parle de déséquilibre occupationnel. Selon Christiansen et al. (2010),

un déséquilibre occupationnel consiste pour une personne en l'incapacité de gérer ses occupations de façon à ce qu'elles soient personnellement enrichissantes et répondent aux exigences de ses rôles, ce qui impacte sa santé et sa qualité de vie. Les raisons peuvent être entre autres des privations, des surcharges occupationnelles, un déséquilibre entre l'Etre et le Faire, etc. C'est en cela que je vais développer le concept de la qualité de vie.

2. LE CONCEPT DE LA QUALITE DE VIE

Le concept de qualité de vie est un concept relativement récent puisqu'il a commencé à être développé dans les années 1970 aux Etats-Unis avec le développement des maladies chroniques et la multiplication des handicaps liés aux accidents graves. Le concept de qualité de vie est utilisé dans de nombreux domaines : politique, économique, sociologique mais aussi dans le domaine de la santé. Cependant, selon Sager Tinguely et al., (2011), il faut distinguer la qualité de vie et la qualité de vie liée à la santé. En effet la qualité de vie se rapporte de façon globale aux facteurs environnementaux, financiers, culturels, sociaux, etc. ; alors que la qualité de vie en santé s'intéresse plus particulièrement aux « conséquences de la maladie et de sa prise en charge sur l'individu, sa vie quotidienne, son bien-être et son degré de satisfaction » (Tinguely et al., 2011). C'est à cette dernière que nous allons nous intéresser.

2.1. Définition

En 1994, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) définit la qualité de vie comme « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement. » (OMS, 1994).

Selon Moser et al. (2009), la qualité de vie liée à la santé peut être définie telle un « concept multidimensionnel et subjectif se référant à la manière dont une condition reliée à la santé affecte le bien-être d'une personne en incluant ses capacités fonctionnelles, le statut psychologique, le fonctionnement social et les perceptions liées à la santé ».

On peut ainsi dire que la qualité de vie s'articule autour de dimensions physiques, psychologiques et environnementales ce qui la lie étroitement à la définition de la santé. Cependant, à la différence de la notion de la santé, la qualité de vie est une notion subjective : chaque personne a une notion de

sa qualité de vie en fonction de ses propres désirs, sa satisfaction et ses buts personnels à atteindre. De plus, le niveau de santé ne suffit pas à expliquer les différences de qualité de vie : selon une étude, « certains sujets dont le statut fonctionnel et de santé est considéré comme déplorable ont une qualité de vie haute, ou inversement » (Rejesky et Mihalko, 2001). C'est pour cela qu'il est important de noter que l'évaluation de la qualité de vie doit rendre compte du ressenti subjectif du sujet.

2.2. Le concept de qualité de vie selon Alain LEPLÈGE

Alain Leplège est un psychiatre et psychologue français qui s'intéresse de très près aux différentes mesures de la qualité de vie. Pour lui la qualité de vie n'est pas le bonheur, mais plutôt le bien-être. La qualité de vie s'évalue « par rapport au degré de satisfaction d'un ensemble de besoins et de désirs déterminés à partir d'un point de vue qui, idéalement, devrait être celui des sujets » (Leplège, 1999). Les principaux facteurs de la qualité de vie évoqués sont :

- Les symptômes
- Le statut fonctionnel
- Les activités liées au rôle social
- Le fonctionnement social
- La cognition
- Le sommeil et le repos
- L'énergie et la vitalité
- L'état ou statut émotionnel
- La perception de la santé
- La satisfaction générale à l'égard de la vie

Dans sa définition de la qualité de vie, Leplège répertorie quatre domaines dans lesquels le patient peut définir sa qualité de vie (Leplège, 1999). Ils sont :

✚ *L'état physique du sujet* : il s'agit du niveau d'autonomie de la personne et de ses capacités physiques. On peut par exemple y inclure l'énergie et la vitalité de la personne.

✚ *Les sensations somatiques* : ce sont les symptômes, les conséquences physiques, psychologiques, voire psychoaffectives du traumatisme ou des procédures thérapeutiques s'il s'agit d'une maladie chronique ; des douleurs, de la fatigue et de toutes les autres perceptions que la personne peut avoir.

✚ *L'état psychologique* : l'émotivité, l'anxiété, la potentielle dépression de la personne à l'égard de son traumatisme ou de sa maladie.

✚ *Les relations sociales* : c'est le rapport qu'a l'individu à son environnement familial, amical ou professionnel.

Et en arrière-plan de cela, il y a le milieu de vie propre à chacun qui offre des conditions particulières par des ressources ou des contraintes et qui permettent donc aux individus de satisfaire de façon adéquate ou non leurs besoins et désirs. Tous les environnements n'offrent pas des conditions équivalentes pour la satisfaction des besoins.

2.3. Liens avec le sujet

Lorsqu'un agriculteur est victime d'un accident ou d'une maladie qui résulte sur des répercussions physiques, voir un handicap, son niveau de qualité de vie perçu peut s'en trouver abaissé. C'est ce que montre une étude anglaise à propos de toute situation pathologique : « chaque situation pathologique interfère de façon particulière avec la capacité des individus à satisfaire leurs besoins : si les besoins perçus sont satisfaits, la qualité de vie est augmentée, s'ils sont peu satisfaits, la qualité de vie est diminuée » (Hunt et Mc Kenna, 1992).

De plus, la qualité de vie est notamment un des concepts mis en avant dans la profession d'ergothérapeute : d'après Marie-Chantal Morel-Bracq, « l'objectif de l'ergothérapie est d'améliorer la qualité de vie dans le quotidien grâce à des activités significatives ». (Morel-Brack, 2017). Et pour Schipper, améliorer la qualité de vie d'un patient c'est « réduire les répercussions fonctionnelles négatives (sur l'activité physique, l'état psychologique, les relations sociales, etc.) de sa maladie et de ses traitements, telles qu'il les perçoit. » (Schipper, 1983). C'est en ça que le travail de l'ergothérapeute trouve son intérêt.

3. LA RUPTURE BIOGRAPHIQUE

La notion de rupture biographique rend compte du choc que constitue la survenue d'une maladie au long cours ; elle symbolise la séparation entre un « avant » et un « après ». La rupture biographique induit non seulement des modifications dans la vie quotidienne des personnes, mais induit également des changements dans l'image que les personnes ont d'elles-mêmes et dans le sens de leur existence.

3.1. Définition de la rupture biographique selon Michael BURY

Michael Bury est un professeur en sociologie anglais qui a développé dans les années 1980 le concept de rupture biographique à partir des personnes touchées par une maladie chronique. Selon lui, ces personnes passent par un processus intrapsychique de rupture nécessaire à la reconstruction. Ce processus se divise en trois étapes plus ou moins longues en fonction de différents facteurs : facteurs personnels, circonstance de la maladie, contexte de l'annonce, etc. Mais la longueur des étapes dépend aussi de l'histoire personnelle de chacun. Les étapes sont (Bury, 1982) :

- ✚ La première étape est une celle de la **rupture dans les comportements allant de soi**. En effet, après l'annonce du diagnostic, il y a perturbations des comportements pris pour acquis et des hypothèses faites sur le chemin de sa propre vie. Dans cette phase, la maladie / l'accident est vécu comme une situation critique : on parle d'approche « perturbatrice » de la maladie. L'annonce du handicap et des conséquences de celui-ci crée le plus souvent un traumatisme, un choc car il s'agit d'un élément irrémédiable. La place socio-professionnelle, l'environnement, l'estime de soi s'en trouvent perturbés.
- ✚ Deuxièmement, il y a des perturbations plus profondes pour le soi. On parle de **rupture du système d'explication de soi** ce qui nécessite pour la personne d'entreprendre un retour sur sa biographie et sur la définition qu'elle a d'elle-même. La personne se rend compte de ce qui est perdu et qui ne reviendra jamais plus, il faut donc intégrer cette idée dans sa vie.
- ✚ Troisièmement et enfin, on observe une **réponse aux perturbations** : c'est la mobilisation des ressources pour faire face à la situation. Cette perturbation met en évidence les ressources cognitives et matérielles de la personne afin qu'elle se reconstruise. Petit à petit, le sujet comprend et accepte la perte, le handicap. Il peut encore ressentir de la tristesse mais il adopte un comportement afin de fonctionner le plus normalement possible. Accepter la perte c'est commencer à accepter son nouveau corps et sa nouvelle vie : l'image de soi est modifiée, le sujet s'adapte à ses nouveaux rôles et il met en place des stratégies pour faire face à la situation.

Ce processus peut être long et est propre à chaque individu. Il est composé d'une phase descendante où la personne doit remettre en question la vision qu'elle avait de sa vie ; et d'une phase ascendante visant la reconstruction. Ces phases sont indissociables les unes des autres car elles préparent en amont l'acceptation. La durée n'est pas la même en fonction des étapes mais aussi en fonction de la personne et de ses ressources.

3.2. Liens avec le sujet

Après un accident traumatique ou une maladie handicapante, l'agriculteur comme toute autre personne doit faire face à la brutalité du choc, à la perte de ses capacités fonctionnelles, aux questionnements de comment continuer son activité, etc. : les attentes et les projets des individus pour l'avenir doivent être réexaminés. Toutes les personnes ne vivent pas cet événement de la même manière mais tous ont à faire à une perte.

Pour l'exploitant agricole, ce sont des années d'habitudes, de techniques, de manières de faire, qu'il doit réapprendre pour pouvoir continuer son activité professionnelle. Pour l'agriculteur, on peut dire qu'il y a une double perturbation dans ses rôles après l'accident : perturbation pour l'Homme en tant que tel et pour l'agriculteur en tant que professionnel avec des obligations de rendements et tout ce qu'elles impliquent. En effet, comme nous avons pu le souligner dans la partie de la problématique pratique, l'agriculture est un monde où le handicap porte une connotation très morbide. L'agriculteur doit être actif, autonome et gérer son exploitation face aux nombreuses difficultés ; il est donc impensable pour certains de faire ce travail en étant en situation de handicap.

Le nouveau soi avec le handicap s'inscrit comme un point de rupture dans le parcours de vie. Il y a forcément un avant/après et on peut ainsi parler de rupture biographique après un grave accident de travail pour un agriculteur. La rupture biographique est un processus quasi-inévitable pour accepter cette perte. Il se dessine un long parcours pour l'acceptation du changement et de la vie avant/après. La rééducation et la réadaptation vont être des étapes importantes. En effet, elles vont aider d'une part à la reconstruction identitaire et d'autre part permettre à l'agriculteur de continuer. Mais ce temps n'est pas sans impacter sur la psychologie, l'identité physique et l'estime de soi de la personne accidentée car elle doit prendre conscience de l'étendue de son handicap et de la réalité de son nouveau corps et fait simultanément une douloureuse comparaison entre l'avant et après. Le but ultime de ce travail de reconstruction identitaire, d'adaptation, de réajustement vise donc à recréer un équilibre entre le sujet, son corps et son environnement et ainsi à retrouver une image de soi valorisée, une identité nouvelle où la notion d'invalidité perd progressivement sa connotation négative.

3^{EME} PARTIE : METHODOLOGIE

Pour éclairer mon raisonnement, je vais mettre en œuvre une démarche de recherche. Cette étude porte sur l'apport que pourrait avoir, ou non, l'intervention d'un ergothérapeute dans une prise en charge pour le maintien en emploi d'un exploitant agricole à la suite d'un handicap physique.

Dans cette partie, je vais tout d'abord vous expliquer le choix de la méthodologie puis celui de la population. Je décrirais ensuite la conception de l'outil et la récolte des données.

1. CHOIX DE LA METHODE

En recherche, il existe deux types de méthodes : la méthode de recherche appliquée et la méthode de recherche fondamentale. Puisque mon étude porte sur l'observation d'une pratique, elle s'oriente vers la méthode appliquée.

La méthode appliquée comprend trois sous-catégories de méthode : méthode expérimentale, différentielle et clinique. La méthode expérimentale est une méthode quantitative et cherche à produire des faits objectivés. La méthode différentielle est elle aussi une méthode quantitative et cherche à comprendre les variations qui différencient les groupes. Enfin, la méthode clinique est une méthode qualitative et est centrée sur la personne et son discours ; elle aboutit à l'élaboration d'une hypothèse.

Dans mon contexte de recherche, les méthodes quantitatives sont complexes à mettre en place car les exploitants agricoles ayant eu un accident de travail conséquent et continuant leur activité de travail sont peu nombreux. Il est donc difficile de constituer un échantillon assez important pour obtenir des résultats exploitables et comparables. C'est pour cela que je me suis donc orientée vers la méthode clinique qui repose sur des entretiens avec plusieurs personnes. En effet, dans le contexte de mon étude, le vécu, le ressenti et l'expérience de la personne sont primordiaux et il s'agit d'informations qualitatives et subjectives. La passation d'entretiens semi-dirigés avec des questions ouvertes me semble donc la plus appropriée afin de laisser des possibilités d'expression de la personne interrogée.

2. CHOIX DE LA POPULATION

Afin de rassembler les données nécessaires à mon étude, j'ai choisi de réaliser mes entretiens auprès d'exploitants agricoles ayant eu un accident de travail et étant en situation de handicap.

Afin d'interroger un échantillon représentatif de la population agricole en France, j'ai choisi de me diriger uniquement vers des exploitants agricoles hommes. Puisque chaque région a plus ou moins une spécificité agricole, je me suis focalisée sur les départements de la Haute-Loire et du Puy-De-Dôme et plus particulièrement sur des exploitations en élevage bovin lait comme elles sont les plus nombreuses (Chambre d'Agriculture, 2015). Enfin, pour avoir une cohérence dans les vécus, j'ai choisi de m'orienter vers des personnes ayant eu un accident de travail dans les cinq dernières années et dont la date de consolidation a été prononcée. Les exploitants agricoles interrogés ont tous été accompagnés par le service SST de la MSA.

3. CONCEPTION DE L'OUTIL

Par définition, l'outil de la méthode clinique est la grille d'entretien. L'entretien est semi-directif pour laisser de la place à l'expression de la personne mais tout en orientant le discours vers des thématiques prédéfinies. Ce type d'entretien a l'avantage de faciliter l'expression de la personne grâce notamment à des questions de relances et des interactions dans la communication.

J'ai construit mon guide d'entretien à partir de ma problématique théorique et des matrices théoriques qui en découlent (annexe III). Elles ont pour but de détailler les théories et concepts étudiés par rapport au sujet d'étude et de définir les thèmes pertinents à investiguer.

Mon guide d'entretien débute par des questions signalétiques qui permettent de faire une présentation globale de la personne interrogée. Ensuite, il contient sept questions. La version détaillée est à retrouver en annexe IV.

Questions préalables :

- Age
- Situation familiale
- Lieu d'exercice
- Quel est le problème de santé ?
- Quand l'accident a-t-il eu lieu ?

Questions issues des matrices théoriques :

- 1) Pouvez-vous me parler de votre environnement de travail ?
- 2) Pouvez-vous me décrire votre journée type de travail ?

- 3) A propos de votre exploitation, avez-vous du changer de type de production, ou voire abandonner une activité, à cause de votre accident ?
- 4) Pouvez-vous me décrire les démarches qui ont été menées afin d'aménager votre exploitation ?
- 5) De manière générale comment qualifieriez-vous actuellement votre qualité de vie ?
- 6) Selon vous, que pensez-vous de la manière dont vous gérez votre quotidien sur le plan tant professionnel que personnel ?
- 7) Avez-vous des éléments à rajouter, à compléter ?

Afin de contrôler si mes questions étaient compréhensibles, adaptées et qu'elles ne suscitaient pas la réponse attendue, j'ai testé mes questions sur une amie agricultrice.

4. REALISATION DES ENTRETIENS

Une fois mon guide d'entretien réalisé, j'ai recherché des participants pour répondre à mes questions. Pour cela, je me suis appuyée sur les listes de patients du service SST de la MSA Auvergne. J'ai retenu une dizaine d'exploitants agricoles répondant à mes critères et je les ai contactés par courrier.

En tout, j'ai réalisé quatre entretiens. Pour les trois premiers, j'ai eu la chance de pouvoir me déplacer directement sur les exploitations. Le dernier entretien a été réalisé par téléphone à cause de contraintes géographiques et temporelles. Par manque de temps, je n'ai pas fait plus de quatre entretiens et je ne suis donc pas arrivée à la saturation des données.

Lors du déroulement des entretiens, je me suis tout d'abord présentée et j'ai expliqué l'objet de mon étude. J'ai également expliqué les modalités à savoir que l'entretien serait enregistré, retranscrit et anonymisé s'ils me donnaient leur accord. Je leur ai aussi demandé s'ils voulaient que je leur envoie une copie de l'entretien. Je me suis fixée une durée d'échange d'environ une heure. J'ai tout d'abord commencé par poser les questions préalables puis les sept questions des matrices en ajoutant des questions de relance pour approfondir certains thèmes.

4^{EME} PARTIE : RESULTATS

Dans cette partie, je vais vous présenter les différents entretiens et les analyser. Je commencerais d'abord par une analyse longitudinale, donc entretien par entretien pour mettre en lumière le discours de chacun ; puis de manière transversale afin de croiser les entretiens et les mettre en lien. A cause de contraintes temporelles, je n'ai pas pu effectuer de triangulation des méthodes ou triangulation des chercheurs. J'ai effectué l'analyse des résultats seule et de manière manuelle.

1. ANALYSE LONGITUDINALE

Je vais présenter les résultats des entretiens en les synthétisant un à un.

Entretien n°1 (Annexe V)

Le premier exploitant interrogé, Mr A, est installé depuis 2013 en élevage bovin lait en Haute-Loire. Il est âgé de 32 ans. Il est en couple et a deux enfants en bas âges. Il a été victime d'un accident du travail en août 2016. Il nettoyait une moissonneuse batteuse et une tierce personne, sur un malheureux concours de circonstances, a démarré l'engin. Suite à cela, il a été amputé du membre supérieur droit au niveau de l'avant-bras. Il porte actuellement une prothèse myo-électrique avec possibilité de mettre soit une extrémité main esthétique, soit une extrémité de type pince-outil. Il souffre quotidiennement de légères douleurs fantômes et ressent des douleurs à l'épaule controlatérale et au dos quand il force mal ou compense trop. Son moral est fluctuant mais le soutien de sa famille et de ses amis l'aide énormément.

Mr A. a une centaine de bovins sur son exploitation ; il exploite également quatre hectares de céréaliculture. Il est en exploitation individuelle : il n'a pas pour projet de se mettre en collaboration ou d'embaucher un salarié. Mr A. a toujours souhaité être agriculteur et l'élevage bovin est un choix et une passion pour lui. Il a fait un BTS ACSE (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation). Mr A. a repris l'exploitation de son père. Selon lui, il serait prêt, à contrecœur, à arrêter l'élevage des génisses si les douleurs ou les difficultés devenaient trop importantes.

Mr A. travaille en moyenne huit à neuf heures par jour. Il n'y a pas de grandes différences dans le déroulement type de ses journées par rapport à avant si ce n'est qu'il met légèrement plus de temps pour faire les choses. Il me dit que c'est surtout la première année après l'accident qu'il mettait beaucoup plus de temps pour les travaux ; aujourd'hui il s'est réhabitué. Dans son quotidien professionnel, il rencontre des difficultés pour les travaux bi-manuels, les gestes de force et les travaux de précision. A la suite de l'accident, son père faisait certaines tâches à sa place ; ses beaux-frères et

ses cousins viennent l'aider si besoin. C'est pour cela que Mr A. a voulu automatiser le maximum de tâches pour ne plus dépendre de personne. Les nombreux aménagements et la ré-habitude avec le temps lui ont redonné confiance en lui. Directement après l'accident, Mr A. pensait qu'il allait être contraint à arrêter son activité et puis la rencontre avec un agriculteur avec un parcours similaire lui a redonné espoir et motivation.

Lors de l'entretien, Mr A. était souriant et participatif. Il exprime à plusieurs reprises qu'il essaye tant bien que mal de s'adapter malgré le handicap et qu'il part du principe que rien n'est impossible. Il qualifie sa qualité de vie bonne mais inférieure à avant l'accident : le regard des autres est ce qui lui est le plus difficile et l'a obligé à arrêter certains loisirs. Il exprime des craintes par rapport au risque qu'un autre accident survienne et donc de ne plus pouvoir travailler.

Entretien n°2 (Annexe VI)

La seconde personne interrogée est Mr B. Il est âgé de 55 ans, est marié et a deux enfants. Il vit dans le Puy-De-Dôme. Il est paraplégique à la suite d'un accident de travail en janvier 2014. En coupant du bois en forêt, un arbre lui est tombé dessus. Il est actuellement en fauteuil roulant électrique et n'a plus de sensibilité en dessous du ventre. Mr B. souffre d'importantes douleurs neuropathiques. Au niveau psychologique, il ne semble pas accepter ses restrictions et voudrait faire davantage d'activités dans sa vie quotidienne.

Mr B. est le chef d'une exploitation laitière de cent hectares. Au départ, il s'était installé en tant que bucheron car c'est ce qui lui plaisait. Ensuite, il a repris l'exploitation laitière familiale et a cumulé les deux activités. Avant l'accident il avait également une entreprise d'enrubannage. Il a abandonné l'activité de bucheronnage et d'enrubannage à cause de ses restrictions de mobilité. Son fils et sa femme sont salariés de l'exploitation. Les difficultés financières et de mobilité vont peut-être contraindre Mr B. à arrêter la production laitière. Ils ont déjà diminué le nombre de vaches.

Depuis l'accident, Mr B. ne travaille plus beaucoup sur l'exploitation et cela lui pèse. Il est en activité environ une vingtaine d'heures par semaine ce qui est presque quatre fois moins qu'avant l'accident. Ce sont sa femme et son fils qui compensent toutes les heures de travail non faites et l'entente n'est pas toujours là. Les seuls aménagements réalisés sont matériels. Mr B. ne veut pas investir pour des modifications environnementales de part des difficultés financières et car il n'en voit pas l'intérêt. Ces aménagements lui ont permis de reprendre confiance en lui et de se sentir utile. Mr B. veut travailler davantage sur son exploitation. Il cherche donc sans cesse à être occupé pour passer au-dessus des douleurs ressenties mais ses activités sont limitées. Il essaye ainsi de faire certaines tâches seul quitte à se mettre en danger.

Durant l'échange, Mr B. est coopératif et développe beaucoup ses réponses. Il faut le recentrer à de nombreuses reprises car il s'égaré sur des sujets qui le préoccupent mais non en lien avec le thème. Il souffre de la situation et de voir son exploitation s'éteindre petit à petit. Sans les aménagements et la présence de ses proches, Mr B. dit qu'il ne voit pas l'intérêt d'être en vie. Actuellement il qualifie sa qualité de vie comme compliquée : selon lui, il lui manque de l'espoir et les douleurs le font souffrir quotidiennement.

Entretien n°3 (Annexe VII)

Le troisième entretien a été réalisé avec Mr C. âgé de 54 ans. Il est marié et a trois enfants. Il exerce en tant qu'exploitant agricole dans le Puy-De-Dôme. Mr C. a eu un accident de travail en juin 2014. Il tractait un tracteur, le câble a cédé et est venu lui fracturer le membre supérieur gauche. Il a souffert entre autres d'une paralysie du nerf radial avec une absence totale de mobilité de la main gauche. Aujourd'hui, Mr C. a retrouvé une partie de sa mobilité mais des séquelles persistent : quelque fois sa main se re-paralyse puis revient à la normale. Depuis l'accident, il dit avoir une labilité de l'humeur qu'il n'avait pas avant.

Mr C. travaille sur une exploitation de trois cent-soixante hectares de polyculture et élevage mixte bovin et ovin : la production principale est laitière. Il est en GAEC avec deux associés qui sont son frère et son neveu. Il insiste sur la viabilité et la bonne productivité de son exploitation. Au départ, Mr C. voulait être vétérinaire ; l'agriculture était le choix de sa famille. Aujourd'hui, il ne regrette pas cette orientation.

Mr C. travaille environ soixante heures par semaine. C'est près de dix heures de moins qu'avant l'accident car ils ont investi dans l'installation d'une traite robotique. Dans les tâches professionnelles, les difficultés relatives sont surtout dues à un manque de force. Mr C. est réticent à demander de l'aide car ça lui est difficile psychologiquement. Sur l'exploitation, des aménagements ont été réalisés. Grâce à ceux-ci et à des modifications d'organisation, Mr C. a pu continuer son activité. Sinon, il aurait arrêté et se serait dirigé vers une voie commerciale.

Durant l'échange, Mr C. est distant. Il répond par des phrases brèves et ne développe que très peu ses réponses. Pour lui le point à améliorer serait que les organismes agricoles soient davantage à l'écoute pour apporter un véritable soutien. Il qualifie sa qualité de vie comme bonne et identique à avant l'accident. Il a des responsabilités au niveau d'organismes départementaux et régionaux : cela lui est très important et a du sens pour lui.

Entretien n°4 (Annexe VIII)

Le dernier exploitant interrogé est Mr D. Il est âgé de 23 ans et est en couple. Il vit en Haute-Loire. En octobre 2015, il a eu un grave accident de trajet. Il a subi de nombreuses opérations du dos, des membres supérieurs et des organes vitaux. Aujourd'hui, il n'a plus de sensibilité dans le dos, ne peut pas lever le bras droit plus haut que l'horizontal et a des problèmes au niveau de la coiffe des rotateurs à l'épaule gauche. Il a également des douleurs en continue et est vite fatigable. Son moral est bon. Il dit avoir vécu l'enfer mais qu'aujourd'hui il s'est habitué. Selon lui, le soutien de ses proches l'aide énormément.

Mr D. est exploitant agricole en élevage bovin et production laitière. Il est en collaboration avec son père et son oncle. Ils ont environ deux cent-cinquante bêtes. Mr D. a toujours été passionné par le métier d'agriculteur et d'autant plus par les vaches. Il a été diplômé d'un bac de conduite et gestion d'exploitation et a officiellement intégré le GAEC à l'âge de 19 ans.

De façon hebdomadaire, ils travaillent environ soixante-dix heures chacun. Depuis l'accident, Mr D. ne peut plus faire certaines tâches seul ou bien il met plus de temps alors le temps de travail pour ses collaborateurs est d'autant plus élevé. Actuellement, Mr D. et ses collaborateurs doivent passer plus de cinq heures par jours dans la salle de traite et Mr D. ne peut pas y être seul. Cela est pesant et contraignant. Ils ont donc investi dans un robot de traite dans le but premier de soulager Mr D. et aussi de mieux répartir leur temps de travail. D'autres aménagements matériels ont été faits et ont été directement décidés par lui et ses collaborateurs. Ils n'ont pas été conseillés par des professionnels

Durant l'échange, Mr D. se montre coopératif. Il qualifie sa qualité de vie comme bonne mais ce sont les douleurs qui viennent l'altérer. Il aurait aimé être davantage suivi pour les aménagements ou pour apprendre à forcer correctement.

2. ANALYSE TRANSVERSALE

Je vais maintenant présenter les résultats en croisant les quatre entretiens question par question. Un tableau récapitulatif du croisement des entretiens est à retrouver en annexe IX. Dans cette partie, je cherche les thèmes récurrents et j'essaie de les mettre en association ou en opposition dans les différents discours.

Question 1 : Pouvez-vous me parler de votre environnement de travail ?

Cette question vise à comprendre la dimension physique et sociale des exploitations. On constate que pour les quatre entretiens, il s'agit d'exploitations familiales : ce sont des reprises ou successions

d'un membre de la famille. Les exploitations ont entre une centaine et deux cent bêtes. Trois exploitants sont en collaboration ou travaillent avec des salariés ; le quatrième a pour projet d'embaucher un salarié. La collaboration est le plus souvent faite avec un ou des membres de la famille (père, fils, oncle, neveu). Messieurs B et C laissent entendre des difficultés dans les relations avec les collaborateurs ou salariés.

Avec cette question, je peux également analyser la façon dont les agriculteurs parlent de leur exploitation. Cela me donne des indices sur l'importance et l'engagement que l'exploitant agricole a pour son activité. Pour trois sur quatre de ces exploitants, l'agriculture (laitière ou bucheronnage) est un choix et une réelle passion : « J'ai toujours voulu être agriculteur », « J'ai toujours été passionné par le métier d'agriculteur ». L'exploitant agricole qui a été en quelques sortes contraint à travailler dans cette branche a un discours plus économique de son exploitation en insistant sur la taille et la viabilité de son entreprise. C'est également le seul à être engagé dans une autre profession que celui d'exploitant agricole. Trois sur quatre des exploitants interrogés ont utilisé un vocabulaire technique relatif au monde agricole : cela reflète la connaissance et la maîtrise de leur occupation.

La difficulté financière est quelque chose de développée dans un seul entretien.

Question 2 : Pouvez-vous me décrire votre journée type de travail ?

Les quatre exploitants agricoles interrogés ont une connaissance précise de leur activité, de la temporalité et de leur organisation. Deux n'ont pas changé leurs horaires de travail : ils indiquent mettre plus de temps à faire les choses malgré les aménagements. Ils se plaignent également de douleurs et de déficits d'amplitude ou de force qui les handicapent au quotidien. Monsieur B. a complètement changé l'organisation de sa journée depuis l'accident. Il se lève plus tard et n'intervient que très rarement sur l'exploitation. Ce sont sa femme et son fils qui doivent travailler davantage. Le troisième agriculteur a quant à lui gagné environ quatre heures de travail grâce à l'installation du robot de traite : cela a eu un impact positif sur son rythme de vie et donc sur sa qualité de vie.

Les exploitants agricoles A, B et D insistent sur le fait que c'est avec le temps qu'ils se sont réhabités petit à petit et que grâce à leur entourage ils ont pu reprendre progressivement. Le temps et les stratégies trouvées leur ont permis de retrouver un niveau d'autonomie satisfaisant. L'entourage a été aidant soit en intervenant sur l'exploitation soit en préconisant des aides techniques. Monsieur A. a voulu investir dans des aménagements en partie pour cette raison car il ne voulait plus de l'étayage de son père : « J'ai voulu tout automatiser pour me débrouiller seul ».

Un élément qui revient dans trois entretiens sur quatre est le fait que malgré les aménagements et la ré-habituations, ça reste un travail physique et les répercussions physiques sur le reste du corps se font ressentir. Ils disent que ces douleurs nouvelles sont dues au fait de trop vouloir compenser, de mal forcer ou de mal se tenir : « je pense que je forçais mal », « Je compensais vachement avec mon côté gauche et j'avais des douleurs », « Il y a eu aussi des problèmes sur la deuxième épaule du coup parce que je forçais trop pour compenser ».

Les quatre agriculteurs parlent d'un changement de caractère à la suite de l'accident : deux disent avoir gagné en patience ; les deux autres disent être plus aigris et avoir plus de sautes d'humeurs.

✚ Question 3 : A propos de votre exploitation, avez-vous du changer de type de production, ou voire abandonner une activité, à cause de votre accident ?

Les quatre exploitants agricoles ont maintenu leur activité principale. Seul l'exploitant Mr B. a dû arrêter la partie bucheronnage et envisage, à contre-cœur, de changer de production. En effet, à la suite de l'accident, les contraintes économiques sont devenues trop importantes et sa femme est au bord de l'épuisement puisqu'elle intervient dans toutes les tâches que monsieur ne peut plus faire. Pour le moment, ils ont diminué le cheptel mais cela ne suffit pas. Sans l'accident, il pense fortement qu'ils auraient maintenu leur activité. Tous les autres agriculteurs sont très satisfaits d'avoir réussi à maintenir la viabilité de leur exploitation. Cependant, tous ont pensé qu'ils allaient être contraints de changer de métier et cela leur a été difficile : « Sur le coup j'ai cru que mon métier c'était foutu quoi », « Je serais devenu fou si j'étais resté sans rien faire ». Un seul s'est renseigné vers d'autres branches d'activité (ici le commerce) : il s'agit de l'exploitant agricole qui a une vision commerciale et économique de son exploitation. Une fois qu'ils ont repris leur activité professionnelle, les exploitants ont repris confiance en eux et en leurs capacités ce qui les a motivés pour la suite. Seul Mr A. a déjà réfléchi à la possibilité d'arrêter une spécialité si les difficultés augmentaient. Il dit que cela l'aiderait sur le plan physique mais que ça lui ferait mal psychologiquement car c'est une spécialité qu'il a créée : « Mais bon ça me serait quand même un peu mal d'arrêter ».

✚ Question 4 : Pouvez-vous me décrire les démarches qui ont été menées afin d'aménager votre exploitation ?

Deux sur quatre des agriculteurs utilisent le pronom « on » pour parler de la mise en place des démarches avec les acteurs tels que la MSA, l'AGEFIPH, le SAMETH : « On a travaillé avec le docteur de la MSA ». Les deux autres se sont sentis plus seuls dans la recherche d'aménagement : c'est eux qui ont fait seuls les choix et qui ont fait les démarches pour connaître les aides qui pouvaient exister

(se déplacer sur d'autre exploitation, contact à d'autres agriculteurs en situation de handicap). Deux ont eu la visite de professionnels sur leur exploitation ; Mr A. devait avoir la visite d'ergonomes mais cela ne s'est jamais fait : il n'a pas eu d'explications quant à cette annulation.

Les quatre exploitants agricoles interrogés mettent l'accent sur la lenteur des démarches ce qui est un aspect négatif. Une fois les dossiers montés et les aménagements faits, tous ont pu reprendre leur activité. C'est en exerçant à nouveaux qu'ils ont repris confiance et qu'ils se sont réhabitués. En effet, les mots appartenant à la famille de l'habitude reviennent très régulièrement et dans tous les entretiens. Pour les agriculteurs A, B et D, c'est avec le temps et en exerçant qu'ils se sont rendus compte des points à améliorer et qu'ils ont trouvé des stratégies de compensation. Pour effectuer ces démarches, un des agriculteurs a eu l'aide d'un travailleur social qui a pris le relais et l'a accompagné : « Il y a quelqu'un qui est venu me rencontrer et qui a fait toutes les démarches ». Tous les autres se sont débrouillés plus ou moins seuls et c'est aussi un aspect bloquant.

Tous ont investi dans au moins trois aménagements. Souvent ils parlent de « petits » aménagements mais ils insistent que ceux-ci leur ont grandement simplifié la vie. Tous les agriculteurs considèrent les aménagements comme utiles et indispensables dans leur pratique quotidienne sauf pour le troisième qui ne s'en sert que très peu : c'est sa femme et son fils qui compensent toutes les tâches qu'il ne fait plus. Pour tous les autres, les aménagements leur ont simplifié la tâche et ont diminué la charge de leurs collaborateurs.

Pour toutes les personnes interrogées, les aménagements ont amélioré leur qualité de vie. Sans les aménagements, certains auraient abandonné : « Sinon je pense que j'aurais baissé les bras ». Les aménagements matériels leur ont permis de retrouver confiance en eux et ainsi gagner en motivation : « Quand on voit qu'on arrive à faire quelque chose tout seul, oui c'est sûr on est content, ça donne envie de continuer ». L'entourage familiale, amical et professionnel sont aussi des éléments qui ressortent dans les quatre entretiens et qui ont donné la force et les possibilités aux agriculteurs de continuer leur activité.

 **Question 5 : De manière générale comment qualifieriez-vous actuellement votre qualité de vie ?**

A cette question sur la qualification de la qualité de vie actuelle, un seul exploitant agricole répond qu'elle est bonne et identique par rapport à avant l'accident. Cependant, on peut noter que ce discours est ambivalent car durant l'entretien il fait part de difficultés avec ces collaborateurs, d'une envie de changer de branche et de séquelles physiques qui lui sont pénibles. A cette même question, deux agriculteurs répondent que leur qualité de vie est bonne mais fluctuante : « On va

dire qu'elle est bonne car je ne suis pas malheureux mais bon il y a des jours ». Ce sont les douleurs, la fatigue, l'estime de soi, la confiance en soi et le regard des autres qui viennent entacher leur perception de leur qualité de vie. Monsieur B., quant à lui, qualifie sa qualité de vie comme « compliquée ». Ce sont surtout les douleurs et le fait de ne plus pouvoir autant travailler et de ne plus pouvoir fournir un travail de qualité qui le rendent triste. S'ajoute à cela la difficulté financière de son exploitation qui lui fait perdre espoir.

+ Question 6 : Selon vous, que pensez-vous de la manière dont vous gérez votre quotidien sur le plan tant professionnel que personnel ?

Tous les exploitants interrogés sont globalement satisfaits de la manière dont ils gèrent leur quotidien. J'emploie le terme globalement car tous répondent de manière positive en insistant sur le fait qu'ils sont toujours agriculteurs ou que leur exploitation n'a pas tant changé mais ils nuancent leur propos car des points restent à améliorer selon eux : « Oui je suis satisfait du peu que je fais », « Moi pour que ça aille, il me faudrait tout le temps du boulot », « Les choses me prennent plus de temps qu'avant ».

Le deuxième élément qui ressort de cette question est la satisfaction d'avoir gardé le même entourage familial proche.

+ Question 7 : Avez-vous des éléments à rajouter, à compléter ?

Dans cette question qui laisse libre place à l'expression, trois exploitants agricoles laissent entendre leurs besoins. Deux évoquent qu'ils souhaiteraient être davantage suivis et écoutés. En effet, ils expriment des besoins tout d'abord sur l'accompagnement psychologique et sur le fait d'être davantage écoutés par les professionnels et organisations professionnelles. Le suivi par un psychologue n'est pas quelque chose dont ils sont en demande mais ils seraient plutôt attirés par des groupes de paroles, d'être accompagnés, de voir qu'ils ne sont pas seuls : « Même un groupe de parole c'est important quoi », « Il m'a bien aidé à avancer parce que finalement j'ai vu ce qu'il faisait sans mains ».

Le second besoin exprimé concerne la rééducation, les aménagements et les moyens de compensation. Peu ont été conseillés sur les aménagements physiques et matériels et cela est un point négatif qui est surligné : « Moi je pense que c'est vraiment un bon truc d'être suivi que ce soit pour récupérer la capacité physique mais aussi pour être conseillé pour les aménagements. »

Le dernier élément qui revient dans tous les entretiens est que l'accident les a fait relativiser sur la fragilité de la vie et sur la dangerosité de leur travail.

5^{EME} PARTIE : DISCUSSION

Dans cette cinquième partie, je vais tout d'abord confronter les résultats obtenus avec la problématique théorique. Cela m'aidera à apporter des éléments de réponse à ma question de recherche. Je ferai ensuite un retour sur cette étude en développant ses limites, ses apports et ses perspectives et ouvertures possibles.

1. CONFRONTATION DES RESULTATS AVEC LA PROBLEMATIQUE THEORIQUE

L'élaboration de ma question de recherche m'a permis de définir et développer trois notions théoriques. J'ai construit des matrices à partir de ces notions et celles -ci m'ont permis d'établir une trame d'entretien. Les résultats de mes entretiens analysés, il convient maintenant d'établir des liens avec chacune des notions théoriques et de les rapprocher avec les indices présents dans les matrices.

1.1. Le Modèle de l'Occupation humaine

Comme cité précédemment, ce modèle a pour but d'expliquer et de comprendre la dynamique aboutissant à l'engagement humain dans l'occupation. Cette dynamique s'articule autour de l'Etre, l'Agir, le Devenir et l'environnement :

- Être : Comme évoqué ultérieurement, l'Etre est composé de la volition, de l'habitation et de la capacité de performance de la personne. A travers les différents entretiens, on remarque que tous les exploitants agricoles ont été ou sont en demande d'être agriculteur : passion dès l'enfance, suivi d'études spécialisées, développement d'activités nouvelles, etc. Il est donc important de noter que la volonté de faire de l'agriculture vient de la personne en elle-même : on voit donc la motivation à faire l'activité ce qui fait partie intégrante de la volition. S'ajoute à cela le fait qu'il s'agit d'exploitations familiales : le poids des valeurs, des représentations familiales et des responsabilités s'impose à eux comme un devoir. Il y a également des aptitudes, des connaissances qui sont transmises. Concernant l'habitation, avec leur expérience antérieure, les personnes interrogées ont acquis des comportements semi-automatiques que l'on nomme habitudes. Avec le handicap acquis, ils ont dû revoir ces comportements. Cela s'illustre sous la forme d'un nouveau rythme de travail ; c'est avec le temps qu'ils se sont réhabités et ont retrouvés des manières de faire. D'ailleurs, les termes liés à la famille de la ré-habitation et de la temporalité sont très présent dans les discours des exploitants interrogés. Malgré cette bonne reprise des habitudes, celles-ci restent différentes et par exemple le fait de mettre plus de temps pour faire une tâche ou d'avoir besoin d'aide dévalorisent leur sentiment d'efficacité. En effet, on observe une nuance entre ce qu'ils se disent capables de faire et entre la quantité qu'ils font réellement. Pour la plupart des agriculteurs interviewés, il me semble qu'ils sont tiraillés entre leur rôle antérieur et leur rôle actuel : ils n'écoutent pas leur corps quitte à se mettre en

danger ou user le reste de leur corps et veulent toujours faire la même quantité de travail alors que leurs capacités physiques ont changé. On en vient ainsi à la dimension des capacités de performance. Il s'agit des aptitudes physiques et psychologiques objectives et ressenties et comme évoqué précédemment, ils ont bien conscience de leurs problématiques physiques et psychologiques même parfois ils ne voient plus que celles-ci. Cependant, ils ont tendance à se montrer peu conscients de leur capacité d'adaptation et de leur grande force de caractère et d'envi. Leur estime d'eux même est basse et ils ne semblent donc plus voir leur propre réussite qui les a menés jusqu'à la reprise efficace de leur travail.

- Environnement : L'individu se situe toujours dans un contexte environnemental physique et social donné. Cet environnement offre à la personne des opportunités, des ressources, des exigences et des contraintes. Pour ce qui est de l'environnement social, les exploitants agricoles évoquent de nombreuses fois l'importance de la présence de l'environnement humain dans le retour en activité. On peut scinder cet environnement humain en deux réseaux : le réseau formel et le réseau social informel. Les réseaux sociaux formels sont composés des coopératives et des services inhérents au monde agricole : les organisations professionnelles agricoles, les services de remplacement et les confrères sont les plus souvent cités. D'après les entretiens, on peut voir que la présence d'organisations professionnelles (MSA, SAMETH) et du service de remplacement sont des ressources mais peuvent vite être perçues comme des freins. En effet, les exploitants interrogés sont satisfaits de l'existence, de la présence et des aides fournies par ces organismes. Cependant, la distance avec les acteurs, la lenteur et la complexité des démarches sont des contraintes auxquelles ils ne peuvent y échapper. Les confrères peuvent être les collaborateurs ou les salariés directs de l'exploitant ou bien ils peuvent être d'autres agriculteurs travaillant sur d'autres exploitations. Il s'agit d'un environnement où des pairs apportent une reconnaissance au travail et apportent une forme de soutien à partir de la connaissance des exigences du métier. Dans deux des entretiens, des échanges avec des agriculteurs en situation de handicap et des visites sur des exploitations aménagées ont été des opportunités pour donner la motivation et des clés à l'exploitant afin de maintenir son activité. Ces partages de pratiques et d'expériences peuvent être qualifiés de stimulantes. Ces relations formelles peuvent aussi prendre la forme de moments de convivialité où l'on échange sur des sujets qui vont du professionnel au privé et où des liens amicaux se créent. Ainsi, dans le monde agricole, la frontière entre les réseaux formels et informels peut être floue. Le réseau informel est le plus souvent composé des membres de la famille, des amis et des collègues. L'environnement familiale offre à la fois des ressources et des exigences. En effet, avec le discours des exploitants on peut voir que la famille est aidante pour compenser les

tâches qu'ils ne peuvent plus, ou moins bien faire : elle aide tant pour les activités professionnelles que pour les activités personnelles. La famille est aussi un soutien psychologique face aux exigences du métier et aux séquelles de l'accident. Elle apporte également un soutien pragmatique par exemple en obligeant à rentrer plus tôt pour passer du temps en famille, ou pour partager les repas. Cependant, le poids des responsabilités de maintenir une activité viable économiquement et de faire perdurer l'exploitation familiale sont des exigences créées par cet environnement. De plus, l'inversion des rôles et des tâches peuvent venir altérer les liens avec ceux-ci. Enfin, le rapport avec l'entourage moins proche est davantage une contrainte : le regard des autres limite leur participation occupationnelle. D'autre part, pour ce qui est de l'environnement physique, la taille de l'exploitation n'est pas directement perçue comme contrainte ou ressource : c'est le contexte économique qui va la définir comme appropriée ou non et qui va définir si l'exploitant peut maintenir son activité ou bien s'il doit diminuer ou abandonner une activité. Pour ce qui est du lieu, les personnes interrogées vivent toutes en zone rurale. La distance avec les services de santé ou du maintien n'est ni qualifiée comme une contrainte, ni comme une opportunité.

- Agir : Lorsque la personne agit, nous pouvons observer trois niveaux d'action : la participation occupationnelle, la performance occupationnelle et les habiletés occupationnelle. Quand les exploitants agricoles parlent de leur reprise d'activité, on peut faire référence à leur fort engagement dans leur métier au quotidien et donc à leur participation. Ils sont autant engagés car d'une part c'est leur propre exploitation et c'est en quelques sortes le fruit de leur travail et de leur passion. D'autre part, leurs revenus sont directement liés à la rentabilité de l'exploitation et quelques fois les revenus entiers du foyer dépendent de l'exploitation. Cependant, toujours en lien avec leur engagement, on remarque que nombreux des agriculteurs interrogés ont arrêté leurs loisirs. De plus, le fait de participer et de s'engager autant dans leur métier nécessite la réalisation de tâches variées : on parle de la performance occupationnelle. Pour la totalité des personnes interrogées, on observe un changement dans les nombres d'heures travaillées. Pour deux d'entre eux, ils travaillent plus car ils mettent plus de temps à faire les choses. Pour les deux autres, ils interviennent moins d'heures sur leur exploitation : un aimerait pouvoir travailler plus mais n'a pas les capacités physiques pour le faire et pour le second, les aménagements lui ont fait gagner en confort de vie et donc il peut moduler ses horaires plus facilement. De plus, grâce aux aménagements et matériels, ils ont presque tous pu retrouver un certain niveau d'indépendance. Même si leurs habiletés motrices et opératoires ont été perturbées et sont diminuées à cause de l'accident, les aménagements compensent la plupart de leurs difficultés et leur permettent de réaliser la plupart des tâches seuls. On voit bien le parallèle avec l'agriculteur B qui n'a pas fait d'aménagements physiques et qui donc ne peut plus agir comme il le

souhaite sur l'exploitation : il réalise seul que très peu de tâches et se met régulièrement en danger pour les effectuer. Enfin, quant aux habiletés de communication et d'interaction, elles n'ont pas été altérées et on peut presque dire qu'elles ont été améliorées. En effet, leur histoire de vie et le handicap résonnent comme une leçon de vie : tous parlent de changements de caractère positifs et un, plus particulièrement, dit que si parler de son parcours peut aider des personnes dans la même situation, il le fera avec plaisir. Ainsi, cette reprise d'activité et donc cette dimension de l'Agir influence leur Devenir et l'image qu'ils ont d'eux à distance de l'accident.

- Devenir : Le Devenir est partagé en compétence occupationnelle et en identité occupationnelle. Il se construit à partir des conséquences de l'Agir. En effet, puisque l'agriculteur peut à nouveau exercer son activité ; il peut se projeter dans l'avenir avec cette nouvelle façon de faire. Les expériences tirées de l'accident et du parcours de reconstruction conduisent l'exploitant agricole vers la reconstruction d'une nouvelle identité occupationnelle. Cette identité occupationnelle est le résultat de ce qu'est la personne en tant qu'homme, en tant qu'exploitant, en tant que personne en situation de handicap ; et avec ce qu'elle souhaite devenir : continuer à être agriculteur en intégrant le handicap à part entière dans ce rôle. Cette identité se reflète dans la compétence occupationnelle au travers de la mise en place de stratégies de compensation : aménagements, aides techniques, réorganisation, etc. La compétence occupationnelle est aussi le fait de maintenir cette routine en accord avec la nouvelle identité occupationnelle. Cependant, avec le récit des exploitants interrogés, on peut voir qu'ils expliquent réussir à remplir leurs obligations professionnelles et personnelles en accord avec leurs rôles mais cela bien en-dessous du niveau attendu. En effet, ils aimeraient pouvoir travailler plus, pouvoir faire davantage de tâches, pouvoir mieux intervenir sur leur exploitation, etc. De plus, un des exploitants explique que les nouvelles dégradations physiques lui font réfléchir à l'avenir. Le deuxième exploitant agricole exprime lui aussi des doutes sur son devenir en tant qu'agriculteur à cause d'un lourd manque d'espoir. En résumé, à cause du handicap et d'une volonté de pouvoir faire plus non assouvie, les agriculteurs interrogés font face à la difficulté de gérer leurs occupations de façon à ce qu'elles soient personnellement enrichissantes et qu'elles répondent aux exigences de leur rôle. Ces privations et ce décalage occupationnel entre ce qu'ils veulent faire et ce qu'ils peuvent faire n'est pas sans impacter sur leur qualité de vie.

1.2. La qualité de vie

Les questions 5 et 6 visent à la qualification de la qualité de vie actuellement perçue, de la comparer avec avant l'accident et de cibler les points qui sont à améliorer. Ces questions visent aussi à identifier les effets de l'accompagnement vers le retour dans l'emploi ressentis et vécus par l'agriculteur lui-même.

Pour rappel, le concept de qualité d'Alain Leplège est défini comme le degré de satisfaction d'un ensemble de besoins et de désirs. Il répertorie quatre domaines au travers desquels le patient peut définir son niveau de qualité de vie : l'état physique, les sensations somatiques, l'état psychologique et les relations sociales. En arrière-plan de ces domaines, il y a le milieu de vie de l'individu qui offre des conditions particulières, des ressources ou des contraintes.

Chez les exploitants interrogés, l'état physique est, d'une part, mis à mal par les conséquences de l'accident du travail ; et d'autre part par les nouvelles altérations que la reprise d'activité entraîne. En effet, premièrement à la suite de l'accident, les agriculteurs se sont retrouvés en situation de handicap et leurs capacités fonctionnelles ont été perturbées. A cause de cette perte de capacité physique, tous les quatre ont vu leur niveau d'autonomie baissé et cela dans tous les domaines d'activité. Il s'ajoute à cela des douleurs directement liées au handicap : douleurs neuropathiques, douleurs fantômes, perturbations sensitives, etc. En second temps, après la reprise d'activité, trois agriculteurs parlent d'apparition de nouvelles douleurs. Elles sont liées à la façon de faire : au fait de trop ou mal compenser ou de vouloir aller au-delà de ses nouvelles capacités physiques ou d'une mauvaise gestion de la fatigue.

Pour ce qui est relatif aux sensations somatiques, les agriculteurs interrogés évoquent une mauvaise gestion de la fatigue et une plus grande fatigabilité. Ils veulent faire la même quantité de travail qu'avant l'accident, mais leurs capacités ne leur permettent pas. Ce décalage entre ce que veut faire la personne et ce qu'elle est réellement en capacité de faire, altère son moral.

On en vient ainsi à l'état psychologique des exploitants interviewés. On remarque que les exploitants interrogés nuancent leurs discours. En effet, premièrement, ils font références à des sentiments négatifs : perte de motivation, moral fluctuant, baisse de l'estime de soi, etc. Cela n'est pas sans impacter sur leur vision de leur corps et la vision qu'ils ont d'eux même, et par conséquent sur leur moral et donc sur leur niveau de qualité de vie ressentie. Ces sentiments négatifs s'illustrent par un isolement social et une diminution des loisirs. A contrario, les personnes interrogées laissent entendre une part de sentiments positifs : gain de patience, fierté d'avoir pu continuer, renforcement des liens familiaux et amicaux. Cela leur fait gagner en revalorisation et d'un point de vue totalement subjectif, je sens qu'ils ont besoin de partager leurs expériences, leur parcours, de recevoir du soutien et de soutenir les pairs.

Pour ce qui est des relations sociales, force est de constater que les exploitants en situation de fragilité sont ceux qui sont coupés de tous réseaux et qui sont seuls face aux difficultés. Avoir des liens avec des pairs permet de partager des pratiques, des expériences et par conséquent d'améliorer

l'image de soi et de la situation de handicap. Les échanges avec des agriculteurs en situation de handicap et ayant réussi à maintenir leur activité, a permis à deux des agriculteurs interrogés d'identifier de nouveaux leviers d'action pour avoir une vision plus positive de leur situation. Enfin, pour terminer avec la sphère des relations sociales, on peut voir que les relations avec familles ou même les rôles des conjoints ou enfants peuvent être modifiés. Aussi, ce n'est pas sans impacter les relations avec les collaborateurs qui doivent travailler plus pour compenser les difficultés de l'agriculteurs.

Pour finir, on note que chez les quatre exploitants interrogés, la qualité de vie n'est pas perçue aussi bonne qu'avant l'accident. Ils qualifient leur qualité de vie comme compliquée ou bonne avec des points à améliorer. Les répercussions de l'accident sur la vie des sujets sont multiples et pluridimensionnelles et le moral fluctuant des agriculteurs laisse apparaître la mélancolie de la rupture avec la situation antérieure.

1.3. La rupture biographique

La rupture biographique symbolise la séparation entre un avant et un après. Ce sont les questions 2, 3 et 5 qui interrogent les modifications induites par l'accident. Ces modifications sont des changements dans la vie quotidienne, des changements dans l'image de soi et aux rapports aux autres.

Après leur accident de travail, tous les agriculteurs ont dû faire face à la brutalité du choc, à la perte de leurs capacités fonctionnelles et à la potentialité de ne plus pouvoir continuer leur activité professionnelle. L'accident a été vécu comme une situation critique et est apparu comme un événement perturbateur et irrémédiable de leur vie. Pour eux qui ont toujours voulu être agriculteur, il a fallu faire un retour sur le parcours de vie et s'interroger sur une redéfinition du chemin de la vie. Tous se sont questionnés sur l'impossibilité de continuer leur activité en étant désemparés mais un seul s'est vraiment intéressé à une autre filière. Après l'accident et le passage par les services de santé, on note une rupture dans les comportements allant de soi. En effet, pour les exploitants interrogés ce sont des années de savoir-faire, d'habitudes et de manières de faire qui sont bousculées et qu'il faut réapprendre pour pouvoir continuer l'activité professionnelle. Pour les quatre personnes interviewées, le temps a été un élément clé dans la ré-habitude mais encore aujourd'hui ils font allusion à des comparaisons entre l'avant et l'après.

Plus à distance de l'accident et une fois les conséquences physiques intégrées, on observe pour tous les exploitants une réponse aux perturbations. Il s'agit de la mobilisation des ressources pour faire face à la situation. Il y a tout d'abord une mobilisation des ressources matérielles. Pour tous, des aménagements ont été nécessaires et mis en place. Ces aménagements ont été conseillé par les

professionnels du maintien ou bien choisi par l'exploitant lui-même. Deux des agriculteurs ont pris l'initiative d'aller prendre connaissances de l'existant sur d'autres exploitations. Il y a aussi la mobilisation des ressources cognitives. En effet, les exploitants agricoles interrogés ont fait preuve d'une certaine force de caractère : malgré les douleurs, la fatigue, les doutes et incertitudes, aucun n'a baissé les bras. C'est avec le temps qu'ils ont compris et accepté le handicap. Tous ressentent encore de la tristesse mais ils adoptent un comportement le plus adéquat possible pour fonctionner le plus « normalement » possible. Les exploitants interrogés ont réussi à se reconstruire une identité nouvelle intégrant le handicap mais où la notion d'invalidité a perdu progressivement sa connotation négative. En effet, deux d'entre eux insistent sur le fait que le handicap a une très mauvaise image dans l'agriculture et qu'il est donc important de se montrer à l'écoute et de prouver que c'est possible. Enfin, ce temps de reconstruction n'est pas sans impacter le psychique. Les quatre agriculteurs interrogés parlent d'un changement de caractère après l'accident. Pour la plupart, il s'agit de changements négatifs de leur caractère : irritabilité, angoisse, labilité émotionnelle ; mais quelques-uns évoquent également des changements positifs tel que du gain de patience et le fait davantage relativiser face aux situations compliquées. La dernière notion qui est soulevée est la peur, l'angoisse qu'un autre accident survienne et que la possibilité d'exercer leur activité soit définitivement impossible. L'accident leur a fait prendre conscience de la fragilité de leur état et de la dangerosité de leur travail.

2. REPONSE A LA QUESTION DE RECHERCHE

Les analyses longitudinales et transversales, ainsi que la confrontation des résultats avec les éléments théoriques, m'ont permis de dégager des éléments de réponse à ma question de recherche. Pour rappel ma question de recherche est : « Comment l'ergothérapeute, par son intervention dans une démarche de maintien dans l'emploi pour un agriculteur en situation de handicap après un accident de travail, peut-il contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de cette personne ? »

Dès lors que le handicap est annoncé après l'accident de travail, les activités personnelles et professionnelles de la personne sont rapidement perturbées. Les déficits physiques qui affectent l'état fonctionnel : force, capacités de préhension, fatigabilité par exemple, ont un retentissement direct sur les capacités de l'agriculteur à réaliser certaines tâches : faire la traite, monter dans un tracteur et le conduire, nourrir les animaux, etc. Au fur et à mesure que ces personnes prennent conscience de l'irréversibilité de leur état, elles ont tendance à perdre confiance en elle, elles font de moins en moins d'activité et pensent même à arrêter leur activité. Cela conduit à une altération de leur équilibre occupationnel et donc de leur rôle en tant que travailleur agricole. De surcroît, les proches voulant compenser les tâches non-faites et voulant apporter leur aide, leur rôle et leur position s'en trouvent

également perturbés. Par conséquent, le handicap résultant de l'accident de travail modifie la personne, sa manière d'agir et la façon dont elle voit son avenir. Toutes ces modifications et la détresse psychologique qu'elles entraînent altèrent considérablement la perception de la qualité de vie qu'a l'agriculteur. Il ne peut s'empêcher de faire la douloureuse comparaison par rapport à avant l'accident et se pose des questions quant à son devenir. Ces résultats obtenus à l'issue des entretiens coïncident avec les idées soulevées et présentées dans ma problématique pratique.

Dans les quatre entretiens, les notions qui ressortent le plus sont : la ré-habitude, la nécessité de temps, les aménagements, la souffrance psychologique, les difficultés physiques, le soutien des proches.

Suite à mes différentes lectures et aux entretiens menés, je peux dire que l'ergothérapeute a les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des agriculteurs en situation de handicap à la suite d'un accident de travail et voulant maintenir leur emploi. En effet, l'ergothérapeute semble pouvoir agir de manière positive sur la qualité de vie de ces personnes en mettant en place diverses stratégies. Tout d'abord avec la proposition de **mises en situation écologiques** : c'est avec le temps, l'expérience que l'agriculteur trouve des stratégies pour trouver une nouvelle manière de faire. Les mises en situation permettent à l'agriculteur de se rendre compte de ses difficultés, des contraintes de l'environnement mais aussi de ses capacités restantes que souvent il sous-estime. Cela permet donc d'améliorer la confiance qu'ils ont en eux et leur sentiment d'efficacité personnel. En effet, grâce aux mises en situation écologique et en travaillant sur les problématiques rencontrées par les agriculteurs en situation de handicap, l'ergothérapeute peut proposer différentes solutions pour améliorer le rendement occupationnel en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Les solutions proposées peuvent être des **conseils en aménagements ou des préconisations d'aides techniques** afin de compenser les situations de handicap. Cela se réfère directement aux compétences 2 et 4 du référentiel d'activité de l'ergothérapeute de 2010. D'autres solutions peuvent être, par exemple, de **l'éducation gestuelle** pour apprendre à bien forcer, pour trouver des stratégies de réorganisation de la tâche afin de préserver le mieux possible l'intégrité restante physique de l'agriculteur. Cette éducation peut être faite sous forme de groupe **d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)** : il s'agit là de la référence vers la compétence 5 du référentiel d'ergothérapie. L'ETP, d'après la définition de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) vise à aider les patients à acquérir ou à maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (OMS, 1996). Et d'après le Haut Conseil de santé publique, les pathologies rencontrées dans cette étude relèvent de la maladie chronique car elles consistent en la présence d'un état pathologique de nature physique, psychologique ou cognitive, appelé à durer et d'un retentissement

sur la vie quotidienne (limitation fonctionnelle des activités ou de la participation sociale, dépendance vis-à-vis d'un médicament, d'un régime, d'une technologie médicale, d'un appareillage ou d'une assistance personnelle, et nécessité de soins médicaux ou paramédicaux, d'une aide psychologique, d'une adaptation, d'une surveillance ou d'une prévention particulière) (Haut Conseil de santé publique, 2009). Par ailleurs, l'ARS (Agence régionale de Santé) explique que l'ETP comprend des activités organisées et un soutien psychosocial afin de rendre les patients conscients et informés sur leur pathologie, sur l'organisation et sur les procédures et sur les comportements liés à leur handicap ; et ceci dans le but de les aider à maintenir et à améliorer leur qualité de vie (ARS, 2007). Ce type de groupe a la force d'être pluridisciplinaire et de ne pas transmettre l'information de manière descendante mais plutôt sous forme participative et personnalisée. Dans ce genre de dispositif, on peut par exemple aborder la question des démarches, des aides financières, du matériel existant, etc.... De plus, puisque c'est un groupe fermé de patient ayant la même problématique, un climat de confiance se crée et le **soutien psychologique** entre participant est présent. Enfin il n'y a pas que des professionnels qui peuvent animer un tel groupe ; des pairs aidant, soit des agriculteurs ayant déjà vécu la même situation et ayant retrouvé leur emploi, peuvent être animateur. Ils sont experts de ce processus de par leur expérience leur vécu et leur histoire. Le rapport avec un confrère n'est pas le même qu'avec un professionnel de santé et de voir de façon concrète que le retour dans l'emploi est possible est un élément très important afin que la personne retrouve de la motivation et de l'espoir.

Pour résumer, au travers des mises en situation écologiques, des conseils en aménagements et aides techniques, de l'éducation gestuelle et un soutien psychologique par de la thérapie de groupe, l'ergothérapeute va faciliter la reprise des activités signifiantes et significatives pour les agriculteurs. La mise en place de ces stratégies d'accompagnement va contribuer à la revalorisation des capacités, de l'estime et de la confiance en soi et donc améliorer le moral de ces personnes et par conséquent, améliorer leur qualité de vie.

Néanmoins, pour finir, il me semble primordial de souligner l'importance d'un travail pluridisciplinaire lors de la prise en charge des agriculteurs en situation de handicap et le travail de l'ergothérapeute perd son sens s'il ne s'inscrit pas dans une dynamique pluriprofessionnelle.

3. ANALYSE REFLEXIVE

3.1. Limites et critiques de la méthodologie

Dans cette partie, je réalise une autocritique de mon travail d'initiation à la recherche en me focalisant premièrement sur la méthodologie utilisée, deuxièmement sur le choix de mon échantillon et en enfin sur le traitement et l'analyse des résultats.

Dans cette étude, j'ai choisi d'opter pour une méthodologie clinique qualitative car elle est centrée sur la personne et son discours et elle tente d'expliquer les comportements, les expériences et les perceptions. Bien que chronophage, avec cette méthode, la réalisation d'entretiens m'a permis d'échanger directement, de rebondir sur certains thèmes évoqués et être au plus proche de l'intime du sujet. Avoir les émotions et le langage non verbal n'aurait pas été possible avec un questionnaire quantitatif. De plus, grâce à la passation d'entretiens, j'ai pu me déplacer sur trois des exploitations. Cela a été riche d'informations car j'ai pu entrevoir la tenue, la propreté ou la vétusté des exploitations et voir directement les aménagements réalisés. Cependant, je n'ai pas pris en compte ces éléments dans l'analyse des données car d'une part cela ne faisait pas partie de ma méthodologie de base et d'autre part je n'ai pas pu me déplacer pour le dernier entretien.

Pour obtenir des réponses à ma question de recherche, j'ai interrogé quatre exploitants agricoles étant en situation de handicap à la suite d'un accident de travail. Cela m'a permis de comparer leur point de vue sur l'accompagnement, sur leur activité et sur leurs besoins. Néanmoins, interroger également des professionnels intervenant dans une telle démarche m'aurait permis d'obtenir d'autres points de vue, de les confronter et aurait pu enrichir les données collectées.

Concernant l'outil de recueil des données, aucune trame validée n'existe sur le sujet et j'ai construit mon guide d'entretien à partir des concepts et théories. Malgré ce guide et un test en amont, les exploitants agricoles interrogés ne répondent pas forcément aux questions posées ou anticipent mes questions. Je me suis donc demandée si mes questions étaient assez précises et assez explicites. La qualité de vie est un concept multidimensionnel et par conséquent vaste, je trouve qu'il est donc difficile de cibler davantage la recherche. Les réponses très développées et ne correspondant pas forcément aux questions ont rendu difficile l'exploitation et l'analyse des résultats. Si je suis amenée à l'avenir à réaliser une autre étude, je prendrais soins d'élaborer un guide d'entretien compréhensible et non sujet à l'interprétation et à la déviation par l'interlocuteur.

Avec seulement quatre entretiens réalisés, j'ai conscience que les résultats mis en valeurs ne peuvent pas être généralisés à la population entière. L'utilisation d'une méthode quantitative m'aurait permis de récolter davantage de résultats. De plus, mon échantillon est représentatif de la population agricole que sur une étroite zone du territoire auvergnat : la validité externe est donc faible puisqu'en France chaque région a plus ou moins son identité agricole.

Enfin, concernant l'analyse des résultats avec une approche clinique qualitative, les résultats peuvent être contestables car il y a toujours la part de subjectivité du chercheur. Afin de réduire cette

part de subjectivité, j'aurais pu réaliser une triangulation des méthodes ou des chercheurs, mais le manque de temps ne me l'a pas permis.

3.2. Apports personnels de ce travail

La construction de ce mémoire d'initiation à la recherche m'a permis d'acquérir des bases en recherche documentaire, en traitement de données scientifiques et en récolte et analyse de données. Cet écrit m'a aussi permis de comprendre tout l'intérêt d'appliquer une méthodologie rigoureuse et notamment dans la pratique professionnelle. Je dirais que ce travail de recherche a été pour moi enrichissant et professionnalisant.

Le thème du handicap et de l'agriculture est un sujet peu développé en France : cela a occasionné de nombreux doutes. De plus, l'élaboration et la construction de ce mémoire sont longues et complexes. La gestion du stress et l'organisation ont été nécessaires afin de mener au mieux ce travail durant les différents cours, stages et partiels. Avec cet écrit, j'ai également pu perfectionner mes capacités d'organisation, mes capacités rédactionnelles et de synthèse et ma capacité à fournir une implication continue. Ces différentes capacités me seront très utiles dans mon futur exercice professionnel en tant qu'ergothérapeute.

Enfin, lorsque je présentais le sujet de mon mémoire à des professionnels du secteur agricole ou même à des ergothérapeutes, plusieurs d'entre eux m'ont demandé de leur envoyer mon écrit une fois fini car ils étaient intéressés par ce regard sur le handicap dans l'agriculture. Cela m'a conforté dans le choix de mon sujet.

3.3. Ouvertures et perspectives

Au regard de la problématique pratique et de la problématique théorique, des entretiens et de l'analyse des résultats, différentes perspectives pourraient être envisagées.

Un des éléments de réponse à ma problématique montre qu'il y a un manque de soutien psychologique et un besoin de conseil en aménagement et en posture notamment. Ainsi, il pourrait être intéressant de monter un groupe d'ETP (Education Thérapeutique du Patient) et de réaliser une étude comparative entre deux groupes d'agriculteurs en situation de handicap. Un groupe présentant un handicap et retournant dans leur emploi de manière standard et un groupe d'agriculteurs en situation de handicap bénéficiant d'un suivi ETP. Cette étude pourrait démontrer si l'utilisation d'un tel support peut aider les agriculteurs à avoir une meilleure qualité de vie ressentie en leur prodiguant des conseils sur un plan gestuel, psychologique et matériel. Pour davantage de crédibilité, il serait primordial d'évaluer la qualité de vie à partir d'évaluations ou de bilans validés pour l'ensemble des

participants ; et également de l'évaluer à plusieurs moments clés de l'accompagnement et non pas seulement à un instant donné.

De plus, avec cette étude j'ai uniquement interrogé des agriculteurs et leur point de vue sur leur expérience du processus de maintien dans l'emploi. Cependant, d'après les échanges que j'ai pu avoir avec des professionnels du maintien, les problématiques et contraintes identifiées ne semblent pas être les mêmes. De ce fait, il me paraît aussi intéressant de confronter les ressentis, des demandes et réponses des deux parties. Pour cela, il pourrait être intéressant d'appliquer la méthode du focus groupe (ou groupe de discussion) qui se ferait entre professionnels du maintien et agriculteurs en situation de handicap à la suite d'un accident de travail.

Enfin, bien que la validité scientifique de mon étude ait ses limites, il pourrait être intéressant de partager mes résultats avec les professionnels du maintien dans l'emploi intervenant auprès la population agricole afin de les informer, de les sensibiliser aux besoins et idéalement de faire évoluer les pratiques. Je pense également que l'abord de sujets tels que le mien dans des revues agricoles à destination des agriculteurs, pourrait contribuer, à son échelle, à faire évoluer les mentalités.

CONCLUSION

Grâce à mes lectures et recherches, j'ai pu établir un état des lieux global où l'on peut constater que le métier d'agriculteur est un métier où les accidents de travail sont multiples et où leur gravité est élevée. Par conséquent le risque pour un agriculteur de se retrouver en situation de handicap à cause de son travail est important. J'ai également pu constater qu'il existe de nombreux dispositifs aidants les personnes à retourner dans leur emploi. L'ergothérapeute est un professionnel spécialisé dans les occupations de la vie quotidienne ; et les occupations professionnelles font parties intégrantes des activités quotidiennes. Ainsi l'ergothérapeute a une place à part entière dans l'accompagnement des personnes pour la reprise de leur activité professionnelle.

Le but de ce travail était, à travers ma question de recherche, de savoir comment l'accompagnement ergothérapique dans le maintien en emploi d'un agriculteur en situation de handicap pouvait améliorer la qualité de vie de cette personne. Pour répondre à cette question, j'ai appliqué une méthode de recherche clinique basée sur quatre entretiens menés auprès d'exploitants agricoles en situation de handicap à la suite d'un accident de travail. A travers l'analyse des résultats et la mise en lien avec la théorie, j'ai pu constater les domaines qui venaient altérer la qualité de vie et l'équilibre occupationnel des agriculteurs en situation de handicap. Dans un but d'amélioration de la qualité de vie, l'ergothérapeute pourrait apporter sa contribution à travers de l'éducation gestuelle, des conseils en aménagements matériels et environnementaux, des techniques et stratégies de compensation des déficits et des mises en situation écologiques. Toutes ces stratégies contribuent à l'amélioration des capacités physiques et psychologiques dans une activité signifiante et significative. Ces améliorations sont essentielles pour le développement de l'indépendance, l'autonomie et de la qualité de vie.

Afin de compléter cette étude, il pourrait être intéressant de réfléchir à la construction d'un programme d'éducation thérapeutique auprès des agriculteur en situation de handicap afin de les guider dans la reprise de leur activité, dans les aménagements matériels et environnementaux et dans les démarches dans le but d'améliorer leur qualité de vie. Je pense que cette proposition mériterait d'être étudiée davantage afin d'évaluer ses potentiels bénéfiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ANFE. (2017, 3 juillet). Définition. Repéré à : <http://www.anfe.fr/index.php/definition>.
- ARS. (2007). Recommandations. Education thérapeutique du patient : Définitions, finalités et organisation. Repéré à : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/etp_-_definition_finalites_-_recommandations_juin_2007.pdf
- Bhattarai et al. (2016). Work-related injuries among farmers : a cross-sectional study from rural Nepal. *Journal of Occupational Medicine and Toxicology*, 11 (48), 1-7. doi : 10.1186/s12995-016-0137-2.
- Boudaoud, A. (2008). Du handicap à la reconnaissance de la situation de handicap.... *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 73,(3), 19-26. doi:10.3917/lett.073.0019.
- Bury M. (1982) Chronic Illness as biographical disruption. *Sociology of Health and Illness* ; 4 : 167-82
- CCAH. (s.d.). Les différents types de handicap. Définition du handicap. Repéré à : <https://www.ccah.fr/CCAH/Articles/Les-differents-types-de-handicap>.
- CNSA. (2015). Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie. Repéré à : <https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa-chiffres-cles-01-06-2015-1.pdf>.
- Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes. (2015). Agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes : des hommes, des produits, des territoires. Repéré à : <https://aura.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/agriculture-en-auvergne-rhone-alpes/>
- Christiansen, C. & Townsend, E. (2010). *Introduction to occupation: the art and science of living* (2nd ed.). Upper Saddle River, NJ : Pearson.
- Deffontaines, N. (2014). La souffrance sociale chez les agriculteurs. *Etudes rurales*, (193), 13-24. Repéré à : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/9988#quotation>

- Désiron H. et al. (2011). Occupational therapy and return to work : a systematic literature review. BCM Public Health. 11 (615). doi:10.1186/1471-2458-11-615.
- DIRECCTE Centre. (2014). Guide du maintien dans l'emploi dans le secteur privé. Outils, dispositifs et acteurs e, région Centre. Repéré à : http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/sites/centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/GUIDE-MAINTIEN_EMPLOI_modifie_le_05_02_2014-2.pdf.
- Duclos, F. (2017). L'action de la MSA dans le champ des AT/MP. Regards, 2017/1 (51), 147-155.
- Fischer, A., Bray Jones, K. (2014). Assesment of Motor and Process Skills. Volume II – User manual (8ème éd.). Fort Collins: Three Star Press Incorporated.
- Fraser, H. (2015, novembre). Compréhension et réduction des nuisances sonores dues au matériel agricole fixe. ONTARIO. Repéré à : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/engineer/facts/12-030.htm>.
- Frattini, M.O. et al. (2013). Rapport Final de la recherche : Parcours de réadaptation : les dispositifs médicaux et sociaux et leur appropriation par les acteurs professionnels et usagers. (195). CNSA. Repéré à : https://www.cnsa.fr/documentation/053-ville-rapport_final.pdf.
- Gaide, M. (1975). Travail et risques professionnels en agriculture. Economie rurale, (106), 12-14. doi :10.3406/ecoru.1975.2355.
- Haut Conseil de santé publique. (Novembre 2009). La prise en charge et la protection sociale des personnes atteintes de maladie chronique. La Documentation française, 2010.
- INPES. (2012). Qu'est ce qui détermine notre état de santé ? Repéré à : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/ISS/determinants-sante.asp>.
- INRS. (2017). Organisation, missions, pluridisciplinarité, contractualisation, agrément. Dossier Services de Santé au Travail. Repéré à : <file:///C:/Users/utilisateur/Downloads/Services%20de%20sant%C3%A9%20au%20travail.pdf>.

- INSEE. (2014). Durée et organisation du temps de travail. Repéré à : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1906674?sommaire=1906743>.
- IRSST. (2011, août). L'évaluation des capacités reliées au travail pour une clientèle présentant une déficience physique. Repéré à : <https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PublIRSST/RG-703.pdf>.
- Janvier, B. (2012). Réflexion autour de la question : L'ergothérapeute est-il un ergonomiste « spécialisé » ? Institut Les Cent Arpents. Repéré à : http://mapage.noos.fr/janvier.benoit/Site/Mes_travaux_mes_reflexions_files/ergoterapeute%20et%20ergonomie.pdf.
- Jegouzo, G. (1981). Quelles sont les atteintes du travail agricole à la santé ? *Economie rurale*, (146), 37-44.
- Kielhofner, G. (2004). *Conceptual foundations of occupational therapy* (3ème éd.). Philadelphie. F. A. Davis Company.
- Kielhofner, G. (2008). *Model Of Human Occupation* (4ème éd.). Baltimore. Lippincott Williams & Wilkins.
- Knowles, M. (1984). *The Adult Learner : A neglected species* (3rd Edition). Houston : Gulf Publishing
- Légifrance. (2010). Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute. Repéré à : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022447668&categorieLien=id>.
- Légifrance. (2014). Article L311-1. Repéré à : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006583302&dateTexte=&categorieLien=cid>.

- Légifrance. (2018). Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Repéré à : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>.
- Lendormy, C. (2017). Analyse du système de maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap ou de vulnérabilité du fait d'un problème de santé en Normandie. (Thèse pour le diplôme d'état de docteur en médecine). Université de Rouen, France.
- Leplège A. Les mesures de la qualité de vie. Presses Universitaires de France (PUF); 1999. 128 p. (Que sais-je ?)
- Meyer, S. (1990). Le processus de l'ergothérapie. Lausanne : Editions EESP.
- Meyer, S. (2013). De l'activité à la participation (1^{ère} éd.). France. De Boeck Solal.
- Ministère du Travail. (2016). Services de santé au travail. Emploi. Repéré à : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emploi-et-handicap/prevention-et-maintien-dans-l-emploi/services-de-sante-au-travail-sst>.
- MMA. (2017). Agriculteurs : prévenir maladies et accidents du travail. Connexion Pro. Repéré à : <https://entreprise.mma.fr/connexionpro/prevention-accident-travail-agriculteurs.html#.W30Zt-gzaUl>.
- Morel-Bracq M.C. (2009). Modèles conceptuels en ergothérapie : Introduction aux concepts fondamentaux. France. Solal.
- Morel-Bracq M.C. (2017). Les modèles conceptuels en ergothérapie : Introduction aux concepts fondamentaux. France. De Boeck Supérieur.
- MSA. (2016). Chiffres utiles de la MSA – Edition 2016. Repéré à : [http://www.msa.fr/lfy/documents/11566/48463/Chiffres+utiles+MSA+2016+\(national\).pdf](http://www.msa.fr/lfy/documents/11566/48463/Chiffres+utiles+MSA+2016+(national).pdf).

- MSA. (2018). Chiffres utiles de la MSA- Edition 2018. Repéré à : <https://statistiques.msa.fr/wp-content/uploads/2018/06/Chiffres-utiles-national-%C3%A9dition-2018.pdf>.
- OEQ. (2008). L'activité : l'outil privilégié de l'ergothérapeute. Repéré à : <https://www.oeq.org/publications/chroniques-de-l-ergotherapie/5-l-activite-l-outil-privilegie-de-l-ergotherapeute.html>.
- OMS. (1996). Therapeutic Patient Education – Continuing Education Programmes for Health Care Providers in the field of Chronic Disease. Traduit en français en 1998.
- Pouzet, P. (1996). Aménagement de poste : Maintien sur son exploitation d'un agriculteur handicapé. Documents pour le médecin du travail – INRS, (66), 101-108.
- PRITH. (s.d.). Guide pour le maintien dans l'emploi. Les dispositifs et les outils en Poitou-Charentes. Repéré à : http://www.sameth16.fr/wp-content/uploads/2015/11/guide_maintien_dans_emploi_pdf.pdf.
- Regnier-Dingboe, M. (2008). Maintien dans l'emploi des exploitants agricoles : A propos de 12 cas d'aménagement de poste de travail (Mémoire de médecine agricole). INMA, France.
- Schaller & Darbéda. (2014). Handicap et travail. Colloque de l'Institut National de Médecine Agricole. Références en santé au travail - INRS, (139), 123-127.
- Trouvé, E. et al. (2016). Agir sur l'environnement pour permettre les activités. France. De Boeck Supérieur.
- Voisin, J. (2017). Et si on parlait du travail d'agriculteur ? Qu'est-ce que la profession d'agriculteur aujourd'hui et comment se construit une bonne santé au travail ? Repéré à l'adresse : <https://sudaquitaine.msa.fr/fy/documents/98780/74835771/Interview+Josiane+Voisin+septembre+2017.pdf>
- Whitehead, M., Dahlgren G. (1991). What can we do about inequalities in health. The lancet, n° 338, 1059–1063.

ANNEXES

- Annexe I : Schéma des acteurs et moyens mobilisables pour le maintien en emploi quel que soit le statut de la personne.
- Annexe II : Le Modèle de l'Occupation Humaine de Gary Kielhofner (2008).
- Annexe III : Matrices théoriques
- Annexe IV : Trame d'entretien
- Annexe V : Retranscription du premier entretien : Mr A.
- Annexe VI : Retranscription du second entretien : Mr B.
- Annexe VII : Retranscription du troisième entretien : Mr C.
- Annexe VIII : Retranscription du quatrième entretien : Mr D.
- Annexe IX : Tableaux récapitulatifs des entretiens croisés

Annexe I : Schéma des acteurs et moyens mobilisables pour le maintien en emploi quel que soit le statut de la personne

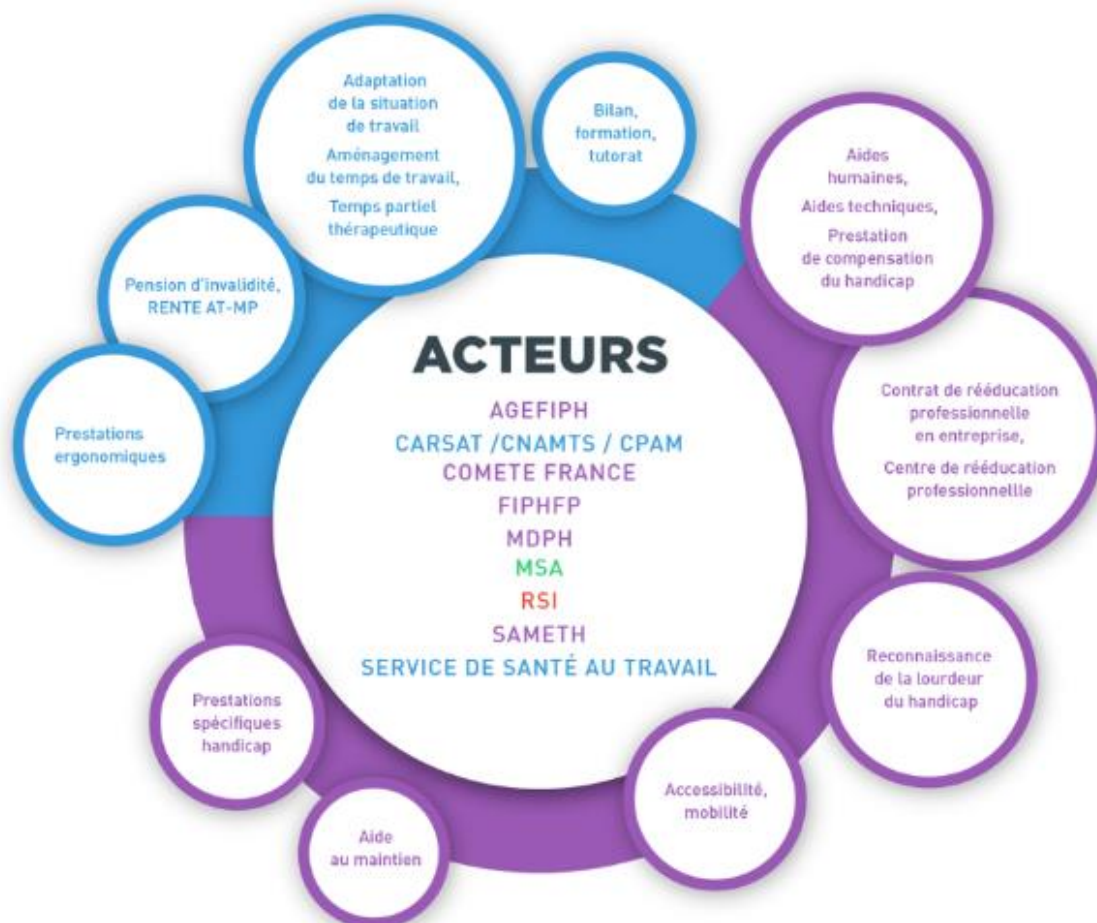
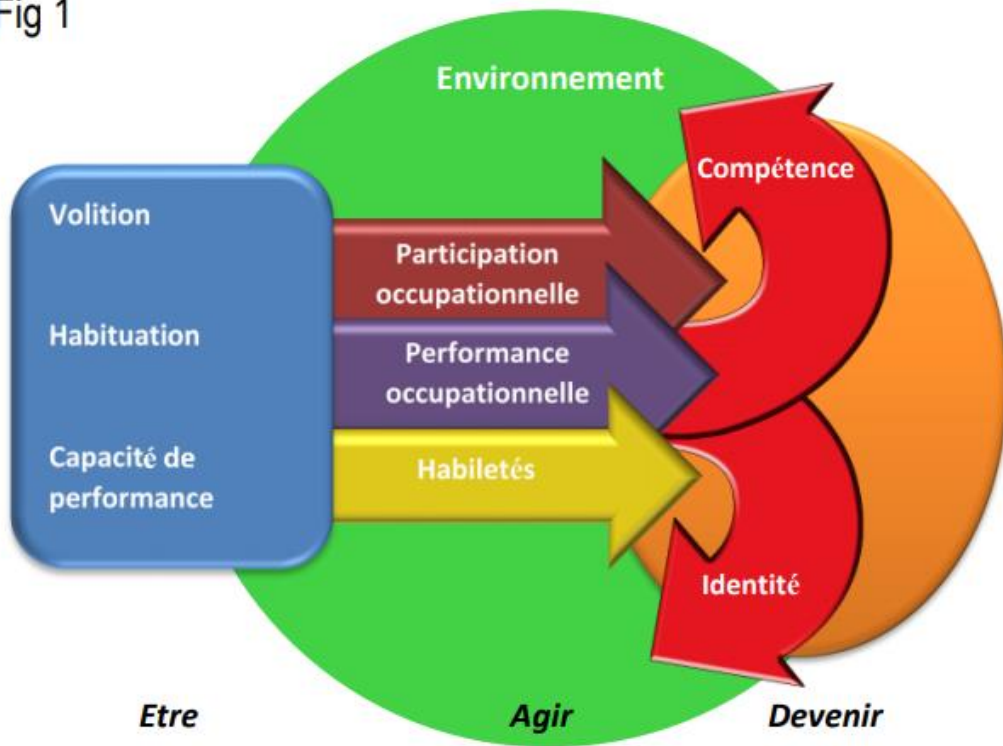


Schéma tiré du site web Travail-emploi.gouv.fr

Repéré à l'adresse : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emploi-et-handicap/prevention-et-maintien-dans-l-emploi/>

Fig 1



Annexe III : Matrices théoriques

Modèle	Critères	Indicateurs	Indices	N° de question
Modèle de l'Occupation Humaine (MOH) <i>G. Kielhofner (1975)</i>	Environnement	- Dimension physique	Lieux, taille de l'exploitation, services à proximité, équipements, spécialité(s) de l'exploitation	1 3 4
		- Dimension sociale	Famille, proche, amis, collaborateur, aides et droits sociaux	1, 2 4
	Être	- Volition	Importance et sens pour l'activité Conscience personnelle de son potentiel, de ses aptitudes	1 2 3 6
		- Habitude	Sentiment d'efficacité Rythme Identification d'un rôle antérieur ou actuel	2 5 6
		- Capacité de performance	Aptitudes physiques, cognitives et psychologiques objectives et ressenties	2 5
	Agir	- Participation occupationnelle	Engagement dans l'activité professionnelle au quotidien	1 2 3 6
		- Performance occupationnelle	Rendements observables de l'agriculteur sur l'exploitation, de l'exploitation	2
		- Habiletés occupationnelles	Habiletés motrices, opératoires (procédurales) et de communication et interaction	2 4
	Devenir	- Identité occupationnelle	Identité en tant qu'agriculteur Ce qu'il souhaite devenir	1 3 6
		- Compétences occupationnelles	Capacités à remplir les obligations et les responsabilités liées aux rôles	2 3 6
		- Adaptation	Acquisition de compétences nouvelles	2, 3 4

Modèle	Critères	Indicateurs	Indices	N° de question
Qualité de vie <i>Alain LEPLÈGE (1999)</i>	Etat physique	- Niveau d'autonomie	Capacité dans les différents déplacements, dans les différentes tâches sur l'exploitation, dans les soins personnels et loisirs	2, 3 4, 5 6
		- Capacités physiques	Capacités motrices, capacités musculaire, ostéoarticulaire, de force	2, 3 4, 5, 6
	Sensations somatiques	- Energie et fatigue	Perte de l'énergie physique, gestion de la fatigue, perte de force, perte de vivacité	2, 3 5
		- Douleur	Gestion de la douleur dans les tâche quotidiennes	2 5
		- Symptômes	Gestion des différents symptômes au quotidien	5
	Etat psychologique	- Sentiments positifs	Gain ou maintien de confiance en soi, soutien social, regard des autres, motivation, dépendance et autonomie, compréhension de l'entourage	2 3 4 5 6
		- Sentiments négatifs	Perte de confiance en soi, isolement, stigmatisation, dépression, dépendance et autonomie, incompréhension de l'entourage	6
		- Image corporelle	Image de soi par rapport au handicap physique ou à la maladie et ses répercussions physiques	4
		- Estime de soi	Identité en tant qu'agriculteur et homme	1, 2 5 6
	Relations sociales	- Relations personnelles	Relation avec les membres de la familles	1 2 5
		- Relations professionnelles	Relations avec le/les collaborateur(s), le/les salarié(s)	1 2
		- Support médico-social	Aides/soutien des intervenants médico-sociaux du processus de maintien en emploi	4
	Environnement	- Exploitation	Aménagements de l'environnement : des espaces intérieurs et extérieurs Difficultés liées à cet environnement	2 3 4
		- Aides financières	Prise en charge financières des aménagements et du matériel, reconnaissance RQTH, AAH	4

Modèle	Critères	Indicateurs	Indices	N° de question
Rupture biographique <i>Michael BURRY (1983)</i>	Les comportements allant de soi	- Les comportements pris pour acquis	Habitudes, connaissances de l'activité et des tâches	1 2
		- Hypothèses faites sur sa biographie	Comment la personne se voyait dans les années à venir ? Comment elle se voit aujourd'hui ?	1 3
	Le système d'explication de soi	- Retour sur sa biographie	Redéfinition d'un chemin de vie Retour sur son parcours de vie	1 3
		- Retour sur son image	Image corporelle Estime de soi Représentation de soi	5 6
	Réponses aux perturbations	- Ressources cognitives	Ressources affectives Ressources informationnelles	4
		- Ressources matérielles	Ressources de l'entourage, des proches Ressources financières et d'aides sociales	1 2 4

Annexe IV : Trame d'entretien

Questions préalables :

- Quel est votre âge ?
- Quelle est votre situation familiale ?
- Où vivez-vous ?
- Quel est votre problème de santé ?
- Quand avez-vous eu votre accident ?

1) Pouvez-vous me parler de votre environnement de travail ?

Questions de relance :

- Quelle est votre type d'exploitation ? (Laitière, viande, bovin, ...)
- Quelle est la taille de votre exploitation ?
- Etes-vous en collaboration sur votre exploitation ? (GAEC, salarié agricole, ...)
- Quel est votre parcours professionnel ? Avez-vous toujours été exploitant agricole ? est-ce un choix d'être agriculteur ?

2) Pouvez-vous me décrire votre journée type de travail ?

Questions de relance :

- Quelles sont les différences dans le déroulement de la journée par rapport à avant votre accident / votre maladie ?
- Quelles sont les missions pour lesquelles vous avez des difficultés ?
- Avez-vous trouvé des solutions, des adaptations seul ?
- Quels sont les changements physiques et psychologiques induits par le handicap ? (Besoin d'une aide supplémentaire, temps passé pour effectuer une tâche, ...)
- Si oui pour l'aide supplémentaire pour certaines tâches, osez-vous la demander ?
- Après l'accident, quelles ont été les répercussions sur votre entourage ?
- Est-ce que cela a modifié les interventions de votre entourage sur votre profession ?

3) A propos de votre exploitation, avez-vous du changer de type de production, ou voire abandonner une activité, à cause de votre accident ?

Questions de relance :

- Etes-vous satisfait de ce changement / ou de ce non-changement ?
- Si oui, pensez-vous déjà à changer avant même l'accident ?

- Si non, l'envisagez-vous ou pensez-vous que cela pourrait vous aider ?

4) Pouvez-vous me décrire les démarches qui ont été menées afin d'aménager votre exploitation ?

Questions de relance :

- Etes-vous senti associé dans les choix ?
- Qui sont les professionnels qui sont intervenus ?
- Quelles ont été les modalités d'intervention ? (Visite sur l'exploitation, essai de matériel, ...)
- Quel type d'aménagement ou de matériel a été mis en place ?
- En quoi les aménagements sur votre exploitation vous ont permis de développer votre autonomie ?
- Considérez-vous tous les aménagements comme efficaces ?
- Pouvez-vous me citer des effets positifs de cette intervention ?
- Pouvez-vous me citer des effets négatifs de cette intervention ?
- Qu'est-ce qui aurait pu améliorer cela ?
- Globalement êtes-vous satisfait de cette intervention ?
- Ceux-ci ont amélioré votre qualité de vie ?

5) De manière générale comment qualifieriez-vous actuellement votre qualité de vie ?

Définition de la qualité de vie : « c'est le bien-être ressenti de l'individu en fonction de facteurs physiques, psychologiques, sociaux et matériels »

Questions de relance :

- Quelles sont les domaines que lesquels vous souhaiteriez l'améliorer ?
- Comment vous-sentez-vous au niveau de la santé physique ? (Fatigue, douleur, énergie, ...)
- Comment-vous sentez-vous au niveau psychologique ? (Image corporelle, estime de soi, confiance en soi, motivation, ...)
- Par comparaison avec avant l'accident, que diriez-vous de votre qualité de vie avant ?
- Votre qualité de vie avant était-elle meilleure, un peu meilleure, identique, moins bonne, pire, ... ?
- Quels sont les domaines dans lesquels votre niveau de qualité de vie a été modifié ?

6) Selon vous, que pensez-vous de la manière dont vous gérez votre quotidien sur le plan tant professionnel que personnel ?

7) Avez-vous des éléments à rajouter, à compléter ?

Annexe V : Retranscription du premier entretien : Mr A.

Questions préalables :

- Quel est votre âge ? 32 ans
- Quelle est votre situation familiale ? *Marié et avec 2 enfants*
- Où vivez-vous ? *en Haute-Loire*
- Quel est votre problème de santé ? *Amputé de la main droite à la suite d'un accident de travail avec une moissonneuse batteuse : je nettoyait la trémie et l'entrepreneur qui moissonne n'a pas vu que j'étais là et a mis en route la machine.*
- Quand avez-vous eu votre accident ? *23 août 2016*

1) Pouvez-vous me parler de votre environnement de travail ?

C'est une exploitation vaches laitières. Donc j'ai entre une cinquantaine de vaches laitières avec le renouvellement : donc avec les génisses. Les génisses c'est ce qui va remplacer les vaches laitières actuelles et j'en ai une quarantaine. Après je fais également un peu des céréales pour la consommation des animaux et des lentilles aussi. On est AOP lentilles vertes du Puy et je fais trois-quatre hectares par an.

Etes-vous en collaboration sur votre exploitation ? (GAEC, salarié agricole, ...)

Je suis en exploitation individuelle. Ce n'est pas en projet de se mettre en collaboration ; le projet serait peut-être plus un salarié à mi-temps ou à plein temps à voir. Mais pour le moment il n'y a pas de projet de société quoi.

Quel est votre parcours professionnel ? Avez-vous toujours été exploitant agricole ? est-ce un choix d'être agriculteur ?

J'ai un BTS ACSE : Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation. Je l'avais fait par apprentissage. J'ai toujours voulu être agriculteur. Auparavant, avant de m'installer, j'ai fait quatre ans de chauffeur-livreur et après j'avais pour objectif de m'installer : l'agriculture ça m'a toujours plu. Et après du coup mon père a pris la retraite et donc je l'ai remplacé depuis 2013. C'était complètement un choix d'être exploitant agricole : j'ai toujours voulu faire ça. Les vaches laitières étaient aussi un choix. C'est vrai que c'est ce que faisait déjà mon père et puis bon j'ai voulu continuer parce que c'est ce qui me plaît.

2) Pouvez-vous me décrire votre journée type de travail ?

Donc une journée type, bah alors le matin je me lève à six heures moins le quart. J'arrive au bâtiment à six heures. De six heures à, en gros, six heures et demi, je commence à faire lever les animaux. Je leur donne un peu de foin. Ensuite je passe à la traite de six heures et demi jusqu'à sept heures et demi, on va dire en gros une heure de traite. Donc après, il y a le nettoyage de l'ensemble de la salle de traite quoi : il y en a pour une demie heure. Ensuite, je donne aux veaux : donc le lait aux veaux. Ensuite je vais donc préparer la ration pour les vaches laitières : elles sont essentiellement nourries avec de l'ensilage d'herbes, un peu de maïs épi, de la céréale et tourteaux. Voilà, je leur donne. Du coup ensuite je vais m'occuper des génisses. Donc les génisses c'est pareil : je leur donne céréales et tourteaux et du foin. Voilà, ensuite je vais déjeuner souvent vers neuf heures quasiment. Donc ouais, de six heures à neuf heures, il y a trois heures quasiment, que ce soit l'hiver ou l'été, c'est toujours pareil à peu près. Donc voilà, ensuite une fois que j'ai déjeuné, je retourne au bâtiment ; je redonne un aliment aux vaches. Donc là enfaite c'est par rapport à celles qui ont le plus de lait : si vous voulez une vache qui par exemple a trente kilos de lait, elle aura deux kilos d'aliment, l'autre elle en aura plus, l'autre elle en aura un kilo, enfin voilà. Donc là je fais un peu le tour. Et après il y a le paillage souvent, le paillage des génisses que je fais avec la machine que je vous ai montré tout à l'heure. Et donc le soir on recommence pareil. Donc le soir j'attaque à cinq heures grosso modo : je m'occupe de mes vaches, je les traite, je lave, je donne aux veaux, je fais un tour pour voir si les animaux vont bien et tout et puis après généralement la journée est finie vers sept heures et demi. Ça c'est vraiment, j'ai envie de dire, le travail d'astreinte, que je fais tous les jours. Et après, bon à côté de ça, il y a des jours où je laboure, des jours où il faut semer, des jours où il faut récolter le foin, ensiler... enfin voilà quoi.

Quelles sont les différences dans le déroulement de la journée par rapport à avant votre accident ?

Par rapport à avant, il n'y a pas grandes différences dans ce déroulement. Au niveau du temps, on va dire qu'on met un peu plus de temps mais très franchement ce n'est pas flagrant. Au départ, on va dire oui la première année, oui je mettais plus de temps, mais là aujourd'hui que je me suis réhabitué, ça va. Au travail d'astreinte, j'ai envie de dire, je ne mets pas forcément plus de temps. Après oui, il y a certains travaux où oui je mets plus de temps par contre. Par exemple, la pailleuse il n'y a pas longtemps que je l'ai et auparavant c'était mon père qui faisait. Avant mon accident, c'est moi qui faisais et après c'était mon père qui faisait, il m'aidait. C'est pour ça que j'ai voulu automatiser et pouvoir me débrouiller seul, le jour qu'il n'est pas là ou quoi que ce soit, que je ne sois pas coincé.

Quelles sont les missions pour lesquelles vous avez des difficultés ?

Je rencontre des difficultés pour tout ce qui est clôtures, ramassage de pierres aussi c'est compliqué, les vélages des fois : des fois ça se passe seul mais des fois faut y être et c'est un peu plus dur ; aussi pour tout ce qui est manuel, le bricolage et le bricolage fin c'est dur. Après on ne va pas se cacher que même avant mon accident, je n'ai jamais été un grand bricoleur, ça ne me plaît pas et je ne suis pas très adroit alors ça ne change pas grand-chose on va dire entre guillemets. Dans la vie de tous les jours, qu'est ce qui est compliqué ? si quand j'ai ma pince, pour couper la viande et tout, il n'y a pas de soucis j'y arrive. Mais après quand on est de sortie, les dimanches ou les week-ends et tout ça, je prends souvent ma main esthétique parce qu'elle est moins lourde et que je transpire moins dedans donc du coup c'est pour ça que je la prends. Et après ouais, du coup c'est pour couper la viande des fois, des trucs comme ça que c'est un peu dur. Du coup souvent ma femme me le fait, elle m'aide ou bien je prends des trucs plus faciles à couper ça dépend si on va au resto ou si on est chez des amis quoi. Ça c'est que je rencontre de plus dur. Après tout ce qui est la toilette, tout ça, ça va, je me suis habitué. Même pour me raser et tout, ça va : je me suis réhabitué on va dire. L'habillage aussi ça va sauf quand par exemple je prends une chemise. Pour mettre les boutons et tout, je galère mais ma femme, pareil, elle m'aide. Sinon, si je prends un jean, des chaussettes, un pull, enfin tout ce qui est du quotidien, j'y arrive, il n'y a pas de soucis. Les chaussures aussi j'y arrive ; enfin bon je ne fais jamais de lacets mais voilà, je n'en faisais pas avant non plus donc bon. Souvent je les rentre à l'intérieur de la chaussure quoi. Après, si je prends des chaussures plus habillées ou qu'on est en soirée, ma femme me fait les lacets souvent. Après pareil, mais pour me couper les ongles de la main, ça paraît bête mais mon beau-frère m'a fait un petit truc où j'appui avec mon moignon et j'arrive à couper les ongles. C'est mon beau-frère qui me la fait avec un coupe-ongles tout simple et avec un levier et du coup avec mon moignon j'y arrive et je me débrouille. C'est avec le temps qu'on trouve des petites astuces, des modifications. Aussi, pour me laver la main, pareil, c'est mon beau-frère aussi, il m'a fait pas mal de choses, il a mis à la ferme une brosse qui est plus ou moins suspendue, du coup au moins, je me gratte contre et je peux me laver la main facilement. Sur mon vélo aussi, je fais beaucoup de VTT, enfin j'en faisais, on va dire que je fais du VTT à petite dose, c'est plus pour un point de vue professionnel pour aller récupérer mes vaches j'y vais en vélo. Mon beau-frère a passé toutes les commandes à gauche. Donc il a mis si vous voulez pour le plateau avant, donc c'est à la poignée et on tourne les vitesses. Et après en bas et en haut, pareil sur le même côté, on peut passer les vitesses à l'arrière. Et les freins, pareil, ils sont l'un sur l'autre : le frein en haut c'est celui de l'avant je crois et en bas celui de l'arrière.

Quels sont les changements physiques et psychologiques induits par le handicap ? (Besoin d'une aide supplémentaire, temps passé pour effectuer une tâche, ...)

Les changements physiques, il y a des douleurs fantômes un petit peu et à petite dose quand même. C'est surtout le soir, quand je reviens du boulot et que je quitte ma prothèse, c'est là où j'arrive à les sentir un peu. Et après des fois le changement de température aussi : si vraiment il y a un gros écart, si le matin il fait très froid et que par exemple le lendemain il va faire très chaud ou l'inverse, là je le sens plus ouais. Mais franchement, sur une échelle à dix, les douleurs elles sont à deux-trois quoi. Ce n'est pas beaucoup, je ne peux pas me plaindre de ce côté-là. Je n'ai pas de traitement non plus ; il m'avait donné pendant une semaine un médicament, je ne me rappelle pas du nom, mais justement pour ne pas avoir l'effet membre fantôme et tout et je l'ai arrêté assez rapidement. Il y a des périodes où j'arrive à avoir mal à l'autre épaule ou au dos quand je compense trop, ça dépend de comment je force. Ça arrive que des fois je suis un peu fatigué si je fais trop d'efforts justement. Mais au départ, au tout début, après mon accident, j'ai rattaché à m'habitué et tout au travail, au début ouais j'avais quand même beaucoup de douleurs à l'épaule et surtout au dos. Je pense que je forçais mal quoi, je compensais vachement avec mon côté gauche et ouais j'avais des douleurs. Là maintenant, franchement ça a bien passé et j'essaye vraiment de forcer comme il faut et tout. Après des fois ce n'est pas évident mais j'essaye de faire très attention parce que c'est vrai qu'après les douleurs je les ressens. Mais là tout de suite maintenant, non franchement ça va. L'épaule gauche est par contre vraiment musclée. Avant j'étais droitier à cent pour cent et j'étais plus costaud du droit que du gauche et maintenant à gauche les muscles ont bien grossi.

Au niveau psychologique ça va, il y a des périodes où l'on est moins motivé que d'autres, où l'on a moins le moral que d'autres. Après voilà, il y a ma femme et mes enfants qui m'aident vraiment.

Par rapport à l'accident, il ne faut pas trop y penser mais ouais j'ai peur un peu quand même parce que je sais que ça ne tient à rien. Si je viens vraiment à, dans le pire des cas, à perdre mon autre main, je sais que le travail que je fais là actuellement ça ne serait plus possible.

J'avais rencontré Kévin Courtinel [un agriculteur de la région amputé des membres supérieurs à la suite d'un accident de travail], je parle souvent de lui, je parle de lui à tout le monde parce qu'il m'a bluffé car lui il a perdu dans un accident les deux mains. Du coup j'avais été le rencontrer, c'est un gars super sympa en plus, maintenant il est en GAEC mais au début je crois qu'il était tout seul et il a fait des aménagements. Et du coup, ouais, il m'a bien aidé à avancer parce que quand j'ai vu finalement ce qu'il faisait sans mains, moi je me dis qu'il m'en reste une encore et que je peux faire des choses.

Par rapport à l'aide supplémentaire pour certaines tâches, maintenant c'est bon mais avant la pailleuse, il y avait mon père qui m'aidait. Après des fois ouais, c'est plus pour ramasser des pierres, faire des clôtures. Après, des fois je fais appel au service de remplacement : on appelle, on nous envoie une personne et on nous aide sur une ou deux journées ; enfin on prend le temps qu'on veut et les week-ends des fois aussi je le prends. L'aide du GEDRA [service de remplacement] c'est assez facile pour moi de la demander. Mon père il m'aide souvent, mes beaux-frères aussi ça arrive qu'ils viennent m'aider donc ouais je n'hésite pas à demander de l'aide. Mais bon ce que je demande le plus c'est mon père, mes beaux-frères et mes cousins avec qui j'ai pas mal de matériel en commun : donc un jour, si je suis coincé ou quoi, ils peuvent m'aider. Après j'aurais quand même plus de mal à aller vers eux quand même que par exemple mon père ou mon beau-frère : voilà je ne les crains pas et si j'ai besoin de quelque chose, j'appelle et je sais que je peux compter sur eux.

Après l'accident, ça n'a pas tellement changé, c'est toujours moi qui décide et qui choisit ce que je veux faire. Non franchement, il n'y a pas grand-chose qui a changé. Après j'ai vraiment bien été entouré que ce soit ma famille et mes amis qui m'ont vraiment aidé : notamment mes beaux-frères, je le répète encore, et mon père qui ont été là même le jour où j'ai eu l'accident et tout, c'est eux qui sont venus prendre un peu le relais. Puis bon, pareil après j'ai eu un collègue, pareil, qui habite le village à côté, qui est venu m'aider, me remplacer. Et après j'ai fait appel au GEDRA, au service de remplacement. Mais après, ouais j'ai envie de dire que malgré le handicap, j'essaye plus ou moins de continuer ce que je faisais avant, enfin plus ou moins. Après il y a des choses J'essaye de m'adapter voilà quoi. Je me dis que rien n'est impossible et que voilà, quand on veut faire quelque chose, bah que d'une manière ou d'une autre on peut y arriver.

Est-ce que cela a modifié les interventions de votre entourage sur votre profession ?

Ma femme, bon du coup, là elle est en congé maternité, mais sinon elle travaille à la cantine à Saint-Paulien. Saint-Paulien c'est un village qui est à vingt kilomètres d'ici. Moi je ne suis pas trop chaud, pour qu'elle intervienne sur l'exploitation ; elle ça ne la dérangerait pas. Mais bon moi je n'ai pas trop envi de mélanger le professionnel et le privé. J'ai peur qu'après on soit trop souvent ensemble et voilà qu'on n'ait plus rien à se dire ou je ne sais pas, peut-être que c'est bête ce que je dis mais moi je le vois comme ça. Après voilà, je sais que si j'ai besoin d'un petit truc ou quoi, elle peut venir m'aider : ses parents, pareil ils étaient agriculteurs et donc elle connaît un petit peu. Je peux compter sur elle mais voilà chacun sa journée et on se retrouve le soir pour parler d'autre chose, ça coupe un peu.

3) A propos de votre exploitation, avez-vous du changer de type de production, ou voire abandonner une activité, à cause de votre accident ?

Non, j'ai gardé la production de vaches laitières. Je n'ai pas non plus abandonné une activité.

Etes-vous satisfait de ce non-changement ?

Oui, je ne pense pas à changer. C'est vrai que les vaches laitières c'est vraiment ce qui me plaît, c'est une passion quoi et c'est vraiment ce que j'ai voulu toujours faire. Donc voilà, j'ai bien envie de continuer.

Si non, l'envisagez-vous ou pensez-vous que cela pourrait vous aider ?

Non je ne pense pas que ça m'aiderait. Il y a une chose qui pourrait m'aider, c'est peut-être l'élevage des génisses parce que du coup ça prend quand même du temps et c'est du boulot. Mais bon c'est aussi ce qui me plaît le mieux aussi donc bon je n'ai pas trop envie d'arrêter. Parce que quand je me suis installé, auparavant mon père il faisait peu d'élevage de génisses, il achetait beaucoup des vaches en lait et du coup, moi c'est un atelier que j'ai mis en place j'ai envie de dire et j'ai envie de le continuer. Sauf si le jour où ça serait vraiment trop pesant et que vraiment j'aurais des difficultés à y arriver, à m'en sortir, peut-être avec l'âge ou je ne sais pas, peut-être que je vais vieillir mal ou avoir plus de douleurs sur le côté gauche, enfin je ne sais pas, ça serait peut-être le premier atelier que j'arrêteraï je pense. Mais bon ça me serait quand même un peu mal d'arrêter quoi parce que c'est un truc qui me plaît de voir évoluer mon troupeau et tout donc ouais ça m'embêterait. Mais bon, je sais que si je voulais gagner du temps, ça serait la chose à arrêter.

4) Pouvez-vous me décrire les démarches qui ont été menées afin d'aménager votre exploitation ?

Les démarches c'était un peu facile parce qu'il y a quelqu'un qui est venu me rencontrer et qui a fait toutes les démarches pour monter les dossiers et tout donc moi je n'ai pas eu grand-chose à faire quand même. Mais après ouais, l'AGEFIPH m'ont vraiment aidé dès le début pour justement repartir sur l'exploitation, redémarrer et tout. Ils m'ont donné des aides justement pour avoir le service de remplacement : donc ils m'avaient donné jusqu'à dix mille euros, je crois que ça représentait cent soixante ou cent quatre-vingt jours d'aide donc quelqu'un qui venait m'aider sur la ferme. Donc ça, ça a été vraiment super important pour le temps que justement je reprenne mes repères et que je me réhabitue et tout. Ils m'ont aussi beaucoup aidé pour par exemple la pailleuse, ils m'ont donné une aide financière de cinquante ou soixante pourcents donc ce n'est pas rien. Sur le tracteur, pareil, l'aménagement que je vais faire faire, la boule au volant, ça va être financé à cent pourcent parce

qu'ils considèrent que c'est vraiment lié à mon accident donc ils prennent en totalité. Donc ouais, l'AGEFIPH, je trouve, ils m'ont vraiment aidé pour que voilà je continue et ils ont tout mis en place pour avoir des choses qui m'aident au quotidien. Après par contre, par rapport à la MSA c'est plus compliqué je trouve, c'est plus dur avec eux et c'est souvent compliqué pour obtenir quelque chose. Pour mes prothèses on a à faire à la MSA et c'est souvent compliqué, faut toujours se justifier et voilà quoi. Je veux dire que si on fait des demandes ou quoi avec un orthopédiste, ce n'est pas par plaisir quoi, c'est qu'on en a réellement besoin et c'est vrai que pour les choses comme ça, ils mettent souvent du temps à répondre et des fois il y a des refus et faut refaire une deuxième demande et tout et c'est très compliqué. Alors pour ma prothèse, mon greffeur et tout quand ça ne fonctionne pas ou quoi, c'est ça le plus dur je crois.

J'ai une reconnaissance MDPH, ouais je crois que je suis invalide à soixante-dix ou quatre-vingt pourcent : c'est quand même assez élevé.

Mais c'est vrai que ouais la MSA c'est compliqué. Autant pour l'AGEFIPH, c'est assez simple et ils m'ont franchement bien aidé ; la MSA, je trouve c'est assez compliqué. Après la MSA c'est tout ce qui est prothèses, greffeur et tout. Le greffeur en fait c'est la pince que j'ai quoi. C'est toute la partie administrative qui bloque : on voit que toujours il y a quelque chose, toujours il faut se justifier, ... c'est tout ça qui est un peu compliqué. Quand je discutais avec ceux qui me font la prothèse, ils me disaient aussi que la MSA c'est la caisse la plus dure pour se faire rembourser et tout, pour avoir les accords favorables, c'était la plus pénible.

Qui sont les professionnels qui sont intervenus ?

Un psychologue que j'ai rencontré un jour à l'hôpital quand je me suis fait amputer, il est passé, il est resté une demi-heure et après je n'ai rencontré personne d'autre. Après je ne suis pas trop psychologie, enfin voilà, moi ce n'est pas trop mon truc. Voilà, je suis un battant, je vais de l'avant et j'essaie, voilà, de ne pas trop pleurer sur mon sort ou quoi parce que ce n'est pas comme ça qu'on avance. Après c'est mon tempérament, tout le monde est différent. Après moi j'ai ma femme, j'ai mes deux petits, ça m'aide vraiment ; j'ai mes amis et ma famille mais voilà, non, psychologue ce n'est pas mon truc. Comme je vous dit, je l'ai vu une demi-heure le jour où j'ai été amputé, il était venu me rendre visite, il 'a laissé une carte si jamais j'avais besoin de quelque chose ou quoi, c'était bien d'ailleurs j'avais trouvé, mais non moi je n'en sens pas le besoin ; enfin pour l'instant en tout cas, un jour peut-être ça sera le cas. Sinon un ergothérapeute pour ma prothèse le temps d'une semaine. Sur la ferme, il n'y a eu personne. Justement il devait venir des ergonomes et après personne n'est venu. Ça devait se faire, j'avais même reçu un courrier je crois, mais après je n'ai pas eu de nouvelles.

Par exemple pour le pont entre la salle de traite et les veaux, c'est moi seul qui ai décidé. L'aménagement du bâtiment et tout, ouais c'est tout moi qui ai décidé, je n'ai pas eu d'ergo plus que ça. Après pour la salle de traite, j'avais été voir dans le Jura une salle de traite. Pour moi, si vous voulez, ça fait une sorte de griffe, cette griffe je la tiens avec ma prothèse et je branche avec ma main gauche quoi. Et dans le Jura, vous aviez juste à brancher, vous n'aviez pas à tenir de l'autre côté. J'ai été voir et finalement je ne l'ai pas mis parce que je trouvais que ça ne me simplifiait pas tellement la tâche. Et après, j'avais aussi regardé pour le robot [de traite], mais le truc, moi ce qui m'a un peu fait peur c'est l'investissement quoi : c'est un coût vachement élevé et il y a beaucoup de maintenance.

Quel type d'aménagement ou de matériel a été mis en place ?

Le pont entre la salle de traite et les veaux, la boule au volant sur le tracteur avec les commandes au volant, la pailleuse, le petit bouton poussoir du tracteur au niveau du pied pour le chargeur, les barrières de la salle de traite. Et après des petits trucs comme par exemple la brosse pour me laver la main, des petits trucs comme ça quoi ... La voiture qui est une automatique, le tracteur aussi du coup j'ai changé pour une boîte automatique. Et puis ça doit être à peu près tout.

Globalement, tout ce que j'ai fait ça m'a tout le temps plus simplifié la vie quand même. La pailleuse au début je trouvais que c'était un peu long et aujourd'hui je ne ferais pas sans. Enfaite, c'était le temps que je m'y habitue mais c'est trop pratique quoi. Dans un monde idéal, s'il y avait à rajouter quelque chose ça serait peut-être un petit tracteur pour balayer tout ce qui est les logettes avec une brosse, un tracteur qui pousse l'ensilage, des petits trucs comme ça quoi, des petits modifs'. Enfin voilà quoi, ça pourrait être pas mal. Mais dans l'ensemble, j'arrive bien à faire avec ce que j'ai.

En quoi les aménagements sur votre exploitation vous ont permis de développer votre autonomie ?

Avec les aménagements, oui certes il y a plus d'autonomie. Et aussi quand on voit qu'on arrive à faire quelque chose tout seul, oui c'est sur on est content, ça donne envie de continuer. Ouais, on voit qu'il y a des progrès quand même : par rapport à quand j'ai eu mon accident et aujourd'hui, j'ai vachement évolué quand même. Je pense qu'aujourd'hui, il y a des choses que je fais plus facilement que juste après mon accident. Et puis ça aussi c'est encourageant parce qu'au début, c'est vrai qu'après mon accident, j'étais dans le ..., je ne savais pas si j'allais y arriver ou pas, enfin pleins de questions quoi. Bah au départ, ouais quand ça m'est arrivé, j'ai dit bah voilà quoi la ferme c'est fini, je vais devoir arrêter et tout. Je pensais justement que ce ne serait plus possible de pouvoir faire, surtout moi qui étais seul et tout. Et puis bon voilà quoi, j'ai laissé du temps, je me suis dit que je ne pouvais pas tout arrêter du jour au lendemain quand même et petit à petit, voilà, j'ai essayé de faire deux-trois trucs. J'ai vu que j'y arrivais et donc bon j'ai dit tant pis faut le tenter, c'est ce qui me plaît, c'est ce que j'avais

envie de faire et donc je me suis dit qu'il fallait tenter le tout pour le tout. Et puis voilà, j'y suis arrivé même s'il y a des trucs où je galère un peu mais dans l'ensemble j'arrive à faire les trois quarts des choses que je faisais avant ; différemment mais j'y arrive. Avec le temps on y arrive et puis voilà, on fait les choses différemment, on essaye de forcer différemment et on y arrive. Rien n'est impossible, il suffit de le vouloir.

Ceux-ci ont amélioré votre qualité de vie ? *Oui bien sûr, et le confort et tout.*

5) De manière générale comment qualifieriez-vous actuellement votre qualité de vie ?

Définition de la qualité de vie : « c'est le bien-être ressenti de l'individu en fonction de facteurs physiques, psychologiques, sociaux et matériels »

De la vie de tous les jours, elle est bonne mais bah si bien sûr qu'il y aurait des choses à améliorer. Au départ, c'est un peu le regard des autres et tout, ça c'est un peu dur. C'est vrai que quand on va à quelque part, on est regardé un peu différemment, les gens sans vouloir faire de mal ils jettent toujours un œil sur ma main ou de voir que c'est une fausse et tout. C'est peut-être le regard des autres qui est le plus dur pour moi.

Comment vous sentez-vous au niveau de la santé physique ? (Fatigue, douleur, énergie, ...)

On va dire que dans l'ensemble ça va je suis en forme. Après, comme je vous dis, il y a des hauts et des bas, des fois on a moins le moral ou on est plus fatigué et après ça va mieux. Souvent l'hiver c'est une période où l'on est moins en forme j'ai envie de dire ; et puis quand le beau temps arrive ça va avec, le moral il repart. Mais dans l'ensemble, je suis plutôt en bonne santé et le moral est souvent présent quand même. Après, voilà, je ne vous cache pas qu'il y a bien des jours où je suis moins en forme mais voilà. Ça même le gars qui n'a pas eu un accident ou quoi, je pense que c'est pareil.

Comment vous sentez-vous au niveau psychologique ? (Image corporelle, estime de soi, confiance en soi, motivation, ...)

Ça dans l'ensemble c'est plutôt bien mais comme je vous ai dit, pareil, il y a des jours mieux que d'autres. Vous seriez venue hier, j'avais le moral à zéro, aujourd'hui ça va un peu mieux, voilà quoi. C'est quand il y a des choses que je n'arrive pas à faire ou quoi, ça m'agace un peu et après le soir je suis moins en forme. Au niveau de l'estime de soi, je pense qu'elle est peut-être un peu plus basse, souvent je me sous-estime, des fois ... enfin ça dépend des fois. Quand j'arrive à un truc souvent je suis content et tout ; mais après ouais dès que je n'arrive pas à faire quelque chose ... Après voilà, ça dépend vraiment des jours. S'il y a un truc que je suis arrivé à faire assez bien, je suis content de moi ; après s'il y a un truc que je galère ou quoi, c'est la fin. Avant l'accident, peut-être bien que j'étais aussi

exigeant avec moi-même mais j'y faisait moins gaffe parce que j'arrivais à plus de choses aussi. Mais non, j'ai toujours été comme ça quand même : même avant, quand il y avait des trucs que je n'y arrivais pas ça m'énervait aussi, ouais ça me mettait de mauvaise humeur, j'ai toujours été un peu comme ça quand même. Après malgré tout, même si encore je le fais encore aujourd'hui, je suis quand même vachement plus patient qu'avant. Mon accident ça m'a vraiment appris à être patient et je réfléchis différemment ; mais c'est surtout la patience que j'en ai gagné énormément. Parce qu'avant je n'étais pas patient du tout et là justement, il y a des trucs aujourd'hui si vous n'êtes pas un minimum patient vous n'y arriverez pas quoi : faut prendre du temps quoi. Ça ouais, je pense que j'ai vraiment amélioré cette qualité par contre ; c'est un côté positif pour moi.

Par comparaison avec avant l'accident, que diriez-vous de votre qualité de vie ?

Elle était un peu meilleure. C'était meilleur dans le regard des autres déjà ; aussi le fait d'avoir toujours une prothèse, l'été ce n'est quand même pas super confortable, on transpire, c'est lourd, enfin voilà quoi ... des fois ça m'irrite. Enfin voilà, avant je ne réfléchissait pas pour mettre un tee-shirt manches courtes ou manches longues, des trucs tout simples. Avant je jouais au foot, j'avais dit que je reprendrais après mon accident et après du coup je n'ai jamais repris quand même. J'ai toujours eu un peu un blocage alors que mes collègues, voilà quoi, c'est des copains et tout, je sais qu'ils ne me diraient rien mais voilà quoi. Ouais, au départ j'avais dit que je reprendrai le foot et tout et puis finalement le temps passe et je n'ai jamais repris. Faut dire que des fois je me renferme un peu sur moi quoi. C'est surtout le foot que j'ai arrêté mais bon après avant mon accident je faisais aussi de la moto, mais ça non ce n'est pas possible j'ai arrêté. J'avais quand même arrêté un peu avant mon accident, mais ça se peut qu'aujourd'hui si je n'avais pas eu mon accident, j'aurais une moto. C'était un truc qui me plaisait bien. Après, il y a aussi au restaurant que ça a changé, je prends plus facilement du poisson enfaite parce qu'avant je n'en mangeais jamais quasiment. C'est parce que c'est souvent du saumon ou du poisson en sauce et c'est donc plus facile à couper qu'une viande, qu'une côte de bœuf ou je ne sais pas quoi alors que j'adore la viande mais bon Et puis ouais des fois quand je vais à quelque part, chez des amis par exemple, j'ai toujours peur de savoir ce qu'on va manger, j'ai l'appréhension de ne pas y arriver.

6) Selon vous, que pensez-vous de la manière dont vous gérez votre quotidien sur le plan tant professionnel que personnel ?

Bah c'est bien, on va dire globalement satisfait. On va dire que voilà quoi, je n'ai pas non plus changé totalement ma vie : je suis resté agriculteur, j'ai toujours mes amis, j'ai toujours ma femme et mes

enfants, enfin voilà quoi. Quand je rentre le soir ou quoi, je suis content de les voir, que j'ai ma main ou pas, ça ne change rien on va dire. Donc ouais plutôt satisfait.

7) Avez-vous des éléments à rajouter, à compléter ?

Euh non, ... ouais le seul truc à rajouter, c'est comme je vous ai dit tout à l'heure c'est avec la MSA. Ça ouais, vous pouvez leur faire remonter que c'est trop compliqué pour obtenir quelque chose [rires]. Et ouais des fois quand il faut refaire un dossier pour prouver qu'on en a bien besoin, ça me coupe les jambes, ouais ça me démotive.

Annexe VI : Retranscription du second entretien : Mr B.

Questions préalables :

- Quel est votre âge ? 55 ans
- Quelle est votre situation familiale ? Marié et 2 enfants : 27 ans et 23 ans
- Où vivez-vous ? Dans le Puy-de-Dôme
- Quel est votre problème de santé ? Paraplégique on va dire. J'avais coupé plusieurs arbres et un était resté accroché. J'avais un tracteur et comme un idiot j'avais enlevé l'arceau pour rentrer dans des bâtiments. Et peut-être demie heure après, je suis passé sous cet arbre et au même moment où je suis passé, l'arbre est tombé et il m'a pété dessus quoi. Et puis le volant ma tout cassé devant quoi : j'étais coupé en deux quoi. J'ai souffert le martyr et voilà maintenant le résultat. Et puis maintenant je souffre. Je vais vendredi passer une IRM et lundi je vais voir le chirurgien et tout et ils vont m'enfoncer une sonde qui va monter tout le long de la moelle épinière. Alors j'aurais une boîte et une télécommande et si ça marche ils m'incorporent la boîte dans le corps et je pourrais gérer les douleurs. Parce que là le problème c'est les douleurs, je suis bourré de douleurs dans les jambes. A partir de là je n'ai rien du tout quoi [en me montrant au niveau de son ventre] mais tout fait mal : ce sont des douleurs neuropathiques qu'ils appellent. Souffrir c'est bon ça va cinq minutes C'est pour ça que j'essaye de faire quelque chose quoi. Comme là j'ai ma pelle qui va arriver, on va faire des clôtures, je vais être sur la pelle, je vais faire des trous et bah ça va mieux parce que lui [en montrant sa tête] il regarde le boulot que je fais et il ne vient pas là [en montrant ses jambes]. Quand on a l'esprit occupé ça va mieux, c'est ça ; faut que mon travail soit plus fort que les messages qu'il envoi aux jambes. En quand il n'y a rien à foutre et tout et que tu deviendrais fou.
- Quand avez-vous eu votre accident ? Ça fait cinq ans le 9 janvier ; c'était le 9 janvier 2014.

1) Pouvez-vous me parler de votre environnement de travail ?

Exploitation laitière de cent hectares à peu près avec un peu de céréales à côté ; et une centaine de bêtes. Et on faisait aussi un peu d'entreprise d'enrubannage enfin de combiné et tout là : enfin c'était mon fils qui le faisait parce que ce n'était pas simple quoi. Quand je suis dessus le tracteur, je peux le faire quoi mais quand il y a un problème, ou qu'il faut mettre des bobines, le filet ou bien si quelque chose déconne, bah il fallait être deux donc il n'y a pas d'intérêt quoi. Et il y avait aussi le travail de l'ONF [Office National des Forêts], c'était pour les scieries quoi. On avait deux mille mètres cubes à couper et on n'avait pas fini mais il ne s'en manquait pas bien quoi avec le collègue.

Etes-vous en collaboration sur votre exploitation ? (GAEC, salarié agricole, ...)

Avec mon fils et ma femme qui sont salariés tous les deux. Oui je suis chef d'exploitation. Mais bon ça commence à devenir compliqué quoi financièrement parce que bon il y a moins d'entrée d'argent, la MSA c'est trois mille euros par trimestre, ... enfin ça force quoi. Alors on va peut-être arrêter le lait, enfin normalement on devrait pour soulager ma femme un peu déjà et puis mon fils il ira travailler ailleurs parce que c'est trop dur financièrement quoi. Mon fils des fois bricole un peu pour l'ONF puisqu'il est salarié de moi, donc il a le droit, lui il peu. Ça s'est un peu compliqué quoi, j'ai posé deux fois la question à la MSA parce que bon il me suivait bien des fois comme ça au bois mais il n'avait aucune formation finalement. Alors j'ai trouvé ça un peu drôle parce que bon le bois c'est dangereux : il y en a une bande qui s'esquinte dans les bois. Alors tant qu'il est salarié de moi, enfin que c'est moi qui le couvre à la MSA et tout, et bah c'est bon quoi. Enfin bon les factures on peut les faire parce qu'ils nous demandent présomption salariale, attestation et tout, enfin ce qui est normal quoi. Pas que n'importe qui aille dans les bois comme ça parce que faut voir quoi. Enfin bon moi je n'ai rien à dire parce que je me suis fait avoir, mais oui il faut s'enlever du tour. Pour moi, c'était l'année où il avait beaucoup neigé, en 2013 à l'automne, et le garde il nous avait dit vous ne venez pas, il y a trop de neige et tout, mais c'est vrai qu'il avait fait de la neige. Quand on y est allé, c'était plat comme là et il n'y avait plus de neige, rien. Enfin bref, il y en a combien des comme ça. L'autre fois par Yssingeaux, par là-bas enfin je ne sais pas, il y en a deux qui se sont fait avoir : un tracteur qui a versé. Ils étaient trois, il y en a un qui a pu sauter et les autres ont été tué. Bon c'était à cause de conneries surement, mais moi aussi c'est une faute quoi, mais bon on en fera toujours des fautes. Oui c'est sûr qu'ils ont dut faire une connerie mais moi aussi je l'ai faite la connerie. Je ne vais pas aller juger les autres qui ont fait une connerie alors que moi j'ai fait pareil. C'est comme si on va sur la route et que personne ne faisait jamais de faute, il ne devrait pas y avoir d'accidents. Donc voilà tout le monde fait des fautes. Et donc bon, après j'avais été contrôlé par l'inspection du travail et c'est qu'ils en avaient trouvé du bazar. Il y avait un gars et une femme et ça y allait pour noter. Et moi comme un idiot je faisais l'intéressant parce que j'étais dans le tracteur et alors que je n'aurais pas dû y être parce que j'étais encore en accident de travail. Mais bon après du coup, le lendemain on a été à la MSA, et le docteur, ce n'était pas Ruols mais euh... un docteur d'Ambert, et il a proposé de consolider. Enfin moi il m'a dit que ça ne changerait pas grand-chose entre les indemnités journalières de l'accident de travail et la consolidation quoi. Et du coup il m'a dit que je pourrais remonter sur un tracteur. Parce que bon quand j'ai eu celui-là équipé [nouveau tracteur équipé] un vrai gamin, comme un gamin qui a huit-neuf ans et qui monte sur le tracteur : j'étais exactement au même niveau moi. Pareil, une belle faucheuse toute neuve qui coûtait vingt et un mille euros, toute neuve, j'ai été faucher, c'est parti le tracteur parce que c'était mal monté le système. J'ai un collègue de Saint-Etienne qui est dessinateur industriel, enfin maintenant il est à la retraite, il a été à Clermont et il lui a fait faire comme il faut au mec là. C'est

comme vous, vous conduisez et puis il faut arrêter brutalement ; votre pied va aller directement sur le frein sans presque que votre cerveau lui le dise. Et bah moi maintenant c'est comme ça, je tire ça et puis ça pile. L'autre il m'avait fait un espèce de machin dessous, d'ailleurs ça n'allait pas et dans la panique j'ai tout tiré, ça a tout tordu et ça n'a pas freiné. La faucheuse ça s'est tournée en travers, le pneu il l'a attrapé : c'était une conditionneuse, vous savez vous freinez derrière et il y en a qui sont portées et qu'on bascule et d'autre trainées plus grosses. Elle s'est tournée en travers, la roue du tracteur a attrapé le témoin et elle s'est plantée droite, elle s'est versée à côté de moi. Alors elle coûtait vingt et un mille et l'assurance m'en donnait vingt mille sept cent, trois mille euros de moins que la franchise et normalement je n'y avais pas le droit mais bon. Et le médecin d'Ambert de la MSA, il me racontait qu'un agriculteur il était pareil en accident du travail et il a déclaré un autre accident là-dessus ; et bah il a mangé bon le gars. Ils lui ont fait rendre tout ce qu'il avait touché. Alors bon moi oui je lui ai dit qu'il fallait consolider : j'essaye d'être en règle quoi. Et puis maintenant je suis confiant quoi, des conneries oui je peux bien en faire mais même en étant entier on en fait la preuve. Mais là je suis confiant, je peux aller travailler. Vous voyez, il y a quinze jours j'étais parti à Savigneux, une ville plus loin que Montbrison, livrer de la paille en tracteur. Voilà je suis parti en tracteur : Ambert, le col de la Maure et vas-y ... et j'en ai fait deux voyages et je suis confiant. Enfin à condition que je n'ai pas d'emmerde derrière : alors je regarde dans mes rétroviseurs et quand je vois une voiture je la laisse passer et puis je regarde s'il passe bien parce que si j'ai le moindre emmerdement je fais quoi moi ? Comme un coup aussi, j'emmenais du fumier, c'était le même attelage que celui-là mais le mec de la machine agricole, je ne savais pas ce qu'il avait fait, il avait du papier et il pose le papier au coin vers le pot d'échappement. Et puis je me retourne et je dis putain il y a le feu au tracteur, une flamme qui montait le long du pot. Je me suis dit tu vas finir comme Jeanne d'Arc toi. Enfin voilà c'était le tracteur qui brûlait et pas le fumier : enfin brûler je m'entends, il n'était pas tout en feu non plus. Et j'ai appelé et tout, je n'ai quand même pas appelé les pompiers parce qu'ils vont dire voilà quoi. Et puis bon il y a des mecs qui sont venus avec deux trois bidons et tout et ils ont jeté l'eau. Mais bon t'as tous des cons le long de la route qui ne s'arrêtent pas, tu brûlerais qu'ils ne s'arrêteraient pas. Et puis en roulant ça faisait un appel d'air et puis il y avait des flammes comme ça qui montaient. Bon après, on en rigole de ça mais bon. Comme la pelle, il a fallu mettre un harnais parce que vous savez dans le tracteur je m'attache quand même mais la pelle, on a le volant et les bras sont quand même bons encore pour tenir, mais c'est là les manettes alors il n'y a rien du tout pour se tenir. Quand on est en pente comme ça, j'ai cru que ça me sortait, ça ne me tient pas quoi. Alors du coup, là ils m'ont mis un harnais et je m'attache pour être coller au siège, pour que ça me tienne et c'est bon quoi. Et puis c'est tous des trucs qu'on les voit à mesure quoi.

Quel est votre parcours professionnel ? Avez-vous toujours été exploitant agricole ? est-ce un choix d'être agriculteur ?

Euh Faut dire que je n'étais pas un acharné à fond hein. Je suis sorti de l'école, après j'étais à l'armée et après j'ai fait des livraisons à la coopérative de « Domagri », après j'ai fait un peu d'électricité comme ça, en dépannage quoi, et puis après je me suis installé en bucheron. Enfin, j'étais même installé avant l'armée : il y avait eu une tempête en 1982 et à l'époque ce n'était pas compliqué quoi, la MSA te donnait un machin et tout de suite on y allait quoi. Et puis après bah je me suis installé agriculteur et puis voilà et puis après j'ai cumulé les deux : le bois, enfin l'exploitation forestière et l'agriculture. Oui ici c'était une exploitation familiale.

2) Pouvez-vous me décrire votre journée type de travail ?

Je me lève à 9h par-là, ma femme m'aide à me lever. Après bon c'est toilette et tout le bordel là. Et puis après, bon vous voyez comme aujourd'hui là, je vais emmener du fumier un peu et l'après-midi, bon je m'allonge à peine parce que ça fait quand même du bien aux pattes. Et puis après, bah comme aujourd'hui, je vais aller sur la pelle pour faire des trous pour planter des traverses avec mon gamin et un autre gars. Justement moi je suis sur la pelle et avec le godet je vais caller avec des pierres et eux ils vont venir planter les traverses : c'est un échange de travail quoi. Après ça dépend. Pour l'ensilage ou l'enrubannage par exemple c'est moi qui vais fourcher, c'est moi qui pirouette, enfin qui tourne le foin et tout quoi.

Quelles sont les différences dans le déroulement de la journée par rapport à avant votre accident ?

Bah les principales, si tout vas bien quand je suis sur le tracteur c'est comme avant ; le problème c'est s'il y a un ennui derrière parce que je n'ai personne. Des fois, bon il s'en fait quand même des conneries, mais il faut réfléchir un peu plus quoi, pas se rater quoi disons. Oh avant je travaillais plus d'une quarantaine – cinquantaine d'heure, oh oui bien plus : le samedi et le dimanche il faut y être, on y est tout le temps. Alors attendez, cinq heures, on va dire six heures jusqu'à midi, ça fait combien ça ? six heures. L'après-midi, après au bois et tout, d'une heure jusqu'à, bah jusqu'à qu'il fasse nuit. Et puis bah après il faut venir un peu là faire le boulot des bêtes quoi. On était à quatre-vingt heures par semaine quoi. Enfin bon je ne veux pas dire mais il y a des moments où on s'arrêtait bien un peu pour discuter donc ça enlève une heure de travail, mais des fois on finit après donc elle se rajoute. Oh et bah maintenant, je n'en fais pas bien ... oh maintenant, je n'en sais rien, j'en suis à trente heures peut-être.

Pour la traite, je ne peux pas, c'est ma femme. Justement je ne peux pas y aller. Et puis même, on aurait pu regarder un aménagement mais le problème c'est que ce n'est pas simple : c'est une fosse,

il faut descendre et tout et puis bon quand les vaches elles euh... caca et tout, sauvez-vous. Quand vous avez vos jambes, des fois faut faire vite alors en chariot ce n'est pas évident. Avec un aménagement ça aurait été faisable mais bon je pense qu'il n'y avait pas trop d'intérêt quoi. Parce que bon j'y aurait bien été sinon.

Avez-vous trouvé des solutions, des adaptations seul ?

Par exemple la pelle je suis monté avec le tracteur et ça c'est nickel. Parce que bon je n'ai pas osé demander pour la pelle parce que d'abord je ne savais pas si ça se montait et puis ils m'auraient dit mais vous êtes quoi ? travaux publics ou agriculteurs ? Il ne faut pas non plus abuser du système.

Ce n'est pas très difficile pour demander les aides. Mais il y a un truc, un aménagement il m'a coûté seize mille euros, enfin ce n'est pas moi : c'est l'AGEFIPH mais heureusement et puis c'est bien. Comme l'autre fois j'ai payé un repas à Admirat [conseiller emploi su SAMETH/Cap Emploi] et Ruols [médecin du travail de la MSA] ; si je n'en avais pas été content, je ne leur aurai pas payé ça quoi, ça veut bien dire beaucoup de choses quoi. Et puis comme je dis, on serait dans d'autres pays on n'aurait pas eu tout ça ; on m'aurait dit toi t'es bon pour la benne/équarrissage et tu ne nous fais pas chier. Par exemple pour les derniers trucs, la pailleuse, le drone et tout, c'est bon ils ont fait l'acompte et c'est acheté : 80%. Mais je ne l'ai pas encore parce que bon il n'y a pas longtemps qu'on a eu l'accord et tout quoi. Et la pailleuse on l'aura que dans le mois d'avril apparemment et le drone je ne sais pas. Mais bon une fois que c'est lancé et tout, ça suit bien mais bon faut pas être pressé ; ce n'est quand même pas du rapide mais c'est quand même bien : on ne peut pas l'avoir avant de le demander quoi.

Quels sont les changements physiques et psychologiques induits par le handicap ? (Besoin d'une aide supplémentaire, temps passé pour effectuer une tâche, ...)

Oh ça il y en a ... des fois avoir du boulot et tout et que je n'arrive pas à la faire surtout sur le point de vue des animaux quoi, pour les soigner et tout. Parce que bon quand c'est le week-end, le fils il préfère faire la bringue plutôt que s'occuper des bêtes. Alors bon ça, ça m'énerve en sachant que je ne peux pas toujours le garder, ce n'est pas un esclave non plus. Pour l'appréhension, j'en ai de moins en moins parce que je dois avoir un traitement qui l'enlève parce normalement je ne devrais pas dormir si je m'écoutais avec la situation que j'ai maintenant, non mais ça doit être le traitement enfin je n'en sais rien mais c'est pour que ça aille mieux dans la tête on va dire. Pour ce qui est du physique, ah bah bien sûr ! Déjà le matin avant à 5h15 je me levais, maintenant c'est 9h donc ce n'est pas la même. Et puis bon je fais beaucoup moins de boulot, enfin moi j'en fais beaucoup moins ça c'est sûr. Et puis il y a des trucs comme pour monter sur le tracteur il me faut un peu de temps. Et puis quand je vois qu'il y a pas mal de boulot à faire, ça me Ça me manque un peu oui. On a besoin de plus d'aide, ma femme et mon fils en font plus. Et bah des fois c'est un peu ça, je leur ai assez demandé et je veux

essayer de faire par moi-même. Je me dis, je comprends bien des fois qu'il n'y a pas que moi quoi. Vous voyez le soir, le vélo, c'est du bonheur quand je suis sur ce vélo ; enfin c'est un Motomed. Bah faut quand même qu'elle [ma femme] m'attache les pattes et tout ; et puis comme elle se lève à 5h30, bah bon le soir à 22h elle a sommeil quand même. Alors bon moi je suis bien mais je comprends très bien qu'il faut bah que je me libère pour qu'elle m'aide à me coucher et qu'elle dorme quoi. Ça j'y comprends, je comprends bien non plus que ce n'est pas une esclave qui travail et qui vient là tac tac dès que je l'appelle. Pour le service de remplacement, je n'y ai plus le droit maintenant. Enfin j'y ai le droit avant, on l'avait déjà pris, mais maintenant bah je n'y ai plus le droit puisque je suis handicapé. J'avais posé la question et tout et ils m'ont dit non donc ce n'est pas la peine que je paye si je n'ai pas le droit. Et si je veux prendre quelqu'un il faut que je paye quoi. Mais bon ce n'est pas qu'on le prend trop quoi ; on essaye plutôt l'entraide en tout, des trucs comme ça quoi.

Après l'accident, quelles ont été les répercussions sur votre entourage ?

Oh il y en a eu ... Pas familiale mais voyez je ne sais pas si je vous l'ai expliqué mais quand j'étais ... bah que je suis devenu comme ça et bah il y a des petits malins qui sont venus me mettre des antibiotiques dans le lait : intentionnellement hein. Et j'ai pris huit mille euros donc je vous garantis que là-dedans ça y tape [en montrant sa tête]. Quand vous savez que vous ne pouvez rien faire, que vous êtes à l'hôpital et tout et qu'il y en a qui profite de ça pour venir ... Et puis ça a été prouvé que ça été fait intentionnellement hein parce qu'au début la laiterie pensait que c'était ma femme qui était dépassée parce qu'à l'époque il y avait quatre-vingt bêtes à traire : ça faisait quand même du boulot. Le gamin était à l'école, elle était toute seule pratiquement. Et le mercredi elle venait me voir et c'était tout le temps là que ça arrivait, tout le temp, tout le temps, ... Et à la laiterie bah pour eux c'était des bêtes, et comme elle était dépassée et elle ne faisait pas attention. Vous savez une bête qui a eu un traitement, enfin bon ce qui est normal, on n'a pas le droit de mélanger avec le lait pour la consommation. Et puis un beau jour, je partais vers Montluçon, à Pionsat parce que ça a duré sur deux mois, sept-huit fois qu'ils y ont mis des antibio, et bah c'était le chef de la laiterie de Fournol qui m'appelait, il me dit je t'appelle c'est pour le lait et les antibio, je lui dit ça de l'autre jour et il me répond non ça de ce matin. Alors là je lui ai dit tu ne me prends pas pour un con, et il me dit non non, on n'ose pas appeler ta femme parce qu'on sait dans la situation que vous êtes mais il m'a dit il y a quelque chose. C'était un jeudi, il me dit ce soir on, enfin ils ont un technicien, je vous l'envoie et il traitera avec vous pour voir. Il y avait deux bêtes qui ne devait pas aller dans le récipient mais bon elle les avait enlevés comme d'habitude ça c'était bon et en partant il prend un échantillon dans le tank à lait quoi. Il l'analyse et zéro antibiotique. C'était un jeudi soir ça. Vendredi matin, elle fait la traite toute seule et tout bon, quand elle a fait la traite mon collègue, celui qui été au bois avec moi il travaille aussi à la

laiterie, il passe et il prend un échantillon dans le tank à lait, zéro antibiotique. Bon impeccable. Le soir, avant la traite, donc il n'y avait aucune vache qui avait été dedans, ils refont un autre échantillon et bah alors bourré d'antibiotique ; le patron de la laiterie il m'a dit jamais on a vu ça. Bah c'était des seringues qu'on met quand les vaches ont des mammites et tout, et bah qui étaient foutues directement dans le tank. Et la caméra on l'a mise après mais c'était trop tard, c'était fini. Et là maintenant, enfin la certitude jamais on ne l'aura parce que voilà, mais je vois tous les gars qui travaillent ils ne pensent pas à faire ça, mais c'est ceux qui ne branlent rien, qui sont jaloux des autres. Là il y en a un qui n'est pas loin de chez moi et je vois bien que c'est comme ça le gars. Le dernier coup qu'il nous a fait c'est l'an dernier. On ramassait des pierres, j'avais fait venir une machine, il était là tout l'après-midi, il promenait des canettes et tout. Et moi je suis pratiquement sûr que c'est lui qui a fait. Parce que quelqu'un qui travaille il ne va pas penser à ça, quand on travail on sait ce que c'est le boulot et chacun fait son boulot. Mais voilà je l'ai bien dégagé à venir faire des manières et tout par devant ; il y en a bien quelque uns qui ne viennent plus. On va dire que le cercle d'amis proche a changé, oui voilà on va dire comme ça qu'il a changé.

Est-ce que cela a modifié les interventions de votre entourage sur votre profession ?

Un peu oui. Ce n'est pas vraiment les mêmes. Bah c'est ma femme et mon gamin qui maintenant travaillent plus sur l'exploitation on va dire. Mon fils il n'y était pas, il était là que les week-ends quoi.

3) A propos de votre exploitation, avez-vous du changer de type de production, ou voire abandonner une activité, à cause de votre accident ?

Bon bah il y a le bois, lui il en fait à peine mais bon c'est moins évidemment. Être en fauteuil dans les bois ce n'est pas simple hein. Et le lait bah voilà on va surement changer de production, enfin bon on est parti pour quoi. Pour le moment, on a diminué les bêtes de pas mal et là on va passer à vaches viandes quoi. Et puis on va essayer, on verra si ça ne marche pas mais on va vendre les fourrages et tout comme cette année j'ai fait une bonne campagne de paille quoi. On a été en Limagne en chercher et puis on en a remonté un paquet et puis là j'en ai vendu pas mal quoi. Voilà ça ça me plaît quoi : voyez partir là-bas et tout. Mais il me faut quelqu'un, je ne peux pas y aller seul. C'est comme pour faire les bottes, les grosses carrées là, et bah s'il y a quelque chose qui déconne à la presse je fais quoi moi. C'est obligé qu'il y ait quelqu'un quoi.

Si oui, pensez-vous déjà à changer avant même l'accident ?

Non, on serait resté sur des laitières ouais ouais. Et puis bon pour moi c'est une routine quoi, j'avais l'habitude de me lever tous les matins, enfin oui à 5h15 ; enfin oui je suis quasi sûr qu'on aurait continué comme ça quoi.

4) Pouvez-vous me décrire les démarches qui ont été menées afin d'aménager votre exploitation ?

Quel type d'aménagement ou de matériel a été mis en place ?

Bah d'abord, on a commencé par agrandir derrière là-bas [dans la maison] par que justement il fallait pour les ergothérapeutes du conseil général, de comment ça s'appelle là ? la MDPH ! Et bah là, ils voulaient qu'on casse la maison, qu'on casse tout. Mais là on n'aurait rien plus, on avait plus de pièces. Il fallait casser les trucs là pour agrandir la salle de bain et tout, enfin un gros bordel. Et puis au final, vous savez on n'a pas ... ça n'a pas coûté beaucoup plus cher. Il fallait tout casser et puis là on aurait plus de pièce et quand on a du monde, on les met où. Alors on y a laissé. Alors la MDPH, après ils m'ont parlé d'en bas parce que le bureau était en bas. Et la chambre d'un de mes fils était là donc on l'a mis là. C'est une maison à étage mais par chance on peut arriver d'en haut. Quand je l'avais fait la maison, je ne savais pas que j'allais devenir comme ça, c'est des choses qu'on ne pense pas. Mais des fois qu'on devienne un peu vieux et que les genoux ils ne marchent plus, ne faut pas trop de marche, faut pouvoir arriver par en haut. Ou des fois qu'on fait une bringue, qu'on a la tête un peu ... il vaut mieux arriver à plain-pied [rires]. Alors voilà, alors maintenant le bureau il est là et comme ça c'est nickel. Et puis on a agrandi et tout, on a fait quelque chose d'aplomb quoi. Alors il y a eu une aide de sept mille et quelques euros je crois de la MDPH enfin du conseil général à condition que la TVA soit à vingt pourcent : alors ça fait à peu près la TVA de ce qu'on a fait quoi. Après il y a aussi tout ce qui est chambre et salle de bain qu'on a fait tout à neuf quoi. Après bah le premier truc, j'ai eu le tracteur quoi qu'ils m'ont équipé. Seize mille je crois que ça coûtait. La tonne à lisier, ils m'ont pris le bras en charge : vous savez moi j'emmène le lisier, et bah moi je claque du tracteur directement avec un entonnoir et tout. Voilà moi je suis bien quand je fais ça. Pour le pulvérisateur, ils m'ont aussi donné un bon truc. Qu'est-ce que j'ai eu après ? bah les derniers c'est la pailleuse et le drone là : ils ont pris la pailleuse à cinquante pourcents et le drone à quatre-vingt. Qu'est-ce que j'ai eu d'autre ? il y a sûrement d'autres trucs que je ne me rappelle pas. Ah si si, ils m'ont bien aidé et puis il donne pour mon fils, pour l'embaucher quoi, pour ces heures de travail. Il y a aussi ma voiture qui est automatique : ça c'est la MDPH. Et le fauteuil bien sûr qui est électrique et ça c'est Comète.

Qui sont les professionnels qui sont intervenus ?

Les ergothérapeutes de la MDPH pour là. Il y a aussi le SAMETH, aussi Cap emploi des deux ils en ont fait qu'un. Après bah il y a aussi le docteur Ruols pour faire les signatures.

Quelles ont été les modalités d'intervention ? (Visite sur l'exploitation, essai de matériel, ...) Non il n'y a pas eu d'essai mais ça a bien été comme ça. Oui par contre des visites il y en a eu, pas tant que ça mais je dirais au moins trois fois. Sinon c'est beaucoup par courriers.

Considérez-vous tous les aménagements comme efficaces ?

Oh oui oui moi je suis bien content. Après il y a toujours à améliorer mais bon après faut... je n'en sais rien moi mais si c'est pour améliorer un truc que je vais me servir juste une fois dans l'année, bah ça ne vaut pas le coup quoi. Moi j'y pense un peu à ça, à comment dire, à ne pas abuser du système alors qu'il y en a qui s'en foute complètement quoi. Comme la pailleuse c'est sûr et certain que ça servira, surtout si mon fils n'y est pas parce que pour écarter ce n'est pas simple. Enfin voilà, il faut des choses qui servent. Bah comme pour moi les tracteurs ils servent, la tonne à lisier, je peux amener le lisier tout seul sans soucis, le pulvérisateur c'est moi qui vais le faire, ...

Pouvez-vous me citer des effets positifs de cette intervention ? *C'est que j'ai pu reprendre, faire quelque chose quoi ; pas me sentir complètement nul à la charge de tout le monde.*

Pouvez-vous me citer des effets négatifs de cette intervention ?

Long ... mais bien sûr que c'est toujours long quand on attend mais bon ça s'est fait quoi. C'est sûr que bon avant j'étais, comment dire..., je me disais ce tracteur il faudrait le changer, tout de suite j'appelais et fallait qu'il vienne le gars, fallait tout faire tout de suite [rires] mais voilà c'était électrique. Maintenant bon c'est voilà, ce n'est pas pareil quoi. Mais bon je comprends bien que c'est toujours trop long mais bon il ne peut pas y avoir avant qu'on fasse. Les sièges et tout ça a mis un peu de temps mais

Ceux-ci ont amélioré votre qualité de vie ?

Ah oui ! C'est clair ! S'il avait fallu rester là, j'aurais fait quoi moi ? alors dans le fauteuil et dans la voiture et puis fini. Comme je vous dit moi quand je vais donner ma paille je suis un homme heureux quoi. Non mais voilà c'est ça, j'emmène mon chien. Oh bah il dort drôlement. « T'es relax mon Rex ? » Voilà il me suit et je l'emmène. Ce n'est pas que si j'ai des ennuis qu'il m'aide bien mais bon ça me fait quelqu'un [rires], ça tient compagnie c'est clair. « Hein que t'aime suivre ? On va aller se promener,

ah aller ! » Des fois il vient quand je lui dis ça, il se met vers le fauteuil et il tire derrière. Lui aussi ça m'a aidé ! Non mais c'est tout con mais je vous jure que lui ça m'a aidé ce chien. Bah je l'emmène un peu partout. Bah il y a un peu que la voiture : des fois je l'emmènerais mais le problème c'est que des fois il n'est pas propre quand il est allé vers les bêtes. Mais alors lui il ne le comprend pas s'il est propre ou sale quoi ; alors s'il a l'habitude de monter et qu'il est plein de merde et bah il y en a une qui chante là. Alors bon il monte dans les tracteurs et tout, même je lui ai fait souder des grilles pour pas qu'il ne se coince les jambes. Bah oui parce que je me suis dit s'il se coince le pied dans le marchepied, moi je fais quoi ? et puis quelqu'un qui vient il se fait bouffer s'il souffre le chien. Ah non mais c'est sûr que ça franchement ... Et puis comme je dis ce chien j'aurais pu le commander pour qu'il soit comme ça, je l'aurais commandé exactement comme ça. Et puis si quelqu'un vient pour chahuter, faire les cons et tout là, bah il se plante et ils se bougent les autres [rires] et puis il ne me laisse pas toucher. Quand on a du monde bien souvent il est couché derrière le fauteuil et il ne me lâche pas : si j'avance il me suit et se recouche derrière. Il est « amiteux » et en même temps il fait la garde. Enfin je ne sais pas, comme dit ma femme il a quelque chose. Enfin tout le monde qui ont des bêtes ils les aiment bien quoi. Et puis ça s'est intelligent ces bergers allemands et puis je vois même pour les enfants et tout, il faut faire attention parce que tout le long il est en liberté. C'est ceux qui les attachent tout le temps-là qui sont fous les chiens mais bon il faut y comprendre, c'est normal. Nous on nous attacherait, on ne serait pas bien nets sans doute. Mais oui c'est sûr que ça m'a aidé ce chien-là, c'est garanti hein. Il y a aussi ma femme quoi... et puis un peu des copains quoi. Parce que quand j'étais à Pionsat, j'ai eu le droit à trois voyages gratuits de la MSA et après sinon il fallait venir me chercher mais ça fait loin Pionsat : c'est deux heures allé et deux heures retour hein. C'est à côté de Montluçon hein. Et après bah j'ai payé trois repas parce que quand j'ai eu l'accident je devais arroser mes cinquante ans mais bon alors bon... donc on l'a fait deux ans après quoi. Après bah tous ceux qui étaient venus me chercher quoi, après j'en ai fait un ici là en été sous le garage et un autre dans une ferme auberge Gardette là, c'est l'ancien président de la chambre. Mais bon vous avez des personnes quand elles ont bu quelques canons il ne fait pas les mettre ensemble parce que voilà quoi [rires] donc c'est pour ça que j'ai voulu y faire séparer, ça évitera le bordel quoi. Mais voilà tout ça ça m'a aidé aussi. Parce que c'est un peu quand j'ai eu ma première perm. Après j'étais comme un gamin qui part en pension et qui attend que le vendredi pour pouvoir rentrer quoi, c'était ça. C'était dur pour repartir putain... pfff. Mais bon je m'étais fait des copains là-bas, j'y vais là-bas, avec certains on a toujours contact. Oh oui on s'appelle souvent, au moins une fois par mois à peu près. C'est un grand chasseur de sangliers et tout alors on parle un peu quoi.

Pour la chasse oui je prends bien le permis mais bon ... je ... ce n'est pas simple hein. Et puis avant j'avais des chiens tout le temps, j'aimais bien aller aux lièvres et puis bon ça marchait quoi. Mais

maintenant qu'est-ce que vous voulez faire ? les chiens je ne peux pas les suivre. C'était moi qui les menais tout le temps les chiens mais maintenant qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? Alors j'en ai des jeunes. Alors au début j'avais un petit buggy, un petit machin mais ça ne marchait pas, ça... mon gamin il est tombé par-dessus et c'est bon j'ai dit je n'en rachète pas. Et bah ces petits chiens ils me suivaient derrière alors je voyais qu'ils sentaient quelque chose alors je me disais oh putain ils vont le faire partir alors je vais aller me mettre là-haut. Et quand ils entendaient le bruit du machin ils étaient derrière moi. Mais bon je ne leur en voulais pas, c'est ... mais bon. Et puis lui [en montrant son chien] je l'avais emmené mais il faut faire attention. Il avait eu peur des coups de fusil alors... Quand le fusil il était à un moment donné sous le lit dans la chambre là, on le déchargé bien-sûr, on le rangé dans la mallette et tout, s'il mettait le nez dessous il partait vite. Il connaissait, il en avait peur du fusil hein. Et puis c'est sûr que ça la chasse et bah voilà. Avec les chasseurs j'étais bien copain mais maintenant je ... je me fait respecter un peu, c'est compliqué. Et puis pour les autres loisirs c'est pareil, qu'est-ce que vous voulez faire ?

5) De manière générale comment qualifiez-vous actuellement votre qualité de vie ?

Définition de la qualité de vie : « c'est le bien-être ressenti de l'individu en fonction de facteurs physiques, psychologiques, sociaux et matériels »

Elle est compliquée

Quelles sont les domaines que lesquels vous souhaiteriez l'améliorer ?

Bah j'aimerais que le boulot soit mieux fait... mais bon c'est compliqué. Si je gueule trop il se barre alors ce n'est pas simple. C'est ça qui est pfff...

Comment vous-sentez-vous au niveau de la santé physique ? (Fatigue, douleur, énergie, ...)

Ah douleurs, ah oui ! les douleurs c'est pour ça qu'ils vont me mettre cet appareil que je vous expliquais là. Le reste ça va quoi ! tout le haut c'est bon mais c'est le bas quoi. Je ne suis pas spécialement fatigué non, enfin. Et puis bon je dors pas mal donc parce que bon souvent je prends pas mal de somnifères donc ouais je ne dors pas mal. Quand on dort on se repose quand même

Comment-vous sentez-vous au niveau psychologique ? (Image corporelle, estime de soi, confiance en soi, motivation, ...)

Pfouah ce n'est pas terrible psychologique ... Je n'en sais rien... Je ne sais pas c'est qu'on voit qu'on ne va pas y arriver et tout alors bon ça fait inquiéter quoi. C'est de l'espoir qui manque un peu oui.

C'est je ne sais pas ... je vois bien que financièrement et tout s'est compliqué bon. Quand je fais quelque chose, je suis content ça il n'y a pas de soucis.

Par comparaison avec avant l'accident, que diriez-vous de votre qualité de vie avant ? Votre qualité de vie avant était-elle meilleure, un peu meilleure, identique, moins bonne, pire, ... ?

Ah oui ! Meilleure mais c'est clair, beaucoup il n'y a pas photo quoi. Je suis à nulle part quoi, qu'est-ce que vous voulez faire quoi ? des fois il y a des repas, des soirées, je n'y vais pas moi. Au début j'avais peur du regard des autres et puis même des gens, ils me l'ont dit clairement qu'ils ne savaient pas comment s'y prendre et tout mais ça j'y comprend quoi, je me mets à leur place quoi. J'aime bien me mettre à la place des autres moi. Par exemple, si j'ai un conflit avec quelqu'un, j'inverse : je me mets dans la peau de l'autre et je me dis comment toi t'aurais réagi dans ces cas-là. Ça aide des fois à trouver des solutions. Mais bon là voilà quoi maintenant le regard ça me dérange moins mais non j'aime plus sortir. Et puis ma femme non plus parce que comme le matin elle a la traite des bêtes et tout. Alors bon avant si on se couchait à trois-quatre heures du matin, on était deux et donc voilà c'était plus facile. Et puis moi bon tout seul partir après pour me coucher bah ce n'est pas possible, alors je respecte quand même quoi. Et puis l'autre fois on est allé manger les tripes, les petites choses comme ça, ça va quoi ; mais autrement non. Alors qu'avant j'étais, pas le premier mais on sortait quoi. Voilà comme elle me dit il y a des trucs comme avant qu'on faisait et que maintenant on ne fera pas. Comme partir : jamais on était bien partis avant comme elle me disait je n'avais que le boulot, boulot, boulot, et puis bon voilà quoi maintenant c'est comme ça.

6) Selon vous, que pensez-vous de la manière dont vous gérez votre quotidien sur le plan tant professionnel que personnel ?

Bah vu l'état dans lequel je suis, a peu prêt oui je suis satisfait du peu que je fais. Moi pour que ça aille, il me faudrait tout le temps du boulot mais bon voilà. Je ne vais pas prendre la pelle, faire un trou et puis le reboucher pour juste histoire de dire que je fais quelque chose. Il faut que je fasse du boulot mais utile ! Le tracteur c'est pareil, il faut faire du boulot mais il faut que ça serve à quelque chose : je ne vais pas aller faire pour rien. Et puis même pour dans la tête quoi.

Après l'accident je ne voulais pas arrêter mais des fois je me dis qu'on aurait peut-être dû. Mais bon le problème c'est que j'avais tout mis aux normes avant l'accident et puis bah après il y a les emprunts et puis les emprunts c'est haut quoi. Quand on fait un emprunt, il faut continuer et puis ils ne font pas de cadeau ces putains de banques quoi. C'est surtout l'aspect financier qui nous a un peu fait continuer. Les emprunts que j'avais fait et tout ça m'avait emmené jusqu'à la retraite mais bon en

travaillant c'était bon, on n'était pas riches mais ça jointait quoi. Et puis là maintenant, et de plus qu'ils ne font pas cadeaux, l'an dernier sur 2018 pour avoir dépassé un découvert autorisé, ils m'ont quand même pris trois mille cinq cent euros. Alors j'ai téléphoné et tout, et poliment je leur ai dit que si oui je m'étais mis à faire la bringue, à boire des canons et tout, oui je peux le comprendre ; mais bon là dans l'état que je suis-je ne l'ai pas volé.

7) Avez-vous des éléments à rajouter, à compléter ?

Bah avant c'était bien mieux évidemment : quand on est entier et qu'on se débrouille tout seul, ça n'a rien à voir quoi. Mais bon après, je me dis il y a ceux qui sont tétraplégiques, c'est encore pire que moi ; ceux qui sont dans un lit et qu'ils ont que la tête, enfin c'est affreux. Enfin bon voilà, j'y pense à ces gens-là, celui qui ne peut pas conduire qu'il lui faut tout le temps quelqu'un à côté, c'est pour ça que des fois je dis bon évidemment que moi ce n'est pas marrant mais il y en a d'autre c'est pire quoi. J'arrive à y penser alors que peut-être avant je n'y aurait pas pensé. Comme des connards qui se plaignent pour un rien, je les envoie chier quoi. Il y en avait un, mais bon il ne vient plus parce qu'il m'emmerdait, et tout le long il venait se plaindre « je n'en peux plus, je n'en peux plus ... » et puis bon je lui ai dit écoute si tu veux te plaindre tu vas chercher quelqu'un d'autre que moi, tu vas te plaindre ailleurs mais tu ne viens pas te plaindre vers moi. Avant bon j'aurais été pareil, je ne dis pas le contraire, j'aurais peut-être été vers quelqu'un et j'aurais fait pareil. Mais bon ce qui m'est arrivé ça fait gagner de la patience évidemment. Si j'appelle ma femme elle ne va pas tout lâcher pour venir vers moi, avant je n'avais pas besoin de l'appeler quoi, mais de toute façon on n'a pas le choix quoi.

Annexe VII : Retranscription du troisième entretien : Mr C.

Questions préalables :

- Quel est votre âge ? *54 ans.*
- Quelle est votre situation familiale ? *Marié et trois enfants de 23, 16 et 10ans.*
- Où vivez-vous ? *Dans le Puy de Dôme.*
- Quel est votre problème de santé ? *Séquelles d'un accident de travail : fracture ouverte au membre supérieur gauche avec une paralysie du nerf radial qui pendant 10 mois a résulté sur une absence totale de mobilité de main.*
- Quand avez-vous eu votre accident ? *Juin 2014.*

1) Pouvez-vous me parler de votre environnement de travail ?

Exploitation de trois cent soixante hectares ; polyculture-élevage : c'est-à-dire qu'on fait nos cultures (céréales et maïs et tout ça) et de l'élevage. Production principale : laitière. Cent trente vaches laitières avec un million trois cent mille litres de lait livrés et six-cent brebis, six-cent ovins pour la viande. Et trois associés en GAEC : GAEC de Tonvic.

Etes-vous en collaboration sur votre exploitation ? (GAEC, salarié agricole, ...)

Oui. Traite robotique donc nous n'avons plus de salariés.

C'est une exploitation familiale ?

Oui, mon frère et mon neveu. Mon frère va se retirer par la suite et mon petit-neveu reprendra et puis peut-être mon fils dans quelques années aussi.

Quel est votre parcours professionnel ? Avez-vous toujours été exploitant agricole ? Est-ce un choix d'être agriculteur ?

C'était un choix je dirais un peu forcé suite au décès d'un de mes frères. Donc j'étais à « Marmi » en seconde et ensuite j'ai arrêté pour venir travailler sur l'exploitation. Je n'avais que 16 ans donc voilà. Mon objectif était de devenir vétérinaire à la base. Je ne regrette pas ce choix.

2) Pouvez-vous me décrire votre journée type de travail ?

Une journée type de travail : alors levé à, depuis peu, maintenant 7h du matin, entre 6h et 7h du matin on va dire. Ensuite donc je vais nourrir les petits veaux, nourrir les jeunes génisses et ensuite je fais tout ce qui est entretien du matériel, machines et j'y retourne pour 17h. Et je rentre le soir à 19h si possible sauf en période de travaux extérieurs. Le temps hebdomadaire de travail dépend des

périodes mais au minimum il faut compter 10 heures par jour sans problèmes quoi ; on est à soixante-dix heures par semaine quoi.

Quelles sont les différences dans le déroulement de la journée par rapport à avant votre accident ?
Avant mon accident, disons qu'on avait la traite donc on commençait à cinq heures moins le quart du moment où on se levait le matin jusqu'au soir à 19h30.

Quelles sont les missions pour lesquelles vous avez des difficultés ?

Les difficultés c'est surtout au niveau force. J'ai moins de force donc j'ai modifié un peu mes façons de travailler. Et ne serait-ce que l'hiver, la main est toujours froide. A quelque chose prêt, j'ai toute la sensibilité. Alors par contre j'ai un handicap qui reste malgré tout : c'est que de temps en temps ça se paralyse et ça ne bouge pas. Ça dure dix minutes, un quart d'heure et puis ça repart. Je ne me pose pas trop de questions mais ça reste quand même problématique. Et ils ne veulent pas réopérer car ils ont peur qu'il y ait de nouveau une paralysie en retouchant la plaque. Ils ont laissé la plaque d'ailleurs, ils ont peur que ça fasse encore quelque chose de nouveau donc ils ne veulent pas toucher. Ça me fait ça une fois par semaine, une fois tous les quinze jours, ... enfin voilà c'est bien handicapant. Mais bon, je le sais donc je fais attention : quand je conduis, quand je n'importe quoi. Enfin quand je suis en réunion ça ne me gêne pas bien ; je vais pas mal en réunion. Je laisse la main comme ça et puis au bout d'un moment ça ne réagit pas de toute façon et puis ça revient.

Avez-vous trouvé des solutions, des adaptations seul ?

Donc on avait travaillé avec Jean-Pierre Ruols [Médecin du travail de la MSA], le docteur MSA, donc au niveau de Ah j'ai mangé le nom ... la « DPH », non la MDPH. A l'époque j'avais changé du matériel notamment un tracteur avec boîte de vitesses automatique, avec des commandes électriques des distributeurs hydrauliques : donc plus de facilité et moins de besoins de préhensions manuelles. Et aussi la robotique de traite parce qu'il y en avait besoin. Sinon, seul je n'ai rien aménagé de spécial. Ça a été très pénible pendant un an mais après bah voilà quoi, on a repris les vieilles habitudes.

Quels sont les changements physiques et psychologiques induits par le handicap ? (Besoin d'une aide supplémentaire, temps passé pour effectuer une tâche, ...)

Psychologique ... Bah sur le moment, au moment de l'accident, quand on a vu que c'était paralysé bah c'était très difficile parce que je ne pouvais plus rien faire ou quasiment rien plus. Et ça, ça a été quand même une épreuve. Et puis comme j'ai un peu de caractère, là-dessus il n'y a pas de soucis, on a repris le dessus et puis c'est revenu et ça aller mieux quoi. A un moment, oui j'ai pensé à arrêter parce que je me suis dit que si ça ne revient pas je vais carrément être obligé. Je regardais les voies

commerciales pour faire du commerce parce j'adore ça. Et puis après, bah comme c'est revenu bah voilà j'ai laissé tomber, on a aménagé l'exploitation un peu différemment puis c'est tout. Pour les changements physiques, à part ce que je vous ai dit tout à l'heure, c'est tout. Alors par contre psychologique, je rajoute un mot. C'est vrai que je suis plus aigri et facilement, je me mets plus facilement en boule ou en colère quoi. J'arrive moins à supporter les choses quand je n'arrive pas à faire quelque chose avec la main : ça c'est pénible. Mais bon ça c'est des sautes d'humeurs que j'appelle et ça c'est depuis l'accident. Avant ce n'était pas du tout le type de tempérament que j'avais. Pour ce qui est physique, non il n'y a pas plus de fatigue : non non parce que je fais en fonction. Je vois par exemple pour porter du poids sur le bras gauche, et bah au lieu de faire cent mètres comme je faisais, je fais deux fois cinquante mètres ou trois fois trente mètres voilà. Le temps passé augmente mais voilà quoi je m'adapte. Pour le moment, j'ai de la chance il n'y a pas de répercussions sur l'autre bras ou le dos. J'ai toujours été plus ou moins fragile du dos mais non pas plus.

Avez-vous besoin d'une aide supplémentaire pour certaines tâches ? Si oui, osez-vous la demander ? Non, j'essaye de me débrouiller tout seul. Parce que psychologiquement, on est diminué donc non. Je préfère me battre et y arriver tout seul.

Après l'accident, quelles ont été les répercussions sur votre entourage ?

Sur l'exploitation ou sur l'entourage familial ? Sur l'entourage familial, bah ça été difficile parce que je n'arrivais plus à faire ce que je faisais auparavant donc c'était les tâches qui n'étaient plus effectuées, c'était pour prendre tout bêtement une douche, un bain ou n'importe quoi, bah je ni arrivais pas ... Voilà quoi, donc c'était bien assez chargé. Et ensuite au niveau de l'environnement de l'exploitation, oui ça a posé quelques problèmes parce que mon neveu ne voyait pas les choses tout à fait de la même manière que moi. Moi j'avais décidé de m'arrêter le plus longtemps possible entre guillemets de façon à avoir une très bonne guérison : je pense que c'est ce qui a joué beaucoup dans le retour de la main. Mes deux associés ont embauché une personne supplémentaire donc voilà. Enfin moi, je voulais qu'ils embauchent une personne supplémentaire, ils n'ont pas voulu donc c'est la femme de mon neveu qui venait donner un coup de main mais bon voilà quoi. Après, ils s'y sont retrouvé puisque c'était mon neveu qui prenait le double de paye donc bon ça allait quoi. Ça, ça ne m'avait pas bien plu, ça m'avait choqué par contre parce que ce n'est pas très honnête de faire ça ... mais bon. Je tenais à l'écart mes enfants de tout ça et c'était bien aussi bien. Pour le cercle d'amis, au contraire c'était plus positif parce que les gens étaient, bah euh, embarrassés quoi quelque part de me connaître avant comme ils me connaissaient et puis aujourd'hui quand les choses avaient un peu changé quoi.

Pendant la période de paralysie, après les choses sont rentrées dans l'ordre mais sinon pas de soucis particuliers.

3) A propos de votre exploitation, avez-vous du changer de type de production, ou voire abandonner une activité, à cause de votre accident ?

Non non. A un moment donné, oui j'y avais pensé carrément d'arrêter le métier : c'est ce que je vous ai dit tout à l'heure. Après d'un autre côté ça m'ennuyait de casser ce que j'avais développé donc voilà.

4) Pouvez-vous me décrire les démarches qui ont été menées afin d'aménager votre exploitation ?

Bah ce que je vous ai dit : robot de traite, l'aménagement avec un tracteur qui soit plus facile à conduire, un semoir à engrais où je sois plus autonome avec, qui charge l'engrais enfin avec un derrière télescopique pour enlever les sacs d'engrais au fur et à mesure plutôt que d'avoir deux tracteurs à manipuler. Pour la pailleuse, on en avait déjà une d'équipée.

Quelles ont été les modalités d'intervention ? (Visite sur l'exploitation, essai de matériel, ...)

Tous ces aménagements ont été pris en charge par l'AGEFIPH. Il y avait une partie qui avait été prise par l'AGEFIPH notamment le tracteur et le lève-sacs. Et non il n'y a pas eu d'essais avant.

Considérez-vous tous les aménagements comme efficaces ? *Ah oui ! Très efficaces oui.*

Pouvez-vous me citer des effets négatifs de cette intervention ?

Non, tout s'est très bien passé, tout s'est très bien orchestrés. Après peut-être l'aspect bloquant, mais ça s'est quand même bien déroulé aussi, c'est sur l'aspect financier parce que c'est long le montage financier.

Globalement êtes-vous satisfait de cette intervention ?

Oui, très satisfait. Sinon je pense que j'aurais baissé les bras Le robot de traite c'était vraiment indispensable, nécessaire et on y pensait même avant mais bon on va dire que ça a quand même bien anticipé les choses on va dire.

5) De manière générale comment qualifieriez-vous actuellement votre qualité de vie ?

Bonne, ouais bonne. Avant elle était identique. Bon après je vous dit pendant un an ça a été difficile parce qu'on ne sait pas trop comment ça va se tourner quoi. J'ai vécu un an difficile oui.

Quelles sont les domaines que lesquels vous souhaiteriez l'améliorer ?

Aucun, tout va très bien.

6) Selon vous, que pensez-vous de la manière dont vous gérez votre quotidien sur le plan tant professionnel que personnel ?

Pas trop mal parce que c'est vrai que j'arrive à avoir des responsabilités pas mal au niveau départemental et régional et ça c'est hyper important par rapport aux échanges extérieurs qu'on peut avoir avec des collègues ou d'autres personnes. Après voilà quoi, on a une exploitation qui aujourd'hui est relativement viable : ça c'est important parce qu'on est assez productivistes. Sur le plan personnel ça va : marié avec une institutrice, je suis heureux. On voit assez de gens malheureux donc quand on est heureux il faut savoir le dire.

7) Avez-vous des éléments à rajouter, à compléter ?

Euh non je crois. Après, il faut bien insister sur l'aspect psychologique parce qu'aujourd'hui on est une famille, les agriculteurs, qui sommes un peu dans le déni quand il y a des problèmes. Donc là-dessus il faudrait essayer de voir comment on peut être encore plus à l'écoute que l'on est ; enfin je dirais que les OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) le soit entre guillemets : la MSA, les chambres d'agriculture, etc. et ça c'est hyper important. Le suivi psychologique non ça ne me branche pas, ce n'est pas moi ça, ce n'est pas mon style quoi. Mais c'est vrai que c'est un mot qui fait peur mais, je ne sais pas, c'est juste histoire de. Même un groupe de parole c'est important quoi.

Après la plus grande leçon que je peux retenir d'un tel accident c'est qu'il faut éviter vitesse et précipitation, c'est que voilà on fera mille fois la même manœuvre sans problème et puis un jour, hop ça ne passe pas quoi. Et ça c'est le gros problème, faut être prudent. Pour moi c'est en tirant un tracteur qui était enterré et la chaîne a cassé, a traversé le pare-brise et voilà. Et encore j'ai eu de la chance parce qu'il y avait un gamin de 5 ans qui était assis à côté de moi sur le siège. L'appréhension et tout ça, ça m'a passé. Je fais un peu plus attention et puis c'est tout. Ça sert de leçon et ce n'est pas du tout évident.

Annexe VIII : Retranscription du quatrième entretien : Mr D.

Questions préalables :

- Quel est votre âge ? 23 ans
- Quelle est votre situation familiale ? *En couple*
- Où vivez-vous ? *A Boisset en Haute-Loire*
- Quel est votre problème de santé ? *Bah on va dire que maintenant ça va, c'est plus un souci de force avec mon bras. Enfaite j'ai eu un accident en voiture et j'ai fait des tonneaux et pendant l'accident ça m'avait arraché l'os de la tête humérale, j'avais les deux clavicules de cassées et des fractures sur la colonne. Euh qu'est-ce que j'avais d'autres ? j'avais un poumon perforé et enfaite le souci c'est que j'ai fait une hémorragie, j'avais du sang dans le poumon. Et le souci c'est que je l'ai fait en allant à la traite le matin. Je n'étais pas en appart, j'avais dormi chez les parents de ma copine et je l'ai fait en allant à la traite. Et enfaite je suis sorti de la route, j'ai sauté dans un pré en contre-bas qui était quatre à cinq mètres sous la route et personne ne m'a trouvé tout de suite. C'est les éboueurs qui m'ont trouvé quelques minutes après l'accident et du coup bah j'étais encore conscient et je leur ai donné le numéro de mon père. Et le problème après c'est qu'il y a pas mal de pompiers qui sont venus et ils ont vu que la situation était assez grave. Mais j'ai perdu connaissance et je devais partir en hélicoptère mais ça n'a pas pu être possible parce qu'il y avait trop de brouillard et l'hélicoptère n'a pas pu venir. Du coup je suis resté deux heures dans le pré où j'ai eu l'accident. C'est le SAMU qui m'a pris en charge et je suis descendu donc par voie routière quoi. Et puis voilà quoi j'étais cassé de partout [rires]. En fait j'ai été éjectée du véhicule parce que pour ne pas abimer ma voiture personnelle, pour aller sur l'exploitation j'avais acheté un petit 4x4 et enfaite le toit c'était un panneau en plastique qui pouvait s'enlever. Et du coup enfaite, bah je me rappelle de tout quoi, quand je suis sorti de la route au début j'ai fait des tonneaux et je me tenais parce que la connerie que j'ai fait c'est que je n'étais pas attaché en fait. Et du coup bah après j'ai été éjecté et c'est quand j'ai été éjecté que ça a fait toutes les fractures quoi. Voilà mais enfaite ça n'a pas été considéré comme un accident de trajet parce que j'étais chez mes beaux-parents et donc c'est considéré comme un accident de la vie privée. Voilà mais le souci c'est qu'on était sur le point de se mettre en appart et il était loué et tout mais on n'avait pas emménagé. Et en plus j'ai eu l'accident à cinquante kilomètres par heures parce que j'aurais glissé. C'était le 23 octobre et ce n'était ni gelé, ni pas gelé quoi, c'était entre les deux et j'avais glissé un kilomètre avant. Et là quand je suis arrivé dans ce virage, c'est un virage enfaite ça fait trente ans qu'il y a des accidents et trente ans que les maires de la commune le font remonter au conseil général et qu'ils ne mettent pas de glissière : ils ont juste fait un petit talus en terre. Et*

quand j'ai vu que ça partait, j'ai tout fait pour rattraper mais je n'ai pas pu rattraper. Enfaite j'ai sauté le talus en marche arrière et j'ai atterri sur l'arrière ; et là après j'ai fait le toit, les roues, le toit, les roues et puis ça m'a éjecté quoi. Et le souci c'est que je ne pouvais pas endurer et le bras droit du coup comme ça m'avait arraché la tête humérale quoi, enfaite j'avais le bras dans le dos par terre et les éboueurs, je me rappelle de tout, ils me tenaient appuyer pour pas que je me lève parce que je voulais me lever. Et je leur disais que j'avais quelque chose dans le dos, un piquet ou quelque chose et ils m'appuyaient dessus pour pas que je me lève. Et j'avais les fractures de la colonne et les épaules dans le dos et je ne pouvais pas endurer quoi. Enfaite dans mon malheur j'ai eu un peu de chance quand même parce que mon opération du dos s'est très bien passée et je n'ai pas de séquelles visibles sur moi quoi. Enfin bon je me tiens un peu moins droit qu'avant quoi mais je peux marcher. Après les principales séquelles que j'ai c'est que j'ai des douleurs au dos en continu quoi. Et puis comme mon épaule droite a été fixé, enfaite j'ai une broche tout le long dans l'os donc dans l'humérus, et j'ai des clous : j'ai un clou en bas et j'ai des vis fixées dans l'épaule. Et c'est du matériel qu'on ne m'a pas enlevé et du coup j'ai perdu de l'amplitude. J'ai de la force que quand je soulève quelque chose de par terre quoi. En fait au-dessus de ma tête, je ne peux pas : mon bras je peux le lever mais difficilement et il n'est pas à fond et je n'ai pas de force dans le bras quoi. Et au niveau sensibilité bah mon dos on peut m'envoyer de l'eau chaude, de l'eau froide, je ne sens rien du tout quoi. En fait ma peau quand on me touche c'est même désagréable parce que ça fait cartonné quoi, ça fait une sensation désagréable quand on me touche la peau du dos quoi. C'est toute la partie où j'ai été opéré quoi : tout le bas du dos c'est bon quoi mais même à l'humérus, toute l'épaule. Quand on me touche même sans faire exprès, des fois les gens ils viennent me voir, ils me tapent sur l'épaule te tout, et bah ça me fait mal tout de suite quoi. Mais voilà sur moi quoi ça ne se voit pas, bon malheureusement j'ai des douleurs que j'aurais à vie quoi mais ce n'est pas visible. Ça ne se voit pas quoi, la personne qui ne le sais pas, d'un regard elle ne peut pas savoir que j'ai eu un accident quoi.

- Quand avez-vous eu votre accident ? Le 23 octobre 2015.

1) Pouvez-vous me parler de votre environnement de travail ?

Et bah je suis en GAEC avec mon père et mon oncle : donc on est trois. On a une exploitation, on est producteur laitier, on a cent dix vaches laitières et cent vingt génisses de renouvellement. Et là on est en début de construction, enfin on change notre salle de traite : on met deux robots de traite. Ça a été un peu anticipé, on l'aurait fait à l'avenir mais du coup moi je ne peux plus faire la traite tout seul parce qu'à la fin de la traite je ne peux plus endurer, j'ai trop mal aux épaules. Parce qu'enfaite après mon

accident j'ai trop forcé avec mon bras gauche comme je ne pouvais rien faire avec mon bras droit et je me suis abimé la coiffe enfaite. Et du coup maintenant j'ai une douleur que j'aurais tout le temps parce que les médecins ne peuvent pas y faire grand-chose quoi. Donc enfaite c'est un peu le traumatisme et un peu tout parce que mon bras gauche, même s'il avait que la clavicule, il est mal irrigué à cause du choc que j'ai eu sur la coiffe.

Ce qu'il y a c'est que nous on va y passer du temps, pas comme une traite mais pas loin. C'est du travail, c'est plus de la surveillance et d'amener les vaches qui sont en retard : c'est moins suivi qu'une traite quoi. Et puis l'avantage c'est qu'il y a moins de risques. Parce que nous pour l'instant on passe cinq heures par jour à notre salle de traite, donc c'est très pesant quoi en plus de tout le reste du boulot de la ferme quoi. Parce qu'on trait trop de vaches et à force notre salle de traite devient trop petite et on y passe trop de temps. Et pour la traite il faut qu'on soit deux parce que le souci c'est qu'il y en a un pour la traite et l'autre pour les veaux. Alors pour l'instant on travaille sept jours sur sept, on n'a pas de week-end jamais. Alors c'est très compliqué quand on a beaucoup de travail dans les champs, dans la grosse période comme maintenant jusqu'à l'automne c'est très compliqué quoi. Parce qu'il faut que tout le monde soit rentré à l'heure pour le travail avec les bêtes et on est débordé de boulot quoi mais bon c'est comme ça.

Quel est votre parcours professionnel ? Avez-vous toujours été exploitant agricole ? est-ce un choix d'être agriculteur ?

J'ai toujours été passionné par le métier d'agriculteur parce que je suis né dedans quoi, j'ai toujours été mordu. Moi enfaite je suis surtout passionné de vaches, de génétique, de concours et donc du coup après le collège, je suis parti en lycée agricole et j'ai fait un bac CGEA, enfaite c'est Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole et c'est donc un bac qui se fait en trois ans. J'ai été diplômé à 18 ans et euh... ça c'était en 2014. Donc de juin 2014 à septembre j'étais encore couvert par l'assurance scolaire et de septembre 2014 à mai 2015, j'étais aide-familiale donc enfaite bah c'est une couverture sociale, enfaite c'est une assurance pour être couvert et j'avais juste un petit salaire de cinq cent euros par mois. Après j'ai été officiellement dans le GAEC au 5 mai 2015.

2) Pouvez-vous me décrire votre journée type de travail ?

Après ça dépend de quelle période quoi. Mais on se lève vers 5h, après la traite elle débute vers 5h30 jusqu'à 8h. Après euh... de 8h jusqu'à 10h-10h30 on donne à tous les animaux. Et après bah il y a toute la partie litière et approvisionnement en fourrage donc pour le soir et pour la journée. Et après bah on ne finit pas tous notre boulot en même temps parce qu'on est trois mais à partir de 10h il y en a un qui peut par exemple aller dans les champs faire autre chose quoi. Mais de toute façon, le travail

des vaches que ce soit n'importe quel jour de l'année, il débute à 5h30 au bâtiment et il y a aux moins deux personnes qui y sont jusqu'à 10h30-11h le matin. Et après, bah la journée tout dépend des saisons du travail qu'il y a à faire. Et après le soir, il faut qu'à 16h30 il y ait deux personnes qui soient rentrées. Donc l'été pour aller chercher les vaches dans les prés et après pour la traite, ou l'hiver pour les faire lever, refaire la litière et effectuer la traite à 17h. et après, le dernier il faut qu'il soit rentré à 18h au plus tard pour pouvoir commencer à faire boire les veaux. Et après la traite dure de 17h à 19h30.

Quelles sont les différences dans le déroulement de la journée par rapport à avant votre accident ?

Bah il y a des choses que j'ai du mal à faire tous seul là maintenant. Je fais tous ce que je peux, mais il y a des choses que ..., je suis vite ... Par exemple s'il faut forcer ou lever quelque chose très haut, plus haut que moi, bah soit il faut que quelqu'un m'aide soit il faut que je prenne un escabeau parce que mes bras ne lèvent pas assez haut par rapport au-dessus de ma tête quoi. Enfaite, pour tous ce qui n'est pas plus haut que ma hauteur, j'arrive à faire mais bon. C'est surtout par exemple traire, une traite complète, bah à la fin je n'en peux plus d'avoir les mains avec les bras et les épaules tout le temps en l'air. Enfaite ce qui m'handicap le plus c'est que mon bras droit il a l'amplitude pour travailler à ma hauteur mais il n'a pas de force. Et enfaite bah le moindre rien ça fatigue c'est impressionnant. Mais maintenant, enfin avant les soirs je n'étais jamais fatigué, enfin je ne craignais pas la fatigue comme maintenant. Mais enfaite, maintenant ce n'est pas que je suis fatigué, ce n'est pas que je ne veux plus en faire, c'est en fait que je n'en peux plus les soirs. Quand je rentre, il y a des jours où je suis ... je ne peux plus endurer, je n'en peux plus.

Quelles sont les missions pour lesquelles vous avez des difficultés ?

Ah bah oui oui il y en a forcements. On a fait des aménagements et puis il y en aurait encore à faire. Par exemple, des trucs tout bêtes mais rien que pour charger la céréale dans là où on met le grain et que l'on aplatit nous même pour le charger dans la mélangeuse : l'appareil qui distribue la ration des vaches. En fait avant c'est moi qui chargeais des bacs pour récupérer sous l'aplatisseur à céréales, et je l'ai vidé dans un godet pour aller les vider dans la mélangeuse. Et ça du coup c'est des trucs de quatre-vingt-dix kilos que je ne peux plus lever et on m'a parlé d'une vis motorisée qui récupère la céréale sous l'aplatisseur et la charge direct dans la mélangeuse. C'est des trucs comme ça mais ça aide beaucoup quoi quand même.

Quels sont les changements physiques et psychologiques induits par le handicap ? (Besoin d'une aide supplémentaire, temps passé pour effectuer une tâche, ...)

Bah hormis la fatigue et les douleurs, en fait ça m'a ... je n'arrive plus à me tenir droit comme avant en fait. C'est ça qui m'embête le plus. C'est que ... comment vous expliquer ? en fait non pas parce que je ne le fais pas exprès mais avant quand je me tenais droit, c'était comme tout le monde, j'avais le dos super tendu quoi enfin bien droit. Bah en fait maintenant j'ai tout le temps le dos plus creux en bas du dos et je me tiens plus renversé : je n'arrive pas à me tenir droit comme je me tenais avant quoi. Donc bah c'est comme ça mais bon ... C'est que physiquement maintenant je me suis habitué mais au début ça me gênait vachement mais bon c'est comme ça, je ne l'ai pas choisi. Il y a eu aussi des problèmes sur la deuxième épaule du coup avec la coiffe parce que je forçais trop pour compenser. Enfaite on m'avait dit que ça reviendrait avec le temps et pour le moment il ne fallait pas trop que j'y force dessus mais comme j'ai ce bras qui a la moitié moins de force que l'autre, bah enfaite je compense tout le temps avec le bras gauche sans m'en rendre compte quoi. Alors bah cette douleur elle est un petit peu permanente quoi mais bon.

Euh ... psychologique ... bah il faut ... j'ai toujours gardé le moral quoi j'ai toujours voulu vite repartir mais bon ça n'a pas toujours été bien facile hein. Quand en fait j'ai eu l'accident et quand j'étais aux soins intensifs, enfin en gros c'est comme si j'étais dans le coma pendant une semaine quoi. Donc j'ai eu de la morphine et des opérations : je ne sais plus combien ils m'ont endormi de fois mais aux moins quatre – cinq fois la même semaine pour m'opérer de partout parce qu'ils ne pouvaient pas tout faire à la fois. Et quand je me suis réveillé et que j'ai repris conscience, en fait j'avais, vous savez les ..., comme des pompes sur toutes les jambes qui me compressaient les jambes et qui faisaient aussi pour les phlébites, donc je n'avais ni les jambes qui ne bougeaient ni les bras. Et aux cervicales j'avais une minerve et donc la tête bloquée. Le bras droit, comme j'avais l'épaule et l'humérus, j'avais un coude au corps et c'était donc bloqué. Et le gauche, ils me l'avaient bloqué pour la clavicule et aussi j'avais un plâtre à l'avant-bras. Alors avant même d'avoir l'avis des médecins je me suis dit que j'étais foutu parce que je n'avais rien qui bougeait : je pouvais juste tirer la langue, c'était la seule chose que je pouvais faire quoi. Je n'avais ni les bras, ni la tête, ni les jambes, je ne pouvais rien bouger du tout quoi. Donc là pendant quelques temps mentalement ça travaille. Parce qu'en plus j'étais habitué et passionné par mon boulot : j'étais habitué à travailler à fond tout le temps, toujours à fond et quand on se retrouve comme ça, ça fait réfléchir hein. Surtout que si je l'avais fait en ayant bu de l'alcool, ou en ayant fait n'importe quoi, je me serais dit que c'était bien fait pour moi et que je me suis puni tout seul quoi. Mais là je l'ai fait et je ne l'ai pas fait entre guillemets en faisant le con quoi : c'est en allant au travail et c'est un jour de pas de chance quoi mais bon. Mais bon moi ce qui m'a un petit peu sauvé c'est qu'en fait je devais faire quarante-cinq jours de lit, je devais être alité quarante-cinq jours pour l'opération de mon dos et en fait tous les matins les aides-soignants et l'infirmier ils m'asseyaient sur

mon lit. J'avais quatre-vingt agrafes dans le dos là où ils m'avaient ouvert quoi et en fait donc pour me nettoyer ma plaie et désinfecter et tout ça. Et c'était le huitième jour et moi je leur ai dit que moi mes jambes elles n'ont rien, j'avais juste des égratignures et je leur ai dit je veux me lever, je veux trop me lever, je ne veux pas rester couché. Et de là du coup ils m'ont dit qu'ils en parleraient au médecin. Le premier médecin qui est venu il a dit non, vous êtes complètement fou, c'est pour tout le monde pareil, vous n'avez pas à vous lever et tout ... Donc j'ai dit bah tant pis et t'a demandé et t'a pas le droit et puis c'est tout. Et après du coup, en fait je dormais très très mal la nuit et il y avait deux aides-soignantes, des jeunes qui étaient super sympas et elles m'ont parlé pour me remonter le moral. Et je leur ai dit moi je veux voir mon chirurgien et faut vite que je puisse me lever, faut que je me lève parce que je peux me lever. Et donc le chirurgien il est venu me voir un dimanche matin et il m'a dit qu'il n'y voyait pas d'inconvénient par contre en fait je ne tenais pas l'équilibre quoi puisque j'étais resté couché et que c'était le neuvième jour. En fait je perdais l'équilibre directement en me levant et je ne pouvais pas m'aider en me soutenant par les bras parce que je n'avais pas les bras. Du coup, ils sont allés chercher des aides-soignants et des infirmières et ils m'ont encerclé pour pas que je tombe et en fait quand j'étais assis sur mon lit, si quelqu'un m'aidait un tout petit peu dans le dos, j'arrivais à me lever. Et en fait donc je me suis remis sur mes jambes le neuvième jour. Et ce qui s'est passé du coup c'est que j'ai moins perdu, je me suis moins ankylosé quoi en quelques sortes parce que je me suis levé rapidement quoi. Et puis même moralement ça a fait un bien fou, ah mais ouais. Et puis le docteur m'a dit que la chance que j'avais eu c'est que comme on a un métier qui est quand même assez physique, j'avais le dos assez musclé avant d'avoir l'accident et du coup je n'ai pas tout perdu malgré les opérations quoi. Et du coup ça c'était le samedi et le dimanche, mes beaux-parents m'ont emmené avec un fauteuil et quand j'ai pu remarcher dehors sur un trottoir c'était ... ça m'a vraiment fait du bien. Quand on arrive à se remettre sur les jambes c'est bien pour le moral : moi le temps me durait quoi.

Après l'accident, quelles ont été les répercussions sur votre entourage ?

Ah bah mes associés ils ont été débordés de boulot quoi. Parce que quand déjà on a beaucoup beaucoup beaucoup de boulot pour trois à plein temps donc là ils se sont retrouvés tous les deux en plein hiver avec deux cent cinquante bêtes dans les bâtiments. Donc moi tout le boulot que je fais tous les jours, et bah ça leur est tout retombé dessus en quelques minutes quoi, le matin même hein. Donc ils étaient débordés. Et puis le souci c'est qu'ils voulaient venir me voir autant qu'ils pouvaient et donc fallait vite qu'ils fassent le travail pour venir me voir. Mais des jours ils venaient me voir et un coup j'étais en train de passer un scanner et donc ils venaient sur Saint-Etienne pour rien des jours. Et ouais on peut dire qu'ils ont vraiment passé un sale moment quoi, une sale période hein. J'ai eu l'accident le 23 octobre 2015 et je suis resté en arrêt de travail jusqu'à février 2017. Donc en fait j'ai

fait de la rééducation beaucoup en balnéo, j'allais à Monistrol sur Loire. Je travaillais beaucoup en piscine parce qu'en fait au début j'avais fait du kiné là à côté de chez moi et mais ça ne ferait rien du tout quoi. Je ne faisais que des exercices classiques quoi sans piscine sans rien et ça ne me faisait rien du tout, je ne m'en sortais pas quoi. Et après en piscine, rien qu'en essayant de nager et tout, les bras, le dos, ça m'a aidé à me remettre beaucoup plus rapidement quoi. J'en faisais le plus possible quoi : j'étais très fatigué mais bon. Comme déjà je ne supportais pas de rester sans rien faire et puis je voulais vraiment redevenir normal enfin être à nouveau normal le plus rapidement possible quoi. Parce que je serais devenu fou si j'étais resté sans rien faire : je m'ennuyais vraiment quoi. Quand on a l'habitude de se lever, de tout le temps courir et faire vite faire vite et bah après quand du jour au lendemain on se retrouve dans un lit du matin au soir, à même pas pouvoir se lever, même pas pouvoir aller voire quelque chose, je ne pouvais pas sortir de mon lit quoi. Même s'il y avait un copain qui m'appelait et qu'il n'y avait personne pour me décrocher le téléphone et me le donner, je pouvais le regardait sonner mais je ne pouvais même pas répondre hein. C'était compliqué quoi mais bon.

3) A propos de votre exploitation, avez-vous du changer de type de production, ou voire abandonner une activité, à cause de votre accident ?

Ah non, on a réussi à tenir le cap, on n'a rien changé. On a tous gardé comme avant quoi.

Etes-vous satisfait de ce non-changement ?

Ah bah bien sûr, ah oui c'est sûr. Parce que sur le coup moi j'ai cru que mon métier c'était foutu quoi. Quand je me suis vu comme ça, je me voyais ... je ne me voyais pas repartir quoi. Puis après dès que j'ai recommencé à progresser, et puis quand je suis rentré chez moi, je partais marcher. Il m'avait dit que de toute façon plus j'aurais de l'activité physique, en étant raisonnable bien-sûr, plus je progresserais vite quoi. Et je marchais beaucoup donc : dès que les infirmières du matin étaient passées, je partais vite marcher dehors même s'il faisait froid mais je m'habillais et je partais et l'après-midi pareil. Et finalement je ne suis pas trop resté sans rien faire quoi et du coup bah je me suis remis assez rapidement. Je suis resté en arrêt de travail longtemps parce que je n'avais pas le droit de porter mais j'ai eu la chance que du 23 octobre, j'ai repris ma voiture pour la première fois le 25 décembre donc je n'ai pas trainé tant que ça quoi. Au début, j'étais vraiment maladroït mais je la prenais juste pur aller au kiné c'est tout. J'étais maladroït, j'avais un bras qui fonctionnait mal mais bon je me suis forcé à la reprendre vite pour faire le plus possible de kiné pour repartir le plus vite possible quoi. Parce que j'ai bien compris que si je restais, si je me laissais abattre c'était foutu quoi quand j'ai vu comme j'étais.

Avez-vous pensé à arrêter l'agriculture ?

Ah bah non non ! Moi dans ma tête je n'ai jamais voulu arrêter mais bon je me suis fait du souci, ça je ne vais pas vous le cacher. Quand je me suis vu dans l'état où j'étais, je le voyais mal barré au début. Puis après bon, quand les médecins m'ont dit que j'avais eu de la chance, que je ne serais pas paralysé, que mes jambes bougeaient, que ça n'avait pas touché les morceaux qu'il ne fallait pas, que j'avais beaucoup de fractures mais que je m'en sortirais, après j'ai vite repris le moral mais pendant quelques jours c'était bien compliqué quoi.

4) Pouvez-vous me décrire les démarches qui ont été menées afin d'aménager votre exploitation ?

C'est-à-dire ?

Qui sont les professionnels qui sont intervenus ? les modalités d'interventions, c'est-à-dire est-ce qu'il y a eu des visites, de l'essai de matériel ou est-ce que ça s'est fait comme ça ?

En fait on en a fait pas mal nous-même. C'est beaucoup mon père qui en a fait parce qu'enfaite il bricole beaucoup et dès qu'on voyait qu'il y avait quelque chose qui allait mal pour moi et bah on cherchait. Je veux dire qu'on n'a pas perçu d'aide par n'importe quel organisme pour un aménagement propre de mon travail quoi, on n'a rien eu. Là je suis, j'ai un certain taux d'incapacité à la MSA, donc j'ai une petite pension d'invalidité mais par contre après on n'a pas fait financer de matériel pour l'aménagement de mon poste de travail quoi. On s'est débrouillé quoi. Enfin bon là pour notre agrandissement je vais avoir le droit à une aide de l'AGEFIPH. Et jusqu'à ce jour-là tous les aménagements qu'on a faits, on les a faits soit par nos soins soit par des artisans locaux de par chez nous mais il n'y a rien qui a été financé par quelqu'un d'autre que nous quoi. Et là pour les robots de traite, j'ai l'AGEFIPH qui m'aide à financer, je ne veux pas dire de bêtises mais je crois que c'est vingt pourcents des deux robots. Mais par contre c'est que sur la traite, il ne participe pas aux bâtiments et à la construction, c'est que pour la partie traite en fait qu'il participe.

Qui sont les professionnels qui sont intervenus ?

Le médecin de la MSA j'ai vu Monsieur Ruols au Puy et j'avais été convoqué chez un docteur à Saint-Etienne. Et après par contre, j'avais vu une médecin du travail qui, en fait une médecin experte qui m'avait rencontré plusieurs fois mais c'était au titre de mon assurance privée Groupama. Elle était venue voir l'évolution de mon état de santé et elle par contre elle était venue me voir au travail. Voilà mais sinon pour les rendez-vous de la MSA j'ai toujours eu des convocations mais j'ai eu personnes chez moi.

Quelles ont été les modalités d'intervention ? (Visite sur l'exploitation, essai de matériel, ...)

Oh bah là pour les AGEFIPH donc pour les robots ce n'est pas bien difficile mais enfaite on m'a fait donner beaucoup d'éléments et ça a duré, ça a été long, ça a été très long quoi. Parce qu'en fait c'est quand le docteur Ruols, quand j'étais convoqué au Puy il m'a dit « oh mais vous devriez trop demander quelque chose, attendez-vous en avez besoin et donc vous devriez demander quelque chose ». Donc il m'a dit d'aller à la MDPH 43, donc je suis allé au Puy et enfaite c'est la maison des travailleurs handicapés. Donc elle, elle m'a donné un dossier à remplir en parti par moi et en parti par mon médecin traitant. Après ce dossier il faut le retourner. Après il y a un délai de trois à quatre mois. Eux ils ont examiné mon dossier et après ils m'ont fait une reconnaissance de travailleur handicapé. Et après donc quand j'ai eu cette reconnaissance-là, c'est passé à la SAMETH 43. Donc enfaite c'est un organisme qui s'occupe de préparer les dossiers des personnes qui ont eu des accidents et qui ont besoin d'aide pour leur aménagement de poste de travail quoi. Donc enfaite eux ils montent ce dossier pour faire les demandes aux AGEFIPH. Donc il leur a fallu ... j'ai donné, mais j'ai donné peut-être dix fois tout mon dossier médical un peu de partout et à droite et à gauche ; et encore quand je dis dix fois je suis gentil. Et après eux ils ont fait la demande à l'AGEFIPH et après les AGEFIPH ils m'ont contacté qu'une fois et ils m'ont dit que je bénéficiais des aides, on finance les robots de traite à hauteur de vingt pourcents voilà c'est tout. Donc c'est long et puis c'est chiant en restant poli. Et puis enfaite aussi la MDPH quand j'y suis allé je leur ai donné le dossier, après il me l'avait perdu et puis après je leur ai envoyé par mail, après leur boîte mail avait planté, donc je leur ai emmené ...Après c'était tout bon mais il n'avait pas la photocopie de ma carte d'identité donc après je leur ai envoyé une photocopie de la carte d'identité. Après pour la SAMETH c'était tout bon, le dossier était prêt à partir mais il manquait toujours quelque chose.... C'est infernal hein. Ça va qu'on en avait besoin et que je me suis dit pourquoi moi je ne demanderais rien alors qu'il y en a qui profite, mais ouais c'est surtout que ça a été long. Mais bon c'est comme ça.

Quel type d'aménagement ou de matériel a été mis en place ?

Bah bon les grands changements ils vont se faire surtout cette année quoi. Donc on met ces robots de traite et après on va, enfaite on va avoir un appareil motorisé qui va nous mélanger et chauffer le lait de tous nos veaux enfaite : c'est un truc motorisé électrique. Et après on a un petit truc doseur qui va nous aider à transporter le lait. Enfaite on va passer par des cases, des individuelles des veaux et par exemple il y en aura un qui aura trois litres, l'autre quatre litres et voilà. Enfaite, on aura plus à trainer des biberons individuels comme on fait maintenant et des seaux de lait comme tout le monde fait quoi. Et après c'est tous des petits détails mais on a fait des accès pour que je puisse par exemple poser des bottes de foin pile poil à leur place et pour ne pas que j'ai à les pousser à la main. C'est des

petits trucs comme ça, c'est des trucs simples mais qui rendent beaucoup service quoi. Aussi sur un tracteur on a changé parce que moi enfaite je fais beaucoup le travail des champs l'été et du coup on a changé de siège. On a mis un siège super confortable dans le tracteur de tête mais sinon on n'a pas osé demander de l'aide. Pour le paillage il y en a une partie qui est automatique mais le reste c'est à la main. Je me débrouille quoi. Mais si on est pas mal équipé, on a toujours un métier physique et je force toujours mais bon. C'est juste qu'il y a des soirs, ce n'est pas que j'ai sommeil, ce n'est pas que je vais m'endormir à huit heures mais dès que je peux une fois que j'ai mangé je m'allonge quoi. Je suis fatigué les soirs. Voilà ce n'est pas moral parce que je n'ai pas sommeil, je ne vais pas dormir à huit heures mais le soir enfaite j'ai envie de m'allonger et quand je suis allongé je suis bien après quoi. Le pire c'est si je dois rester debout sans bouger, alors là c'est là où je suis le plus mal enfaite. Si par exemple l'autre fois on a eu l'enterrement d'un de nos voisins, l'église était pleine et je me suis retrouvé debout au fond. Et bah ça a duré une heure mais je vous assure que je ne pouvais plus endurer quoi. Autant marcher je peux marcher tout un après-midi à me promener. Enfaite plus je bouge mieux je suis. Mais alors si je reste planté sans bouger, je ne peux plus rien faire après, c'est affreux mais bon. Considérez-vous tous les aménagements comme efficaces ? Ah bah oui oui. Ah ça c'est sûr.

Globalement êtes-vous satisfait de cette intervention ? Oui oui

Ceux-ci ont-ils amélioré votre qualité de vie ? Ah bah oui oui et puis le plus gros reste à venir. Mais normalement à la fin de cette année, on devrait ... on va souffler quoi, même pour mes associés quoi. Parce qu'on est surchargé de travail, c'est impressionnant.

5) De manière générale comment qualifieriez-vous actuellement votre qualité de vie ?

Oh bah on va dire qu'elle est bonne. Je ne suis pas malheureux mais bon il y a des jours. De toute façon maintenant la douleur je l'endure tout le temps mais bon c'est comme ça. Tous ceux qui ont eu des accidents pensent comme moi s'est obligé.

Quels sont les domaines que lesquels vous souhaiteriez l'améliorer ?

Bah ...euh c'est surtout les douleurs enfaite parce que le reste je ne suis pas malheureux mais c'est ces douleurs quoi. Et puis c'est difficile quoi parce que les gens ne peuvent pas s'en rendre compte que ... des fois c'est dix heures le matin et je ne peux déjà plus endurer quoi alors qu'il reste toute la journée devant moi mais bon c'est comme ça. Alors bon après on est fatigué, on est énervé, faut prendre sur soi et ça va. On ne peut pas faire autrement de toute façon.

Comment-vous sentez-vous au niveau psychologique ? (Image corporelle, estime de soi, confiance en soi, motivation, ...)

Bah motivation alors bon je suis toujours aussi motivé. Confiance en soi et bah oui oui : je sais ce que je fais et je sais ce que je veux faire. Mais bon par contre, des moments pour faire les mêmes choses que je faisais avant et bah ça demande un effort pour moi. Il y a des choses que je faisais avant et qui n'étaient rien du tout et maintenant j'ai du mal à les faire quoi. Ça me fait mal quand je le fais ou voilà quoi. Moi je sais faire, j'essaye quand même de faire mais je sais que je vais avoir mal parce que j'aurais trop forcé mais voilà. Aussi il faut dire que les traitements pour la douleur j'essaye d'en prendre le moins possible : c'est le repos qui me soulage. Voilà quoi. Mais ce n'est même pas de dormir enfaite ce n'est rien qu'être allongé le soir ou de m'asseoir dans le canapé, même quand je suis assis je suis bien. Enfaite quand je m'arrête après, je ne suis bien que quand je me suis lavé et posé et tout ça. Mais pour finir la journée, tout dépend de ce qu'on fait mais les deux dernières heures de boulots, on force tellement qu'elles sont compliquées mais bon. Et puis c'est surtout, si, comme par exemple là en ce moment, on bosse pas mal sur le chantier, on fait de la maçonnerie et tout. Finalement le tracteur j'en fait toujours autant qu'avant. Moi je fais des journées où on attaque de labourer à six heures et demi – sept heures le matin et jusqu'à huit – neuf heures le soir et pour ça je vais très bien. C'est physiquement en fait, quand je force beaucoup et bah le soir après, je suis K.O. quoi.

6) Selon vous, que pensez-vous de la manière dont vous gérez votre quotidien sur le plan tant professionnel que personnel ?

Comment je gère mon quotidien ? enfaite sur mon exploitation je n'ai pas tant changé par rapport à avant quoi. J'ai toujours aimé bien être à l'heure et bien faire mon travail correctement et je n'ai rien changé. C'est juste des choses qui me prennent plus de temps qu'avant enfaite mais après, j'ai essayé de conserver les mêmes horaires, je veux dire ne pas finir à vingt-et-une heures le soir quoi pour avoir une vie à côté quoi. Je me lève à la même heure qu'avant, même si je suis fatigué je me lève quand même et je fais les mêmes horaires pour avoir, pour garder la même qualité de vie à côté quoi. Moi j'ai toujours été assez rigoureux avec l'heure. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des jours où je ne travaille pas tard en période d'ensilage, de foin ou quoi que ce soit mais j'aime mieux me lever bien à l'heure et commencer ma journée bien à l'heure le matin et finir à l'heure le soir. Parce que bon après c'est ..., ou alors après il faut vivre tout seul et faire que travailler quoi.

7) Avez-vous des éléments à rajouter, à compléter ?

Euh...comme ça s'est compliqué mais bon. Après moi je pense que c'est vraiment un bon truc d'être suivi. Que ce soit pour récupérer la capacité physique mais aussi pour être conseillé pour les aménagements, enfin pour tout je pense que c'est important d'être bien entouré et d'être entouré de personnes qualifiées. Ne serait-ce que déjà pour récupérer le plus d'amplitude possible, après aussi

réapprendre à faire des mouvements pour ne pas forcer bêtement parce qu'on se fait plus mal que ne l'on a déjà, puis après même pour les aménagements pour avoir un avis extérieur des moments ça serait bénéfique quoi.

Dans notre métier c'est vrai que c'est compliqué de se faire à l'idée qu'on peut exercer et être handicapé. Après c'est malheureux mais c'est un peu dans tous les métiers pareils : une idée qui est faite depuis des années et c'est comme ça quoi. Comme avant, il y avait des gens qui disaient il y a dix ans que les agriculteurs c'étaient des hommes et puis aujourd'hui il y a de plus en plus de femmes qui sont agricultrices et elles font tout aussi bien que les hommes quoi. C'est des idées qu'il faut casser enfaite. Après c'est sûr que ce n'est pas évident mais il faut se battre et ne pas baisser les bras et ça marche quand on a envie de s'en sortir. Moi j'ai un copain qui a perdu ses deux bras : et bah ... malheureusement il les a passé dans un roumballeur, une machine pour faire les bottes rondes quoi. Il s'est fait happer par le pickup qui faisait monter le fourrage et il a perdu ses deux bras. Et du coup maintenant, il a un crochet au niveau du coupe du bras gauche et une prothèse avec une main en prothèse quoi au bras droit... Et lui aussi il a beaucoup souffert et il a repris son activité et il est à nouveau agriculteur. Même si ça a été dur pour lui, il n'a pas lâché hein. C'est sûr de voir qu'on n'est pas tout seul et même parce que j'ai vraiment été bien entouré par mes copains et par mes proches quoi ça aide. J'ai tous mes copains d'enfance, ils sont venus nous aider et ils ont dit que si on avait besoin et bah vous le dites et j'ai eu pas mal de monde. D'abord, je suis resté du coup chez mes parents et chez mes beaux-parents après mon accident, mais j'avais toujours une visite, j'avais tout le temps quelqu'un qui venait me voir pour qu'on aille se promener, boire un coup, ... ça aide aussi. J'avais souvent quelqu'un avec moi parce qu'on est un groupe de copains, on est une dizaine et on passait les trois jours du week-end ensemble, on mangeait toujours ensemble et on sortait ensemble tout le temps et ils ne m'ont pas lâché quoi. Ça aide beaucoup hein. Même si au début je n'avais pas envie de sortir parce que quand quelqu'un me voyait c'était « oh mon pauvre... t'as vraiment pas de chance. » les gens ils étaient tous pareil. Pour nous ce n'est pas évident hein parce que moi je leur disais ne vous faites pas de soucis, je suis vivant et ça ira mieux quoi. Mais bon tout le monde dit oh t'as pas de chance ; et tout le monde demande comment t'as fait et ... et au début je n'avais pas trop envie de sortir et après bon bah c'est bien vite revenu mais bon. Ne serait-ce que pour aller manger au resto avec mes copains quoi : c'était pénible parce que tout le monde me regardait à me donner à manger, à me donner à boire et tout ça c'est chiant. C'est pénible quoi. Mais bon c'est comme ça. Maintenant c'est du passé, c'est derrière mais c'est une période compliquée quoi. Mais bon c'est vrai que des accidents comme ça je ne le souhaite à personne. On ne peut pas ... enfin on ne peut pas enfin ... Moi si je pouvais appeler tous mes proches et leur dire j'espère qu'il ne te t'arrivera jamais un

truc comme moi et si je pouvais signer un papier je le ferais tous de suite hein. J'ai vécu l'enfer hein. Pourtant je ne suis pas du tout du genre à me plaindre ou quoi mais enfin même quand on ne peut pas s'habiller, quand on ne peut même pas ... c'est vraiment vraiment pénible. Au début c'est ... après c'est vite revenu mais même pour ma copine pour elle, je me disais mais elle va péter un boulon quoi. Elle ne pouvait plus rien faire quoi : j'avais toujours besoin de quelqu'un, c'est pénible hein. Même si je ne voulais pas lui demander, si admettons elle partait au boulot et qu'elle ne m'avait pas donné mon portable ou rien, je ne pouvais rien faire quoi. Mes parents travaillaient, ma copine était au boulot et bah je n'avais plus qu'à attendre l'infirmière pour me ... attendre qu'elle vienne pour me donner un verre d'eau, pour me donner mon téléphone parce que je ne pouvais rien faire sinon. Un truc tout con mais même pour prendre un pantalon, des chaussures, je ne pouvais rien faire du tout. Maintenant sur ce point de vue là je me débrouille comme avant, ça c'est une bonne chose parce que s'il aurait fallu rester comme ça ... même le soir si je rentre le premier à la maison, je fais à manger et tout : je ne suis pas dépendant de personne quoi. Dans ma vie personnelle je suis à nouveau comme avant quoi. Après les douleurs je les ai mais je veux dire que je sors comme avant, je peux aller à des repas comme avant, je fais des choses comme avant ou presque, ça dépend quoi mais voilà dans l'ensemble ça va mieux quoi. Enfin ce n'est pas évident quand même. Malheureusement ça peut arriver à tout le monde et n'importe quand, voilà c'est comme ça. Ça fait relativiser des événements comme ça. Et puis moi de nature je suis très impulsif, enfin je n'aime pas rester sans rien faire, et même le dimanche quand il n'y a rien à faire il faut que j'aille faire du boulot, je n'aime pas rester dedans sans rien faire quoi. Quand on se voit, qu'on doit appeler quelqu'un pour venir me mettre un pantalon ou pour sortir ou pour m'aider à prendre une veste, c'est On ne le dit pas mais quand même « je ne suis rien du tout là ». On tombe vite. En plus la veille de mon accident, il y avait une vache qui avait fait un super gros veau et je l'avais ramené à deux cent mètres de la ferme sur mon dos. Et tout le monde me disait « Oh mais t'es fou, t'aura mal au dos, il ne faut pas porter des veaux comme ça » et le lendemain matin, à cinq heures du matin j'étais cassé de partout. C'est horrible hein, c'est horrible mais bon c'est comme ça. Maintenant, tout s'est bien fini mais ça n'a pas été du gâteau quoi mais bon. Et puis bon les médecins me l'ont assez dit mais je ne suis pas passé loin du fauteuil hein. C'est que là c'est un changement à vie, c'est tout autre chose. Si j'avais dû y passer, j'aurais fait comme tant d'autre, je n'aurais pas eu le choix hein ... mais bon la vie ça aurait été encore plus compliqué ça c'est sûr. Maintenant mon accident je l'ai eu donc bon le premier gars que je croise je ne lui dis pas que j'ai eu un accident mais si ça peut aider quelqu'un que je lui en parle et que je lui explique, bah moi je ne vois pas pourquoi je m'y opposerais hein. Si ça peut vous aider et vous rendre service, moi il n'y a pas de problème ça ne me gêne pas. De toute façon c'est fait, c'est fait [rires].

Annexe IX : Tableaux récapitulatifs des entretiens croisés

 **Question 1 : Pouvez-vous me parler de votre environnement de travail ?**

Entretien	Éléments clés
1	<ul style="list-style-type: none"> - Vaches laitières - Cinquantaine de vaches laitières et une quarantaine de génisses - Je fais un peu de céréales pour la consommation des animaux - On est AOP lentilles vertes du Puy et je fais trois-quatre hectares par an - Je suis en exploitation individuelle - Ce n'est pas en projet de se mettre en collaboration - Le projet serait peut-être plus un salarié à mi-temps ou à plein-temps - J'ai toujours voulu être agriculteur ; L'agriculture ça m'a toujours plu - BTS ACSE - J'avais pour objectif de m'installer - Mon père a pris la retraite et donc je l'ai remplacé - C'était complètement un choix d'être exploitant agricole : j'ai toujours voulu faire ça. - Les vaches laitières étaient aussi un choix ; c'est ce qui me plaît - Les vaches laitières c'est vraiment ce qui me plaît, c'est une passion quoi et c'est vraiment ce que j'ai voulu toujours faire.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation laitière de cent hectares avec un peu de céréales à côté - Une centaine de bêtes - Entreprise d'enrubannage - Il y avait aussi le travail de l'ONF (Office Nationale des Forêts) - Mon fils et ma femme qui sont salariés tous les deux - Je suis chef d'exploitation mais bon ça commence à devenir compliqué financièrement parce que bon il y a moins d'entrée d'argent - On va peut-être arrêter le lait pour soulager ma femme un peu déjà et puis mon fils ira travailler ailleurs parce que c'est trop dur financièrement quoi. - Comme un gamin qui a huit-neuf ans et qui monte sur tracteur - Euh ... faut dire que je ne suis pas un acharné à fond hein [en parlant de l'agriculture] - A l'époque, j'étais installé en bucheron. Et puis après bah je me suis installé agriculteur et puis voilà j'ai cumulé les deux. C'était une exploitation familiale.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation de trois cent soixante hectares - Polyculture-élevage ; production principale laitière - Cent trente vaches laitières avec un million trois cent mille litres de lait livrés et six cent brebis pour la viande - Trois associés en GAEC : GAEC de Tonvic - C'est une exploitation familiale avec mon frère et mon neveu. Mon frère va se retirer par la suite et mon petit-neveu reprendra et puis peut-être mon fils dans quelques années aussi. - C'est un choix je dirais un peu forcé suite au décès d'un de mes frères - J'ai arrêté [l'école] pour venir travailler sur l'exploitation : je n'avais que 16 ans donc voilà. - Mon objectif était de devenir vétérinaire à la base.

	<ul style="list-style-type: none"> - Je ne regrette pas ce choix.
4	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis en GAEC avec mon père et mon oncle - On est producteur laitier : on a cent dix vaches laitières et cent vingt génisses de renouvellement. - Là on est en début de construction, enfin on change notre salle de traite - J'ai toujours été passionné par le métier d'agriculteur parce que je suis né dedans quoi : j'ai toujours été mordu. - Moi enfaite je suis surtout passionné de vaches, de génétiques, de concours. - Je suis parti en lycée agricole et j'ai fait un bac CGEA. J'ai été diplômé à 18 ans.

 **Question 2 : Pouvez-vous me décrire votre journée type de travail ?**

Entretien	Eléments clés
1	<ul style="list-style-type: none"> - Je me lève à six heures moins le quart - [Description très précise étapes par étapes avec la temporalité] - [Travaille huit à neuf heures par jours en moyenne] - Le travail d'astreinte que je fais tous les jours. Et après, à côté de ça, il y a des jours où je laboure, des jours où il faut semer, des jours où il faut récolter le foin, ensiler... - Par rapport à avant, il n'y a pas de grandes différences dans ce déroulement - On met un peu plus de temps. - Il y a certains travaux où oui je mets plus de temps par contre - Au départ, oui la première année, oui je mettais plus de temps. Mais là aujourd'hui, je me suis réhabitué - Avant c'était mon père qui faisait - Avant mon accident c'est moi qui faisais et après c'était mon père qui faisait : il m'aidait - J'ai voulu tout automatiser pour pouvoir me débrouiller seul - Je rencontre des difficultés pour tout ce qui est clôtures, ramassage de pierres aussi c »'est compliqué et les vêlages des foies - Ma femme me le fait ou elle m'aide - Je me suis réhabitué on va dire - C'est avec le temps qu'on trouve des petites astuces, des modifications - Sur mon vélo pour aller récupérer mes vaches, mon beau-frère a passé toutes les commandes à gauche - Il y a des douleurs fantômes un petit peu - Il y a des périodes où j'arrive à avoir mal à l'autre épaule ou au dos quand je compense trop, ça dépend de comment je force - Ça arrive que des fois je suis un peu fatigué si je fais trop d'efforts justement - Au début ouais, j'avais quand même beaucoup de douleurs à l'épaule et surtout au dos. - Je pense que je forçais mal - Je compensais vachement avec mon côté gauche et ouais j'avais des douleurs

1	<ul style="list-style-type: none"> - J'essaye vraiment de forcer comme il faut - Après des fois ce n'est pas évident mais j'essaye de faire très attention parce que c'est vrai qu'après les douleurs je les ressens - Il y a des périodes où l'on est moins motivé que d'autres, où l'on a moins le moral que d'autres - Il y a ma femme et mes enfants qui m'aident vraiment. - Par rapport à l'accident, il ne faut pas trop y penser mais ouais j'ai peur un peu quand même parce que je sais que ça ne tient à rien - Si je viens à perdre mon autre main je sais que le travail que je fais là actuellement ça ne serait plus possible. - [En parlant d'un autre agriculteur en situation de handicap] Il m'a bien aidé à avancer parce que quand j'ai vu finalement ce qu'il faisait sans mains, moi je me dis qu'il m'en reste une encore et que je peux faire des choses. - Avant la pailleuse, c'est mon père qui m'aidait - Des fois je fais appel au service de remplacement - L'aide du GEDRA c'est assez facile pour moi de la demander - Mon père il m'aide souvent, mes beaux-frères aussi ça arrive qu'ils viennent m'aider donc ouais je n'hésite pas à demander de l'aide - Après j'aurais plus de mal à aller vers eux quand même [en parlent de ses cousins] - Après l'accident, ça n'a pas tellement change, c'est moi qui décide et qui choisit ce que je veux faire - J'ai vraiment bien été entouré que ce soit ma famille et mes amis ; c'est eux qui sont venus prendre le relais - J'ai un collègue pareil qui est venu m'aider et me remplacer - J'ai envie de dire que malgré le handicap j'essaye plus ou moins de continuer ce que je faisais avant, enfin plus ou moins. - Après il y a des choses J'essaye de m'adapter voilà quoi. - Je me dis que rien n'est impossible et que voilà, quand on veut faire quelque chose, bah d'une manière ou d'une autre on peut y arriver. - [En parlant de sa femme] Moi je ne suis pas trop chaud pour qu'elle intervienne sur l'exploitation ; elle ça ne la dérangerait pas - Je n'ai pas trop envi de mélanger le professionnel et le privé.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Je me lève à 9h par-là : ma femme m'aide à me lever - Après bon c'est la toilette et tout le bordel là - Bah les principales, si tout vas bien quand je suis sur le tracteur c'est comme avant ; le problème c'est s'il y un ennui derrière parce que je n'ai personne - Oh avant je travaillais plus d'une quarantaine – cinquantaine d'heure, oh oui bien plus : le samedi et le dimanche il faut y être, on y est tout le temps. On était à quatre-vingt heures par semaine quoi. [...] Oh et bah maintenant, je n'en fais pas bien ... oh maintenant, je n'en sais rien, j'en suis à trente heures peut-être. - Pour la traite, je ne peux pas, c'est ma femme - Ce n'est pas très difficile pour demander les aides.

2	<ul style="list-style-type: none"> - Comme l'autre fois j'ai payé un repas à Admirat [conseiller emploi su SAMETH/Cap Emploi] et Ruols [médecin du travail de la MSA] ; si je n'en avais pas été content, je ne leur aurai pas payé ça quoi, ça veut bien dire beaucoup de choses quoi. - On m'aurait dit toi t'es bon pour la benne/équarrissage et tu ne nous fais pas chier - Ce n'est quand même pas du rapide mais c'est quand même bien - Oh ça il y en a ... des fois avoir du boulot et tout et que je n'arrive pas à la faire - Je ne devrais pas dormir si je m'écoutais avec la situation que j'ai maintenant, - Le matin avant à 5h15 je me levais, maintenant c'est 9h donc ce n'est pas la même. Et puis je fais beaucoup moins de boulot, enfin moi j'en fais beaucoup moins ça c'est sûr. - Quand je vois qu'il y a pas mal de boulot à faire, ça me Ça me manque un peu oui - Pour le service de remplacement, je n'y ai plus le droit maintenant. - On essaye plutôt l'entraide en tout, des trucs comme ça quoi. - [Les répercussions sur votre entourage] Oh il y en a eu ... On va dire que le cercle d'amis proche a changé, oui voilà on va dire comme ça qu'il a changé. - C'est ma femme et mon gamin qui maintenant travaillent plus sur l'exploitation on va dire. Mon fils il n'y était pas, il était là que les week-ends quoi.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Alors levé depuis peu, maintenant à sept heures du matin. - [Description très précise étapes par étapes avec la temporalité] - Je rentre le soir à dix-neuf heures si possibles sauf en période de travaux extérieurs. - Le temps hebdomadaire de travail dépend des périodes mais au minimum il faut compter dix heures par jour sans problème quoi ; on est à soixante-dix heures par semaine quoi. - Avant mon accident, disons qu'on avait la traite donc on commençait à cinq heures moins le quart du moment où on se lavait le matin jusqu'au soir à dix-neuf heures trente. - Les difficultés c'est surtout au niveau force - J'ai moins de force donc j'ai modifié un peu mes façons de travailler. - Alors par contre j'ai un handicap qui reste malgré tout : c'est que de temps en temps ça se paralyse et ça ne bouge pas. Ça dure dix minutes, un quart d'heure et puis ça repart. - Ça me fait ça une fois par semaine, une fois tous les quinze jours, ... enfin voilà c'est bien handicapant. - Je laisse la main comme ça et puis au bout d'un moment ça ne réagit pas de toute façon et puis ça revient. - On avait travaillé avec le docteur de la MSA - Un tracteur avec une boîte de vitesse automatique avec des commandes électriques des distributeurs hydrauliques : donc plus de facilité et moins de préhensions manuelles. - Et aussi la robotique de traite parce qu'il y en avait besoin - Sinon seul je n'ai rien aménagé de spécial - Ça a été très pénible pendant un an mais après bah voilà quoi, on a repris les vieilles habitudes - Bah sur le moment, quand on a vu que c'était paralysé, bah c'était très difficile parce que je ne pouvais plus rien faire ou quasiment rien plus. - Ça a été quand même une épreuve. - A un moment j'ai pensé à arrêter parce que je me suis dit que si ça ne revient pas je vais carrément être obligé.

	<ul style="list-style-type: none"> - On a aménagé l'exploitation un peu différemment puis c'est tout. - C'est vrai que je suis plus aigri et facilement, je me mets plus facilement en boule ou en colère quoi. J'arrive moins à supporter les choses quand je n'arrive pas à faire quelque chose avec la main : ça c'est pénible. Mais bon ça c'est des sautes d'humeur
4	<ul style="list-style-type: none"> - Ça dépend des périodes mais on se lève vers 5h [Description très précise étapes par étapes avec la temporalité] Et après la traite dure de 17h à 19h30. - Il y a des choses que j'ai du mal à faire tout seul maintenant - Je fais tous ce que je peux mais il y a des choses que ... je suis vite - Soit il faut que quelqu'un m'aide soit il faut que je prenne un escabeau - Une traite complète, bah à la fin je n'en peux plus - Ce qui m'handicap le plus c'est que mon bras droit il a l'amplitude pour travailler à ma hauteur mais il n'a pas de force - Et enfaite bah le moindre rien ça fatigue c'est impressionnant. - On a fait des aménagements et puis il y en aurait encore à faire - C'est des trucs de 90 kilos que je ne peux plus lever et on m'a parlé d'une vis motorisée - C'est des trucs comme ça mais ça aide beaucoup quoi quand même. - La fatigue et les douleurs et je n'arrive plus à me tenir droit comme avant : c'est ça qui m'embête le plus - Il y a eu aussi des problèmes sur la deuxième épaule du coup avec la coiffe parce que je forçais trop pour compenser. - Alors bah cette douleur elle est un petit peu permanente quoi mais bon. - Psychologique ... bah il faut ... j'ai toujours gardé le moral quoi j'ai toujours voulu vite repartir mais bon ça n'a pas toujours été bien facile hein - Je me suis dit que j'étais foutu parce que je n'avais rien qui bougeait [...] parce qu'en plus j'étais habitué et passionné par mon boulot : j'étais habitué à travailler à fond tout le temps, toujours à fond et quand on se retrouve comme ça, ça fait réfléchir hein - Ah bah mes associés ils ont été débordés de boulot quoi. On peut dire qu'ils ont vraiment passé un sale moment quoi, une sale période hein. - J'en faisais le plus possible quoi : j'étais très fatigué mais bon. Comme déjà je ne supportais pas de rester sans rien faire et puis je voulais vraiment redevenir normal enfin être à nouveau normal - Parce que je serais devenu fou si j'étais resté sans rien faire.

 **Question 3 : A propos de votre exploitation, avez-vous du changer de type de production, ou voire abandonner une activité, à cause de votre accident ?**

Entretien	Eléments clés
1	<ul style="list-style-type: none"> - J'ai gardé la production de vaches laitières. Je n'ai pas non plus abandonné une activité. - Je ne pense pas à changer. C'est vrai que les vaches laitières c'est vraiment ce qui me plaît donc voilà j'ai bien envie de continuer. - [Abandonner une activité] non je ne pense pas que ça m'aiderait.

	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a une chose qui pourrait m'aider, c'est peut-être l'élevage des génisses parce que ça prend quand même du temps et c'est du boulot. Mais bon c'est aussi ce qui me plaît le mieux donc bon je n'ai pas trop envie d'arrêter. - Le jour où ça sera vraiment trop pesant et que j'aurais des difficultés, peut-être avec l'âge ou peut-être que je vais vieillir mal ou avoir plus de douleurs, ça serait peut-être le premier atelier que j'arrêteraient je pense. Mais bon ça me serait quand même un peu mal d'arrêter.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a le bois : être en fauteuil dans les bois ce n'est pas simple hein. - Et le lait bah voilà on va sûrement changer de production - Pour le moment on a diminué les bêtes de pas mal et là on va passer à des vaches viandes - [Sans l'accident] on serait resté sur des laitières. Pour moi c'était une routine, j'avais l'habitude de me lever tous les matins ; enfin ouais je suis quasi sûr qu'on aurait continué comme ça quoi.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Non non. - A un moment donné, oui j'y avais pensé carrément d'arrêter le métier - Après d'un autre côté ça m'ennuyait de casser ce que j'avais développé donc voilà.
4	<ul style="list-style-type: none"> - On a réussi à tenir le cap, on n'a rien changé - Sur le coup j'ai cru que mon métier c'était foutu quoi. - Quand je me suis vu comme ça, je ne me voyais pas repartir quoi. Puis après dès que j'ai recommencé à progresser ça allait mieux. - J'ai bien compris que si je restais, si je me laissais abattre, c'était foutu quoi quand j'ai vu comme j'étais. - Moi dans ma tête je n'ai jamais voulu arrêter mais bon je me suis fait du souci - Quand je me suis vu dans l'état où j'étais, je me voyais mal barré au début - Après j'ai vite repris le moral mais pendant quelques jours c'était bien compliqué quoi.

✚ Question 4 : Pouvez-vous me décrire les démarches qui ont été menées afin d'aménager votre exploitation ?

Entretien	Eléments clés
1	<ul style="list-style-type: none"> - Les démarches c'était un peu facile parce qu'il y a quelqu'un qui est venu me rencontrer et qui a fait toutes les démarches pour monter les dossiers et tout donc moi je n'ai pas eu grand-chose à faire quand même. - L'Agéfiph m'ont vraiment aidé dès le début pour justement repartir sur l'exploitation, redémarrer et tout. L'Agéfiph je trouve qu'ils m'ont vraiment aidé pour que je continue et ils ont tous mis en place pour avoir des choses qui m'aident au quotidien. - Ça a été vraiment super important pour le temps que justement je reprenne mes repères et que je me réhabitue et tout. - Le MSA c'est plus compliqué je trouve, c'est plus dur avec eux et c'est souvent compliqué pour obtenir quelque chose. - Pour mes prothèses c'est souvent compliqué, il faut toujours se justifier et voilà quoi

1	<ul style="list-style-type: none"> - C'est toute la partie administrative qui bloque : on voit que toujours il y a quelque chose, toujours il faut se justifier...C'est tout ça qui est un peu compliqué. - Un psychologue que j'ai rencontré un jour à l'hôpital. Après je ne suis pas trop psychologie, enfin voilà ce n'est pas trop mon truc. - J'ai ma femme et mes deux petits et ça m'aide vraiment ; j'ai mes amis et ma famille mais voilà, non psychologue ce n'est pas trop mon truc - [En parlant de la visite du psychologue] c'était bien d'ailleurs j'avais trouvé, mais non je n'en sens pas le besoin ; enfin pour l'instant en tout cas, un jour peut-être ça sera le cas - Sur ma ferme il n'y a eu personne. Justement il devait venir des ergonomes et après personnes n'est venu. - L'aménagement du bâtiment et tout, ouais c'est tout moi qui ai décidé - J'avais été voir une salle de traite dans le Jura - Pont entre la salle de traite et les veaux, la boule au volant, la pailleuse, le petit bouton poussoir du tracteur au niveau du pied pour le chargeur, les barrières de la salle de traite. Et après des petits trucs comme par exemple la brosse pour me laver la main, des petits trucs comme ça quoi. La voiture qui est automatique et le tracteur aussi. - Globalement, tout ce que j'ai fait ça m'a tout le temps plus simplifié la vie quand même - La pailleuse, je trouvais que c'était un peu long et aujourd'hui je ne ferais pas sans - C'était le temps que je m'y habitue mais c'est trop pratique quoi - Dans l'ensemble j'arrive bien à faire avec ce que j'ai - Avec les aménagements, oui certes il y a plus d'autonomie. - Quand on voit qu'on arrive à faire quelque chose tout seul, oui c'est sûr on est content, ça donne envie de continuer - Aujourd'hui, j'ai vachement évolué quand même - Aujourd'hui, il y a des choses que je fais plus facilement que juste après mon accident. Ça c'est encourageant parce qu'au début, c'est vrai qu'après mon accident, j'étais dans le ..., je ne savais pas si j'allais y arriver ou pas, enfin pleins de questions quoi. - Avec le temps, on y arrive et puis voilà on fait les choses différemment, on essaye de forcer différemment et on y arrive. - Oui bien sûr, le confort et tout.
2	<ul style="list-style-type: none"> - On a commencé par agrandir derrière là-bas - J'ai eu le tracteur qu'ils m'ont équipé, la tonne à lisier - Voilà moi je suis bien quand je fais ça - Pour le pulvérisateur, ils m'ont donnée aussi un on truc - Qu'est-ce que j'ai eu après ? bah les derniers c'est la pailleuse et le drone - Qu'est-ce que j'ai eu d'autre ? Il y a sûrement d'autres trucs que je ne me rappelle pas - Il y a aussi ma voiture qui est automatique et le fauteuil bien sûr qui est électrique - [Les professionnels qui sont intervenus] Les ergothérapeutes de la MDPH, SAMETH et Cap emploi et le docteur Ruols - Non il n'y a pas eu d'essai mais ça a bien été comme ça - Oui par contre des visites il y en a eu, pas tant que ça mais je dirais au moins trois fois. - [Considérez-vous les aménagements comme efficaces ?] Oh oui oui moi je suis bien content après il y a toujours à améliorer mais bon après faut

2	<ul style="list-style-type: none"> - [Grâce aux aménagements] j'ai pu reprendre, faire quelque chose quoi ; pas me sentir complètement nul à la charge de tout le monde - [Les effets négatifs] Long Mais bien sûr que c'est toujours long quand on attend mais bon ça s'est fait quoi - [Ont-ils amélioré votre qualité de vie ?] Ah oui ! C'est clair ! S'il avait fallu rester là, j'aurais fait quoi moi ? - Lui aussi il m'a aidé ! Non mais c'est tout con mais je vous jure que lui ça m'a aidé ce chien. Mais oui c'est sûr que ça m'a aidé ce chien-là, c'est garanti hein. Il y a aussi ma femme quoi... et puis un peu mes copains quoi. - Je prends bien mon permis de chasse mais bon ...je...ce n'est pas simple hein. Et puis pour les autres loisirs c'est pareil, qu'est-ce que vous voulez faire ?
3	<ul style="list-style-type: none"> - Robot de traite, aménagement avec un tracteur qui soit plus facile à conduire, un semoir à engrais où je suis plus autonome avec. - Tous ces aménagements ont été pris en charge par l'Agefiph - Il n'y a pas eu d'essai avant - [Les aménagements sont-ils efficaces ?] Ah oui ! très efficaces oui. - L'aspect bloquant c'est sur l'aspect financier parce que c'est long le montage financier - Très satisfait. Sinon je pense que j'aurais baissé les bras. - Le robot de traite c'est vraiment indispensable et nécessaire.
4	<ul style="list-style-type: none"> - On en a fait pas mal nous-même. C'est beaucoup mon père qui en a fait parce qu'il bricole et dès qu'on voyait qu'il y avait quelque chose qui allait mal pour moi, on cherchait - On n'a pas perçu d'aide par n'importe quel organisme pour un aménagement - J'ai un certain taux d'incapacité à la MSA, donc j'ai une petite pension d'invalidité mais par contre après on n'a pas fait financer de matériel pour l'aménagement - On s'est débrouillé - [Les professionnels qui sont intervenus] Le médecin de la MSA, médecin expert de mon assurance privée et elle par contre elle était venue me voir au travail. - Ça a été long, ça a été très long ; C'est long et puis c'est chiant en restant poli - C'est infernal hein - Les grands aménagements ils vont se faire surtout cette année quoi. - Robot de traite, appareil motorisé qui va mélanger et chauffer le lait de tous nos veaux, un petit truc doseur qui va nous aider à transporter le lait et on aura plus à trainer des biberons individuels comme on le fait maintenant avec des seaux de lait ; changement du siège du tracteur ; paillage automatique - Et après c'est tous des petits détails mais on a fait des accès pour que je puisse par exemple poser des bottes de foin et ne pas avoir à les pousser à la main. C'est des petits trucs comme ça, c'est des trucs simples mais qui rendent beaucoup service - On est pas mal équipé, mais on a toujours un métier physique et je force toujours* - [Considérez-vous les aménagements comme efficaces ?] Ah bah oui, ah ça oui c'est sûr - [Ont-ils amélioré votre qualité de vie ?] Ah bah oui oui et puis le plus gros reste à venir.

Question 5 : De manière générale comment qualifieriez-vous actuellement votre qualité de vie ?

Entretien	Éléments clés
1	<ul style="list-style-type: none"> - Elle est bonne mais bien sûr qu'il y aurait des choses à améliorer - C'est peut-être le regard des autres qui est le plus dur pour moi. - On va dire que dans l'ensemble ça va je suis en forme. Après comme je vous dis, il y a des hauts et des bas : des fois on a moins le moral ou on est plus fatigué et après ça va mieux - Je ne vous cache pas qu'il y a bien des jours où je suis moins en forme mais voilà. - Quand il y a des choses que je n'arrive pas à faire ou quoi, ça m'agace un peu et après le soir je suis moins en forme - Au niveau de l'estime de soi, je pense qu'elle est peut-être un peu plus basse, souvent je me sous-estime. - S'il y a un truc que je galère ou quoi, c'est la fin - Je suis quand même vachement plus patient qu'avant. Mon accident ça m'a vraiment appris à être patient et je réfléchis différemment. - Elle était un peu meilleur. C'était dans le regard des autres déjà et aussi le fait d'avoir toujours une prothèse. - Faut dire que des fois je me renferme un peu sur moi. - J'ai l'appréhension de ne pas y arriver.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Elle est compliquée - J'aimerais que le boulot soit mieux fait ... mis bon c'est compliqué - Ah douleurs, ah oui ! - Je dors pas mal parce que bon souvent je prends pas mal de somnifères. - Pfouah ... ce n'est pas terrible psychologique ... je n'en sais rien ... je ne sais pas. C'est quand on voit qu'on ne va pas y arriver et tout alors bon ça fait inquiéter quoi. - C'est de l'espoir qui manque un peu oui - Je vois bien que financièrement et tout s'est compliqué - [Avant] Meilleure c'est clair ! beaucoup, il n'y a pas photo - Au début j'avais peur du regard des autres - Je n'aime plus sortir - Il y a des trucs comme avant qu'on faisait et que maintenant on ne fera pas.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne, ouais bonne - Avant elle était identique - Pendant un an ça a été difficile parce qu'on ne sait pas trop comment ça va se tourner - J'ai vécu un an difficile oui. - [Un domaine à améliorer] Aucun, tout va très bien.
4	<ul style="list-style-type: none"> - On va dire qu'elle est bonne. Je ne suis pas malheureux mais bon il y a des jours. - La douleur je l'endure tout le temps mais bon c'est comme ça. - C'est surtout les douleurs enfaite parce que le reste je ne suis pas malheureux mais c'es ces douleurs quoi. Et puis c'est difficile mais les gens ne peuvent pas s'en rendre compte.

	<ul style="list-style-type: none"> - Après on est fatigué, on est énervé, faut prendre sur soi et ça va. On ne peut pas faire autrement de toute façon. - Je suis toujours aussi motivé - Je sais ce que je fais et ce que je veux faire - Des moments pour faire les mêmes choses que je faisais avant et bah ça me demande un effort pour moi.
--	--

🚦 Question 6 : Selon vous, que pensez-vous de la manière dont vous gérez votre quotidien sur le plan tant professionnel que personnel ?

Entretien	Éléments clés
1	<ul style="list-style-type: none"> - Bah c'est bien, on va dire globalement satisfait - Je n'ai pas non plus changé totalement ma vie : je suis resté agriculteur, j'ai toujours mes amis, j'ai toujours ma femme et mes enfants, enfin voilà quoi. - Je suis content de les voir, que j'ai ma main ou pas, ça ne change rien on va dire.
2	<ul style="list-style-type: none"> - Bah vu l'état dans lequel je suis, a peu près oui je suis satisfait du peu que je fais. - Moi pour que ça aille, il me faudrait tout le temps du boulot mais bon voilà. Il faut que je fasse du boulot mais utile. - Après l'accident je ne voulais pas arrêter mais des fois je me dis qu'on aurait peut-être dû. [...] C'est surtout l'aspect financier qui nous a un peu fait continuer.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Pas trop mal parce que j'arrive à avoir des responsabilités pas mal au niveau départemental et régional et ça c'est hyper important par rapport aux échanges extérieurs. - On a une exploitation qui aujourd'hui est relativement viable : ça c'est important parce qu'on est assez productivistes - Sur le plan personnel ça va : marié avec une institutrice, je suis heureux - On voit assez de gens malheureux donc quand on est heureux il faut savoir le dire
4	<ul style="list-style-type: none"> - Sur mon exploitation je n'ai pas tant changé par rapport à avant quoi. - C'est juste que les choses me prennent plus de temps qu'avant - Je me lève à la même heure qu'avant, même si je suis fatigué je me lève quand même et je fais les mêmes horaires pour garder la même qualité de vie à côté quoi.

 **Question 7 : Avez-vous des éléments à rajouter, à compléter ?**

Entretien	Eléments clés
1	<ul style="list-style-type: none"> - [En parlant de la MSA] vous pouvez leur faire remonter que c'est trop compliqué pour obtenir quelque chose. - Quand il faut refaire un dossier pour prouver qu'on en a bien besoin, ouais ça démotive
2	<ul style="list-style-type: none"> - Bah avant c'était bien mieux évidemment : quand on est entier, on se débrouille tout seul - Mais bon après, je me dis il y a ceux qui sont tétraplégiques et c'est encore pire que moi. Moi ce n'est pas marrant mais il y en a d'autres c'est pire quoi. - Ce qui m'est arrivé, ça fait gagner de la patience évidemment.
3	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut bien insister sur l'aspect psychologique parce qu'aujourd'hui on est une famille, les agriculteurs, qui sommes un peu dans le déni quand il y a des problèmes. - Il faudrait essayer de voir comment on peut être encore plus à l'écoute que l'on est. - Même un groupe de parole c'est important quoi - Après la plus grande leçon que je peux retenir d'un tel accident c'est qu'il faut éviter vitesse et précipitation. Ça sert de leçon et ce n'est pas évident du tout
4	<ul style="list-style-type: none"> - Moi je pense que c'est vraiment un bon truc d'être suivi : que ce soit pour récupérer la capacité physique mais aussi pour être conseillé pour les aménagements. - Enfin pour tout je pense que c'est important d'être bien entouré et d'être entouré de personnes qualifiées. - Ne serait-ce que déjà pour récupérer le plus d'amplitude possible, après aussi réapprendre à faire des mouvements pour ne pas forcer bêtement [...] puis même pour les aménagements pour avoir un avis extérieur des moments ça serait bénéfiques quoi. - Dans notre métier c'est vrai que c'est compliqué de se faire à l'idée qu'on peut exercer et être handicapé. C'est des idées qu'il faut casser enfaite - C'est sûr de voir qu'on n'est pas tout seul ça aide - J'ai vécu l'enfer hein - Ça fait relativiser des évènements comme ça - Si ça peut aider quelqu'un que je lui en parle et que je lui explique, bah moi je ne vois pas pourquoi je m'y opposerais hein.

Introduction : En France, avec près de 60 000 accidents de travail par an, l'agriculture est un métier dangereux. Les accidents peuvent être plus ou moins graves et être source de handicap. Les déficiences qui en découlent affectent l'indépendance et l'autonomie des travailleurs agricoles. Cependant, l'agriculture est un métier de passion et il est donc essentiel de permettre à l'agriculteur de continuer son activité malgré le handicap. L'objectif de mon étude était de savoir comment l'ergothérapeute, dans une démarche de maintien dans l'emploi pour un agriculteur en situation de handicap suite à un accident de travail, pouvait contribuer à améliorer la qualité de vie de cette personne.

Matériel et Méthode : Pour réaliser cette étude, une approche clinique qualitative a été choisie. Quatre exploitants agricoles en situation de handicap à cause d'un accident de travail ont été interrogés.

Résultats : Les résultats ont montré que des conseils en gestuelle et en aménagement pourraient être donnés par l'ergothérapeute afin d'améliorer l'accompagnement vers le retour en emploi. Un soutien par des pairs aidants comme un groupe de paroles ou de l'éducation thérapeutique, mené en parti par un ergothérapeute, pourraient aussi contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des agriculteurs en situation de handicap.

Conclusion : L'ergothérapeute a les compétences nécessaires pour intervenir dans une démarche de maintien dans l'emploi auprès d'agriculteurs en situation de handicap. L'accompagnement ergothérapique peut améliorer la qualité de vie des agriculteurs victime d'un accident de travail à travers la rééducation, le conseil, l'éducation et l'aménagement. En revanche, cet accompagnement ne peut en aucun cas se substituer au travail réalisé par une équipe pluridisciplinaire.

Mots clés : Ergothérapie, exploitant agricole, accident de travail, handicap, qualité de vie, maintien en emploi

Introduction: In France, with almost 60.000 work injuries per year, agriculture is a dangerous occupation. These work injuries can be more or less serious and be a source of disability. The resulting deficiencies affect the independence and autonomy of agricultural workers. However, agriculture is an occupation of passion; and it is therefore essential to enable the farmer to continue his activity despite the disability. The aim of my study was to know how the occupational therapist, in the process of job maintenance for a farmer with disabilities due to a work injury, could contribute to improve the quality of life of this person.

Materials and Methods: To conduct this study, a clinical qualitative approach was chosen. Four farmers with disabilities because of a work injury were interviewed.

Results: The results showed that advice on gestures and on adjustments could be given by the occupational therapist in order to improve the support in the return to work. Support from helping peers such as a support group or therapeutic education, conducted in part by an occupational therapist, could also contribute to the improvement the quality of life of farmers with disabilities.

Conclusion: The occupational therapist has the necessary skills to act in a process of job maintenance with farmers with disabilities. Occupational therapy support can improve the quality of life of farmers who are victims of a work injury through rehabilitation, counselling, education and adjustment. On the other hand, this support cannot under any circumstances replace multidisciplinary team.

Key words: Occupational therapy, farmer, work injury, disability, quality of life, job maintenance